هكذا من الأصل

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12628 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – JEUDI 5 SEPTEMBRE 1985

Les silences des secrétaires généraux

Les rencontres au sommet entre communistes français et soviétiques se suivent mais ne se ressemblent pas toujours, en ce qui concerne au moins leur contexte politique. En 1980, M. Marchais était déjà en pleine rupture avec son ancien partenaire socialiste de l'union de la gauche en France, mais il avait rencontré à Moscou un Brejnev plus conscient que jamais de sa force militaire et qui venait de faire déferler ses tanks sur l'Afghanistan. La déclaration signée alors avait été marquée au coin du «panzercommunisme», le communisme des blindés. Elle poussait le militantisme jusqu'à s'en prendre nommément à la «social-démocratie», autrement dit, et peu ou prou, à cette même force qui allait triompher en France un an plus tard et à laquelle le PC français allait s'associer.

La seconde rencontre, en juillet 1983, entre le même Georges Marchais et Andropov avait été marquée par l'ambiguïté de cette « collusion » provisoire et aujourd'hui dénoncée. D'une part, les divergences étaient graves entre les gouvernements de Paris et Moscou à l'époque, surtout à propos des missiles américains qui allaient faire leur apparition en Europe et des négociations en cours sur le sujet entre Soviétiques et Américains. D'autre part, M. Marchais était tenu au moins à l'apparence de la solidarité gouvernementale et était plus chatouilleux encore que d'habitude sur l' « indépendance » de son parti par rapport à la puissance soviétique. La déclaration de juillet 1983 avait donné lieu à des polémiques confuses sur les manipulations qu'y avait apportées l'agence Tass, et elle s'était bornée sur plusieurs points – le rôle de la force nucléaire française notamment – à la juxtaposition de positions distinctes.

Le contexte est fort différent aujourd'hui. Le secrétaire général du PCF a rompu bruyamment avec le gouvernement socialiste au pouvoir à Paris. Il est revenu, et même au-delà, à ses dispositions de 1980 et n'aurait pas demandé mieux que de repartir en guerre contre la « social-démocratie ». Mais le numéro un soviétique, lui, n'a plus du tout les mêmes raisons d'en vouloir à la France. Non seulement la page a été tournée sur l'affaire des euromissiles, non seulement Paris et Moscou se trouvent sur des longueurs d'onde très voisines pour critiquer l'initiative de défense stratégique du président Reagan, mais encore M. Gorbatchev s'apprête à faire à Paris, dans un mois, une visite dont il entend bien tirer succès. Entre la mentalité de «forteresse assiégée» de l'un et la « main tendue » de l'autre, le compromis n'était pas évident.

Il a été trouvé dans une série de silences qui finissent, à force d'accumulation, par devenir bruyants. Rien, dans la déclaration commune publiée ce mercredi par «l'Humanité», sur les relations avec les partis socialistes, sur la force nucléaire française, et même sur la visite de M. Gorbatchev à Paris. Rien non plus sur l'Afghanistan ni même, curieusement, sur les tensions actuelles en Afrique du Sud ou dans d'autres régions du monde, exception faite d'une solidarité « chaleureuse » avec le Nicaragua. Tout au plus peut-on noter le ton plus cool avec lequel la partie soviétique, sous la houlette de M. Gorbatchev, reprend à son compte les formules chères aux communistes français sur la « diversité » et les « divergences » entre PC ou sur les « drames » auxquels a donné lieu la « construction du socialisme ».

C'est aussi la première fois depuis les années 50 que Moscou cite la Chine au premier rang des « bons pays » qui, après l'URSS, prennent des positions utiles à la paix. Il en faudrait tout de même davantage pour faire de ce long texte un véritable événement.

(Lire nos informations page 6.)

LE CONGRÈS DE BLACKPOOL

Les syndicats britanniques au bord de la scission

Une atmosphère de crise règne au congrès des syndicats britanniques réuni à Blackpool depuis le début de la semaine. Le grave désaccord qui séparait la direction du TUC de plusieurs organisations syndicales n'a pu être résolu et une scission du mouvement paraît difficilement évitable, malgré les efforts de son secrétaire général, M. Norman Willis, pour en préserver l'unité.

De notre envoyé spécial

Blackpool. – « *Un désastre* », dit-on à Blackpool où l'heure n'est plus aux précautions oratoires ni aux dissimulations. Ce sinistre constat fait par l'un des principaux dirigeants syndicaux de la fonction publique résume le sentiment de beaucoup de délégués au congrès annuel du TUC, quel que soit leur camp. Le Trade Union Congress, jusqu'alors centrale unique, est atteint par la division, l'une des plus graves de son histoire. L'Union des techniciens (AUEW), le deuxième syndicat britannique qui compte un million d'adhérents, a en effet fait acte de dissidence en confirmant dans la soirée du 3 septembre son refus de se plier à l'ultimatum que lui avait adressé la semaine dernière l'état-major du TUC (*le Monde* du 3 septembre). Le délai de réflexion n'aura servi à rien : les positions se sont durcies de part et d'autre.

Après une ultime tentative de conciliation effectuée par le secrétaire général du TUC, M. Norman Willis, le comité exécutif de l'AUEW a indiqué que, selon le vœu de ses adhérents, il persisterait à accepter l'argent du pouvoir pour couvrir les frais d'organisation des votes par correspondance. La nouvelle législation que Mme Thatcher a fait adopter ces dernières années par le Parlement rend certains votes obligatoires et prévoit une prise en charge publique des frais de ces consultations. Elle vise à s'assurer que la base sera consultée systématiquement pour les initiatives les plus importantes, comme les grèves.

Le comité central du TUC a réitéré sa décision : pas question d'admettre que l'un ou l'autre des syndicats enfreigne l'engagement pris en 1982 de résister autant que possible à l'application des lois jugées « *scélérates* » parce qu'elles ont pour but de limiter l'activité syndicale. L'acceptation du défraiement proposé par le gouvernement est considérée par la majorité du TUC comme une « *inadmissible compromission* » et une « *infraction intolérable* » à la discipline du mouvement.

Le comité central, qui se réunissait ce mercredi matin 4 septembre, devrait prononcer la «suspension» de l'AUEW. Cela signifie à brève échéance une exclusion pure et simple, car il est peu vraisemblable que les adhérents de ce syndicat très modéré reviennent bientôt sur leur position actuelle.

Le départ du syndicat des ingénieurs et techniciens devrait en entraîner un autre, celui du syndicat des électriciens, des employés de l'électronique, des télécommunications et de la plomberie (EETPU), qui compte 380 000 membres. En effet les délégués de l'EETPU ont fait savoir depuis le début du conflit qu'ils se solidariseraient totalement avec leurs collègues de l'AUEW, et quitteraient la conférence en même temps qu'eux. Mercredi matin, cette issue semblait inéluctable, pour le plus grand désarroi de M. Willis, partagé entre la nécessité de maintenir la discipline au sein du TUC et celle de préserver l'unité. La crédibilité du mouvement est en cause dans les deux cas, au moment où les organisations de travailleurs devraient plus que jamais faire face à l'« offensive » du gouvernement de Mme Thatcher, toujours aussi déterminé à les faire plier.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

LE PREMIER MINISTRE A LA TÉLÉVISION

M. Laurent Fabius veut faciliter l'aménagement du temps de travail

M. Laurent Fabius est l'invité de l'émission d'Antenne 2 « L'heure de vérité », mercredi soir 4 septembre. Il sera, comme le 5 septembre 1984, interrogé par Alain Duhamel, Albert du Roy et Michel Tardieu. Cette date coïncide donc à la fois avec la rentrée politique et sociale et avec l'anniversaire d'une année de pouvoir du premier ministre. Donner le ton de la rentrée et, surtout, mettre en valeur le bilan de sa propre action afin, notamment, de corriger l'image d'un premier ministre plus prompt à se protéger qu'à décider, tels sont les objectifs prioritaires de M. Fabius.

Pour M. Laurent Fabius, l'exercice s'annonce difficile. Le premier ministre souhaite avant tout profiter de l'occasion pour annoncer des mesures sur l'emploi et fixer les grands objectifs du gouvernement jusqu'aux élections de mars 1986. Il entend insister sur l'efficacité de son action, dresser un bilan de l'année passée à la tête du gouvernement et se tenir au-dessus des péripéties quotidiennes.

Mais il ne peut échapper à des questions plus embarrassantes sur des sujets d'actualité : affaire Greenpeace, controverses sur la cohabitation, débats au sein du Parti socialiste avant le congrès de Toulouse, fronde de M. Rocard, et, dans le domaine social, le comportement de la CGT. Autant de questions terre à terre qui risquent d'éloigner le premier ministre de thèmes plus flatteurs, tels les résultats obtenus grâce à la politique de rigueur économique et la modernisation de l'industrie. Et dans le même temps, M. Fabius doit corriger l'image d'indécision qu'on lui prête, montrer que sa discrétion des derniers mois n'était pas synonyme d'absence.

Le premier ministre aurait aimé centrer l'essentiel de l'émission sur le dossier social. A l'Hôtel Matignon, on regrette que l'« effet d'annonce » ait été entamé par les déclarations – jugées intempestives – de Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, sur la flexibilité de l'emploi. A tel point que ces derniers jours, on a feint – dans les milieux proches du chef du gouvernement – d'abandonner des projets qui, pourtant, avaient été discutés par un conseil interministériel au début du mois d'août. L'objectif des collaborateurs de M. Fabius est certainement de recréer un effet de surprise, mais il est vrai qu'entre-temps des réticences sont apparues. Certains ministères ne voient pas d'un très bon œil le projet consistant à lier l'octroi des aides publiques à l'existence d'accords contractuels (d'entreprise ou de branche) sur l'aménagement du temps de travail.

Toutefois M. Fabius se doit de saisir cette « *dernière chance pour l'emploi* », selon l'expression de M. Edmond Maire. S'appuyant sur les recommandations de M. Dominique Taddéi, parlementaire en mission chargé de rédiger un rapport sur ce sujet, le premier ministre précisera ses intentions à défaut d'annoncer des mesures concrètes. Il encouragera les partenaires sociaux à conclure des accords en accompagnant ses exhortations de quelques allégements fiscaux, notamment sur les amortissements. Pour réduire le temps de travail, pour utiliser de manière plus rationnelle les équipements industriels, il n'est pas nécessaire de faire voter des lois ou de changer des textes réglementaires.

Le rapport Taddéi reste très prudent sur le travail de nuit ou le travail dominical qui inquiète les syndicats, mais il insiste sur les possibilités d'aménager les activités de jour (quarante heures de travail sur une semaine qui comporte cent deux heures utiles). C'est pourquoi M. Taddéi préconise des horaires diversifiés. Si l'industrie accepte ces modifications, l'exemple pourrait être suivi dans les secteurs de services et, pourquoi pas, dans la fonction publique. Le premier ministre a demandé au rapporteur de poursuivre sa mission dans ce sens.

A. Le.

Eurêka : Bonn va débloquer des crédits

Le gouvernement ouest-allemand s'apprête à affecter d'importants crédits au projet de communauté technologique européenne Eurêka, a-t-on appris mardi 3 septembre à Bonn. Ce budget prévisionnel s'élèverait à plusieurs milliards de marks pour une période de cinq ou six ans. La France avait pour sa part indiqué, lors des assises européennes de la technologie, organisées le 17 juillet dernier à Paris, qu'elle allait débloquer une première tranche de crédits de 1 milliard de francs pour Eurêka dès 1986.

La décision de Bonn, encore officieuse, renforce la crédibilité du projet d'origine française et dissipe l'équivoque qui caractérisait jusqu'alors la position de la RFA à l'égard d'Eurêka.

(Lire page 3 l'article de HENRI DE BRESSON.)

AU JOUR LE JOUR

Retraité

C'est une consolation pour les honnêtes gens : les tyrans finissent toujours par débarrasser le plancher d'une manière ou d'une autre. Pol Pot, l'un des hommes qui firent du Cambodge un vaste cimetière, vient ainsi d'être remplacé à la tête des forces des Khmers rouges : il a été nommé chef d'un bureau d'études, ce qui est une belle fin de carrière.

On n'a pas le cœur à lui souhaiter une longue et heureuse retraite, à ce partant-là. Ni à dire qu'il a amplement mérité de se reposer désormais. On se bornera à espérer qu'il cultivera bien son jardin, pour fleurir les tombes de ses victimes.

BRUNO FRAPPAT.

Profession : agent secret

par JACQUES ISNARD

On entre dans le renseignement par patriotisme, comme on entre en religion par vocation. On y sert une grande partie de sa vie par routine ou par passion, comme dans n'importe quelle autre profession, mais, la discipline aidant, on devient plus strict, plus rigoureux, plus maniaque qu'ailleurs. Métier oblige.

On en sort désabusé ou amer, méfiant aussi : une seconde nature, si l'on y fait une longue carrière. A moins qu'une interruption imprévue ne vienne, prématurément, vous délivrer de ce ghetto qu'est la profession d'agent secret du gouvernement. Alors, dans une nouvelle vie, on réapprend à respirer comme tout le monde, en oubliant cette satanée contrainte du mystère qui rythme une existence d'espion, la sienne propre et celle de sa famille. On vieillit, la peur d'être pris en défaut n'est plus au ventre, mais le regard reste tourné vers l'ancien service : on ne rompt pas aisément les ponts avec la «boîte».

Environ mille cinq cents agents civils et mille trois cents militaires, soit les effectifs permanents de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), connaîtront cette destinée. Ils sont venus de tous les horizons politiques, de toutes les origines techniques, avec toutes les spécialités possibles, y compris celle de perceur de coffres ou de fabricant de faux-papiers. Les gouvernements qui se sont succédé les y laissent derrière eux, après les avoir recrutés, comme autant de couches de sédimentation malgré les purges fréquentes et l'âge de la retraite : c'est ce qu'on appelle « les tranches napolitaines ».

Pour les militaires, c'est une affectation comme une autre. On sort des écoles d'officiers ou de sous-officiers. On présente des certificats ou des diplômes techniques du renseignement, en même temps qu'on est invité à fréquenter quelques facultés ou instituts d'enseignement supérieur (Langues orientales, Sciences politiques, DEUG ou licence). On subit des stages de perfectionnement, de huit à dix mois, internes à la DGSE (Mme Dominique Prieur, le capitaine détenu à Auckland dans l'affaire de Greenpeace, est sortie major de sa promotion il y a quelques années).

Tel jeune officier se retrouve à un poste « sensible » du service parce qu'un accident, en manœuvres, lui interdit d'espérer désormais un beau commandement dans l'armée de terre. Celui-là, volontaire et doué pour un tel travail, de beaux yeux bleu horizon capables de mentir avec aplomb, y a entraîné quelques-uns de ses meilleurs compagnons d'armes, y compris sa propre épouse traductrice de langues slaves. Tel autre, enfin, croit être au service d'une Eglise qui luttera contre le communisme, un mal, dit cet homme pieux, « *qui commence avec la lecture du* Monde ».

Pour quelques-uns d'entre eux qui finiront général ou ambassadeur français en Afrique, combien d'autres devront se contenter d'une carrière tout entière vouée à la traque du renseignement. Artisans moyens ou professionnels reconnus, ils sont oubliés de leur arme d'origine et, faute de pouvoir s'« oxygéner » ailleurs pour se changer les idées, ils deviennent des fonctionnaires de l'espionnage, un peu sclérosés mais compétents aussi.

Chez les civils, c'est davantage du volontariat ou les hasards des rencontres. On est coopté plutôt que candidat. De très longs entretiens et des tests psychotechniques préparent le terrain. On est repéré, très jeune, dans des établissements universitaires ou on est, plus rarement, sélectionné par petites annonces (l'essai fut tenté timidement, dans un passé récent, sans grand succès à vrai dire, pour les scientifiques et les économistes, qui étaient recherchés mais n'ont pas répondu à l'offre). On met, enfin, à l'épreuve certains « honorables correspondants », des informateurs bénévoles du service, pour mieux les embaucher.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LIRE

débats

COHABITATION

Les exercices sur le thème de la cohabitation se multiplient.
Et nous sommes encore à six mois des échéances électorales !
André Astoux imagine une situation où le gouvernement n'aurait pas de coloration politique.
Roger Belin retourne tous les « cas de figure » et propose des solutions.
Pierre Lefranc, au nom des gaullistes, demande que les sectarismes cèdent devant l'intérêt national du rassemblement.

Tout dépendra des forces en présence

Inutile de tirer des plans sur la comète
La situation sera très variable car de nombreux paramètres sont à considérer.

par ROGER BELIN (*)

QUE deviendraient nos institutions, comment *pourraient-elles fonctionner* si demain le président et l'Assemblée s'opposaient l'un à l'autre ?

Notre Constitution, et c'est sans doute un de ses mérites, peut se lire de plusieurs manières, de deux au moins. Dans une première lec*ture*, le *président prédomine* sans conteste. Dans la seconde, un système parlementaire rationalisé donnerait la priorité au couple gouvernement-Assemblée : le président serait alors un arbitre et un garant ; le gouvernement, dont le premier ministre dirige l'action, *déterminerait et conduirait la politique* de la nation. La cohabitation d'un président avec une Assemblée dont l'orientation politique serait très différente de la sienne est permise par le texte de la Constitution et donnerait même à certaines de ses dispositions (articles 20 et 21 *notamment) toute leur portée.*

Mais elle se heurterait à beaucoup d'obstacles. D'une part, elle marquerait une rupture profonde avec la pratique constitutionnelle des vingt-cinq dernières années et imposerait au président de la République un changement très important de son rôle et de sa mission. D'autre part, elle placerait la majorité de l'Assemblée et le gouvernement qui aurait sa confiance dans une situation frappée de précarité : l'un et l'autre n'auraient pas en face d'eux un président ligoté ou paralysé par des textes ou des traditions constitutionnels comme l'étaient les présidents de la IIIe et de la IVe République, mais un président investi de véritables pouvoirs, dispensé dans certains cas de l'obligation du contreseing, nullement tenu de signer systématiquement tous les décrets qui lui sont légalement soumis, capable, au moment qui lui conviendrait le mieux et pour les motifs qui lui paraîtraient les meilleurs, de provoquer un conflit avec le gouvernement et de dissoudre l'Assemblée.

La cohabitation serait, à coup sûr, très difficile si des divergences graves existaient entre le président et l'Assemblée sur des points fondamentaux concernant la politique étrangère ou la défense. Son avenir même dépendra, en outre, de l'importance et de la cohésion de la majorité de l'Assemblée : la représentation proportionnelle, en augmentant les risques de division de cette majorité et, par suite, la marge de manœuvre du président, la favoriserait plutôt.

En bref, la cohabitation serait une rude épreuve pour le fonctionnement quotidien des pouvoirs publics, *en même temps qu'elle* serait périlleuse pour la majorité parlementaire.

Faut-il en conclure que le refus de la cohabitation serait la voie la plus facile ? Si le refus émane du président, s'il considère comme inacceptable pour lui de former un *gouvernement qui, appuyé par* l'Assemblée, mènerait une politique qu'il n'approuverait pas et de renoncer ainsi au rôle qui était le sien, si, devant l'impossibilité morale de dissoudre une Assemblée qui vient d'être élue, il se démettait de ses fonctions, les choses *seraient assez simples. Elles* le seraient beaucoup moins si, le président acceptant la cohabitation, la majorité de l'Assemblée la refusait.

La lettre et l'esprit

Aucune disposition constitutionnelle n'autorise l'Assemblée à démettre le président de la République, hors, sans doute, du cas de haute trahison. Mais la mise en accusation du président pour haute trahison ne pourrait être envisagée que s'il commettait une faute grave, une violation évidente de la Constitution. Or, en acceptant de jouer le jeu parlementaire, le président respecte la lettre et l'esprit de nos institutions. La majorité de l'Assemblée ne peut donc agir contre lui que d'une manière indirecte, en censurant d'une manière systématique tout gouvernement formé par lui : c'est ce procédé qui a été utilisé à deux reprises sous la IIIe République. Mais son emploi serait beaucoup moins simple qu'en 1887 ou en 1924. La majorité parlementaire devrait en effet mettre en œuvre la procédure de la motion de censure, minutieusement réglementée par l'article 49 de la Constitution et beaucoup plus contraignante que la question de confiance informelle de la IIIe République. Elle ne pourrait y parvenir avec succès que si elle était numériquement absolue et politiquement résolue.

Devant une Assemblée qui se dresserait avec force et constance contre lui, le président ne serait pas sans armes. Plutôt que de recourir aux pouvoirs exceptionnels *de l'article 16 de la Constitution*, manifestement inadaptés à une telle situation, il pourrait prendre son temps, faire durer le conflit, attendre les premières fissures de la majorité parlementaire et choisir le moment opportun pour en appeler au suffrage universel par le *référendum* ou la *dissolution* de l'Assemblée.

Ces quelques considérations permettent de conclure que le problème de la cohabitation ne comporte pas de solutions *a priori* : tout dépendra, après les élections de 1986, des forces en présence, de la composition de l'Assemblée, de la structure de la majorité nouvelle, de sa cohésion, enfin et surtout de l'appréciation que le président de la République portera sur la situation politique du moment.

(*) Ancien secrétaire général du gouvernement.

A nous deux, Machiavel !

Et si le nouveau gouvernement de 1986
était composé de notables étrangers à la « classe politique » ?

par ANDRÉ ASTOUX (*)

LE monde politique raisonne comme s'il n'y avait plus en France que des citoyens de gauche opposés à des citoyens de droite. Alors, puisque le président de la République est l'élu de la gauche et que la prochaine Assemblée nationale sera probablement classée à droite, la « cohabitation » entre les deux milliers de l'Etat sera soit impossible, soit inacceptable, soit tolérable à condition que le premier se résigne à l'état de disgrâce en cultivant son jardin.

Il existe pourtant une hypothèse que Machiavel aurait pu inspirer s'il en était besoin. La voici ! Supposons qu'au lendemain des élections législatives de 1986 le président nomme premier ministre non pas un de ses fidèles ni l'un de ses adversaires, pas davantage un homme du milieu qui essaierait de joindre les deux bouts, mais une personnalité sans aucune allégeance politique caractérisée, indiscutablement respectable et respectée, dont la qualité, la capacité, l'impartialité, la sincérité, le dévouement au bien commun aient notoirement forcé la sympathie de tous. Il en existe peut-être dans le gouvernement actuel...

Supposons que ce premier ministre propose au président un gouvernement composé de notables dont la réputation sorte du cadre des instances politiques : tel doyen de faculté publiquement neutre, tel navigateur connu et aimé, tel général *ayant commandé les armées*, tel éminent professeur de médecine, tel grand comédien, chorégraphe ou chef d'orchestre, telle vedette familière de la télévision, tel responsable syndical ardent mais mesuré, tel entrepreneur audacieux et chanceux, tel économiste jeune, brillant, imaginatif, tel haut fonctionnaire dont les services ont été unanimement reconnus.

Supposons qu'il s'y ajoute telle sommité du Parlement européen et telle vibrante vengeresse de l'Occident menacé. Supposons encore que se joignent à cet aréopage quelques parlementaires de tous bords, transfuges par ambition ou par devoir comme il en existe partout et toujours. Supposons enfin que ce premier ministre présente à l'Assemblée un projet de gouvernement qui ne soit ni marqué par l'idéologie socialiste ni frappé du sceau libéral, mais détaché de tout dogme, exempt de tout sectarisme, empreint de bon sens, de volonté, de courage, d'honnêteté et de vérité.

Que se passerait-il ? Hormis certains extrémistes d'ici et de là, qui pourrait censurer un tel gouvernement sans risquer de contrarier l'opinion publique, hostile aux complications et lassée par les débats politiques depuis qu'ils sont redevenus ce qu'ils étaient dans le passé ?

Bien sûr, ce serait un stratagème pour atteindre l'échéance des élections présidentielles de 1988. Bien sûr, cela ne répondrait pas à l'esprit de la Constitution, qui suppose implicitement une harmonie entre la majorité qui élit le président et celle qui désigne les députés. Bien sûr, un tel gouvernement serait freiné dans son action par les faiseurs de lois envieux. Bien sûr, il ne disposerait d'aucun appareil national organisé pour le soutenir. Bien sûr, les épreuves de notre époque éroderaient son crédit initial au fil des jours.

Séparation des pouvoirs

En pareille circonstance, les supporters de la Ve République nouvellement élus ne devraient pas revendiquer la conduite des affaires au nom de leur majorité en oubliant que le général de Gaulle souhaitait avant tout la séparation des pouvoirs exécutif et législatif.

Le problème qui serait alors posé serait celui de la confusion invisible mais profonde créée au sein du pouvoir exécutif lui-même entre un gouvernement tout neuf, devenu populaire à proportion du ressentiment de la nation envers celui qui l'aurait nommé, et la faiblesse, sinon l'impuissance du premier magistrat de la République, chef de la diplomatie et des armées, qui ne peut incarner le rayonnement de la France que dans la mesure où il dispose de la confiance et de l'appui de son peuple.

(*) Ancien chargé de mission du général de Gaulle, auteur de *Eh bien, mon cher et vieux pays... — Dialogues posthumes avec de Gaulle*, à paraître aux éditions Lieu commun le 15 septembre 1985.

COURRIER DES LECTEURS

Une réponse du professeur Léon Schwartzenberg

En réponse à la publication le 31 août 1985, sous le titre « Le cas de M. Schwartzenberg », de la lettre d'« *un lecteur du* Monde *pour qui l'anonymat est une nécessité statutaire* », je tiens à faire savoir que je ne retire aucune ligne à ce que j'ai écrit.

Interrompre, à la demande d'un malade à bout de vie, avec l'approbation de ceux qui l'aiment, une existence définitivement malheu*reuse relève de la conscience exclu*sive de ceux qui sont concernés et de personne d'autre.

Imaginer qu'un acte d'une telle importance et aussi douloureux puisse faire l'objet d'une rétribution donne une idée de la bassesse du statutaire qui vous a écrit.

Je laisse évidemment vos lecteurs habituels juges du procédé qui consiste à publier une lettre anonyme appelant à une inculpation.

Je ne savais pas que *le Monde*, né à la Libération, pouvait prendre le relais des corbeaux.

LÉON SCHWARTZENBERG.

[Lorsqu'un lecteur qui signe de son nom et nous donne son adresse demande l'anonymat pour de légitimes raisons, nous déférons à son souhait.]

Staline et les Sudètes

Dans *le Monde* du 23 août, M. Roger Mayer, militant de base du PCF, engage un débat avec Roland Dumas, où, reprenant des termes de Régis Debray, il évoque des crises historiques dont les solutions obtenant l'adhésion des « *gens en place* » ont fait « *la honte et l'embarras des pays* »... ici de la France. Il s'agit notamment de Munich 1938. (...)

Il est toujours difficile, même aujourd'hui, d'en débattre objectivement. On a parlé de capitulation de la France et de la Grande-Bretagne devant Hitler. C'est vraiment simplifier un peu trop les choses. Ceux qui ont vécu ce temps-là n'ont pas oublié que deux jours avant l'accord de Munich on croyait la guerre immédiate. Nous aurait-elle été plus favorable en 1938 qu'en 1939 et en 1940 ?

Mais ce que l'on peut dégager aujourd'hui d'une succession d'événements explosifs et contradictoires, c'est la cause essentielle du conflit. Il s'agissait *de la province des Sudètes*, d'une population allemande largement majoritaire annexée en 1919 à la Tchécoslovaquie — *alliée protégée de la France* — contre les protestations de la social-démocratie allemande et autrichienne... et malgré les réticences discrètes des négociateurs anglais et américains. A Munich, on eut tort, peut-être, d'offrir à Hitler la satisfaction d'une revendication formulée dix-neuf ans plus tôt.

Mais pourquoi MM. Debray et Mayer ne nous parlent-ils pas de la solution imposée par Staline de la question des Sudètes, en 1945 ? On a, en fait, justifié implicitement Hitler. On a reconnu qu'en effet la province des Sudètes était en grande majorité de population allemande. Hitler en avait conclu que la province devait être annexée par l'Allemagne. Staline a décidé que, pour que le territoire puisse être annexé à la Tchécoslovaquie, il fallait tout simplement *expulser toute la population allemande installée là depuis des siècles.* Et l'opération fut accomplie dans des conditions abominables...

ROGER HAGNAUER
(Meudon-la-Forêt.)

La tranquille affirmation des Québécois

(...) Une semaine passée à Montréal et à Québec cet été, sous les auspices du séminaire organisé par le Centre pour l'étude du Canada de l'université de l'Etat de New-York à Plattsburgh, a permis à un étranger, toujours francophone impénitent, qui arrivait pour la première fois à Montréal en 1960, de mesurer les changements qui se sont produits en un quart de siècle au sein de la société québécoise.

Contrairement à ce qu'on lit souvent à l'étranger, il lui a semblé que le Montréal commerçant et résidentiel avait gardé l'essentiel de son visage anglo-américain. La présence de la langue anglaise écrite et parlée reste dominante dans les quartiers d'affaires. Mais l'attitude des francophones, elle, a profondément changé. Là où il y avait gêne et réticence, il y a une tranquille affirmation de son identité linguistique et culturelle. En bref, comme professeurs, journalistes, hauts fonctionnaires et hommes politiques l'ont répété aux enseignants qui participaient au séminaire de Plattsburgh, *les Québécois de langue française* ont cessé d'avoir un comportement de minorité sur leur propre territoire (...).

Dans la ville de Québec, ce visiteur francophone eut même, un instant, le sentiment d'un renversement total des rôles respectifs des anglophones et des francophones. Alors qu'il était parti un soir, à pied, à la recherche du théâtre du Bois de Coulonges et qu'il s'était quelque peu égaré, il demanda son chemin à un passant. Il eut la surprise de s'entendre répondre fort courtoisement, dans un français parlé avec un accent anglais presque caricatural, par le monsieur auquel il s'était adressé.

Et pourtant la partie est encore loin d'être gagnée par les 2 % de la population totale du continent nord-africain qui se battent pour survivre en français et faire respecter leur identité (...).

PIERRE AUBERY,
professeur (Buffalo).

Le breton et l'arabe

Le 11 août dernier au « Forum RMC », M. Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale et professeur d'histoire, a cru bon de tenir les propos suivants : « *Quand j'entendais dire par Jack Lang qu'il allait y avoir un CAPES de breton, je me disais qu'à Marseille il faudrait bientôt presque un CAPES d'arabe pour pouvoir aller justement dans le sens que souhaitait le ministre.* »

Grâce notamment au rayonnement mondial d'une équipe d'arabisants de niveau exceptionnel réunie autour de l'inoubliable Louis Massignon, il existe en France non seulement un CAPES mais aussi une agrégation d'arabe. En 1985, vingt-trois postes étaient à pourvoir pour ce CAPES, six pour cette agrégation !

GASTON BORDET
Maître de conférence à l'université de Besançon.

Détruire, disent-ils...

Si une nouvelle majorité est élue, prendra-t-elle la responsabilité de mettre à bas les institutions de la Ve République ?

par PIERRE LEFRANC

L'APRÈS-86 est naturellement un souci pour les Français. La plupart d'entre eux pensent que le scrutin installera à la Chambre une majorité de députés différente de celle qui existe actuellement et se demandent ce qu'il adviendra.

Supposons cette prévision exacte : voici en place une majorité parlementaire opposée à celle qui a soutenu les gouvernements mis en place depuis 1981 par le chef de l'État. Tous les partis qui constitueraient cette nouvelle majorité proclament aujourd'hui que le président de la République n'aura qu'un choix : celui de se soumettre ou de se démettre. Sachant que le président de la République ne se démettra pas, que veulent ces parties ? Une paralysie de la vie politique ? Une crise de régime ? La mort de la Ve République ?

Que l'on se souvienne combien rude et longue a été la lutte du général de Gaulle — douze ans, dont onze de traversée du désert — pour nous doter d'institutions modernes et que l'on apprécie combien est devenu profond l'attachement des Français *à ces institutions. Pour des questions* d'intérêts électoraux ou d'ambitions personnelles, peut-on prendre le risque de détruire cette construction qui fonctionne — alternance comprise — de façon satisfaisante depuis plus d'un quart de siècle ? Ce serait folie et crime.

Si, des élections, surgit une nouvelle majorité, la France ne peut pour autant sombrer dans une guéguerre des rives droite et gauche de la Seine et disparaître pendant deux années des grands débats économiques et politiques qui *agiteront* la planète.

La raison et l'intérêt supérieur commandent que les hommes chargés de nos affaires, du premier au plus modeste, trouvent des terrains d'entente sur les points essentiels. Considérant les orientations de l'actuel gouvernement et ses choix, une telle coopération ne devrait pas soulever de difficultés insurmontables. Certes, il existe des divergences — n'en trouve-t-on pas à l'intérieur même des partis démocratiques ? — mais sur les grandes options telles que la rigueur économique, la défense, l'indépendance, les positions ne sont guère éloignées.

Tous ceux qui font passer l'avenir du pays avant les sectarismes ont, par conséquent, le devoir de trouver les bases d'une cohabitation constructive. Parmi eux, les fidèles qui *s'inspirent des principes affirmés* sans relâche par de Gaulle savent que sa préoccupation première n'a jamais cessé d'être le rassemblement des Français ; ils ont donc la tâche de montrer la voie. « *Jamais la fortune n'a trahi une France rassemblée* », affirmait le général en 1947. Appelant à se joindre à lui toutes les forces politiques, n'a-t-il pas justement élaboré la Ve République, entouré du secrétaire général du Parti socialiste et des représentants du centre ?

En la circonstance, et demain, l'obligation impérative n'est pas de diviser par des *refus d'œuvrer* ensemble, mais, au contraire, pour la sauvegarde des institutions et la continuité de la France, de saisir cette occasion pour consentir l'effort national nécessaire à l'indispensable cohabitation constructive.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

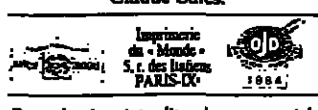
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	*972 F*	*1 404 F*	*1 800 F*

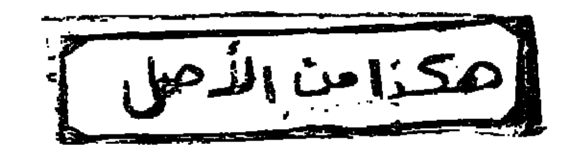
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire *tous les noms propres en capitales* d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4.20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1.80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1.20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7.50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0.350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9.00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1.60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

République fédérale d'Allemagne

Bonn s'engage résolument dans le projet Eurêka

De notre correspondant

Bonn. – La volonté de jouer à fond la carte de la coopération européenne dans le domaine des technologies du futur est en train de l'emporter en Allemagne fédérale. Le chancelier serait maintenant prêt à consacrer un important effort financier en faveur du projet Eurêka. Le ministère de la recherche et de la technologie a fait savoir en ce début de semaine qu'il envisageait de dégager dans son budget 1986 un montant de 100 millions de DM environ (300 millions de francs) pour la phase préliminaire et que l'effort de la RFA pour les cinq à six années à venir pourrait atteindre ou même dépasser 10 milliards de DM.

Cet effort n'interdirait pas une coopération avec les Américains en matière de défense spatiale, mais il semble de plus en plus que le rôle du gouvernement sera limité à apporter une caution politique. Une délégation de hauts fonctionnaires et d'industriels devait entamer ce mercredi 4 septembre un séjour d'une dizaine de jours aux Etats-Unis pour tenter de savoir définitivement de quoi il retourne. Ses objectifs sont finalement assez limités. Ceux qui avaient envisagé au départ une véritable coopération qui aurait ouvert aux industriels, moyennant participation financière allemande, la porte des laboratoires scientifiques américains, ont dû déchanter. Six mois après le fameux ultimatum de M. Weinberger, le chef du Pentagone, on en est toujours à se demander quelles garanties offriront les Américains que les recherches effectuées pour leur compte par les firmes allemandes seront réutilisables par celles-ci.

La mission allemande, dirigée par le conseiller du chancelier Kohl en matière de politique étrangère, M. Horst Teltschik, doit s'efforcer de tirer au clair des questions comme la propriété des résultats de ces recherches, ou les retombées possibles sur le plan de la technologie civile. Le gouvernement allemand souhaite en outre trouver une forme quelconque d'accord avec Washington pour fixer les règles du jeu. D'engagement financier, il ne semble pour l'heure plus question.

Cette incertitude a finalement facilité la tâche des ministres des affaires étrangères et de la recherche, MM. H.D. Genscher (libéral) et Heinz Riesenhuber (CDU), depuis longtemps convaincus que l'Allemagne a davantage à gagner à miser sur la coopération européenne dans le domaine des technologies du futur. Le chancelier Kohl avait pris depuis plusieurs mois la décision de principe d'apporter son soutien aux premières propositions françaises en la matière.

Mais le risque persistait jusque-là de voir la RFA courir deux lièvres à la fois et refuser, pour des raisons de priorité, mais aussi d'austérité budgétaire, de se donner réellement les moyens d'une ambition européenne. En présentant en juillet dernier son projet de budget pour 1986 et son plan de finances à moyen terme, le ministre des finances, M. Gerhardt Stoltenberg, avait indiqué qu'il ne prévoyait rien pour Eurêka, se bornant à reconnaître le droit de M. Riesenhuber à affecter comme il le voulait ses crédits de recherche.

La petite guerre n'est d'ailleurs pas finie. On continue d'affirmer au ministère des finances qu'il n'y a rien de nouveau et de mettre en garde contre *« ceux qui prennent leurs désirs pour des réalités »*. Mais les discussions qui se sont déroulées depuis l'été entre les pays européens intéressés, notamment entre la RFA et la France, ont permis d'avancer suffisamment dans la définition d'Eurêka pour avoir des éléments un peu plus précis à faire valoir. Le moment est d'autant plus propice pour aborder frontalement la question des finances que les débats du Bundestag sur la loi de finances 1986 commençaient mercredi à Bonn. Le matin même, MM. Genscher et Riesenhuber devaient avoir un petit déjeuner de travail pour arrêter leur stratégie. Celui-ci sera suivi d'une rencontre entre M. Genscher et M. Stoltenberg dès vendredi.

La rencontre de Hanovre

La nomination, lundi, de M. Lutz Stavenhagen (CDU) comme secrétaire d'Etat parlementaire au ministère des affaires étrangères (en remplacement de M. Alois Mertes, décédé au début de l'été) est, en outre, interprétée dans les milieux politiques comme un signe de l'appui dont dispose désormais M. Genscher auprès du chancelier Helmut Kohl. M. Stavenhagen s'occupait, jusqu'à présent, des questions de recherche et de technologie au sein de la commission budgétaire du Bundestag. Il s'est prononcé, lundi encore, pour un engagement financier dès 1986.

Le 18 septembre prochain, une importante réunion doit se tenir à Bonn entre les représentants des ministères concernés pour préparer la conférence de Hanovre (prochain rendez-vous des pays européens pour jeter les bases concrètes de leur coopération). Cette conférence, où le chancelier Kohl devrait annoncer lui-même l'ampleur des efforts qu'il est prêt à faire en faveur de la coopération technologique européenne, se déroulera les 5 et 6 novembre sous la présidence de M. Genscher. La délégation allemande sera conduite par M. Riesenhuber. Les Allemands espèrent que l'on pourra s'y mettre d'accord sur plusieurs projets dans le domaine des ordinateurs, de la robotique, des lasers, mais aussi dans celui des technologies de l'environnement. Les conversations entre la France et la RFA se déroulent, jusqu'à présent, à la satisfaction de Bonn.

Les deux pays sont d'ores et déjà d'accord, indique-t-on, sur le principe d'un secrétariat à présidence tournante pour assurer une coordination souple des efforts nationaux, ainsi que sur la nécessité de concentrer les efforts dans les secteurs où les moyens nationaux ne suffiraient pas. On estime par ailleurs à Bonn que les questions de financement seront à régler projet par projet au niveau national entre les gouvernements et leurs propres industries.

HENRI DE BRESSON.

La démission de M. Wischnewski risque de réveiller les querelles internes du SPD

De notre correspondant

Bonn. – La *« baraque »* – il faut entendre par là le siège fédéral du Parti social-démocrate à Bonn – connaît, elle aussi, une rentrée agitée. Comme s'il ne suffisait pas au SPD d'avoir à se trouver un candidat pour les élections législatives de 1987, la première réunion de son présidium s'est achevée mardi 3 septembre par la démission retentissante de son trésorier, M. Hans-Jürgen Wischnewski, qu'un conflit de personnes opposait apparemment au chef du groupe parlementaire et vice-président du parti, M. Hans-Jochen Vogel. Son départ est lié à des désaccords sur la gestion des finances du parti, qui traversent une mauvaise passe.

M. Wischnewski, élu à ce poste au dernier congrès du SPD, en mai dernier, n'a pas caché qu'il ne pouvait plus supporter que M. Vogel *« vienne toujours mettre le nez dans ses affaires avec son air supérieur de proviseur de lycée »*. Ce dont l'intéressé se défend en affirmant qu'il n'a fait que son devoir en posant des questions d'intérêt général pour tout le parti.

La querelle serait banale si M. Wischnewski n'était l'une des plus vieilles figures du SPD et surtout l'un des anciens proches collaborateurs de M. Helmut Schmidt. Ses rapports avec l'actuelle direction du parti sont devenus fort distants. Secrétaire général du SPD de 1968 à 1972, M. Wischnewski avait ensuite été appelé au ministère des affaires étrangères comme secrétaire d'Etat, avant de devenir, de 1976 à 1979, ministre d'Etat à la chancellerie, l'un des hommes les plus puissants de Bonn. Il avait, à ce titre, accompagné, à l'automne 1977, le commando parti délivrer les otages du détournement d'avion de Mogadiscio. Après 1979, M. Wischnewski, qui est en outre un spécialiste du tiers monde, avait quitté le gouvernement pour devenir vice-président du parti et s'occuper de questions d'organisation.

Sa démission tombe au plus mauvais moment pour la direction du parti, qui s'apprête à choisir son futur candidat pour la chancellerie et à partir en précampagne électorale. Si le favori est toujours M. Johannes Rau, ministre-président de Rhénanie du Nord-Westphalie, – qui hésite encore cependant – une candidature Hans-Jochen Vogel reste du domaine du possible malgré son échec de 1973 et son style un peu trop austère et cassant au goût de certains. Mais, surtout, cette démission va réveiller les spéculations sur les divisions d'un parti qui s'est encore mal remis des conflits de la fin de l'ère Schmidt sur la politique économique et surtout la politiques de défense.

H. de B.

Malgré les affaires d'espionnage

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR CONSERVE SON POSTE

(De notre correspondant.)

Bonn. – Le Bundestag a rejeté, le mardi 3 septembre, une motion présentée par l'opposition social-démocrate demandant la démission du ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, à la suite des affaires d'espionnage qui ont secoué Bonn ces dernières semaines. Au cours du débat, le chancelier Kohl a pris lui-même la défense de son ministre, estimant que celui-ci n'avait rien à se reprocher et qu'exiger la peau d'un ministre à chaque affaire d'espionnage reviendrait à se laisser dicter la loi par les services spéciaux de l'Est.

Le chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. Hans-Jochen Vogel, qui avait réclamé une session spéciale du Bundestag sur cette affaire, a lui-même reconnu que le ministre n'avait pas personnellement commis de faute technique. Mais il lui a reproché de ne pas avoir assumé correctement son rôle de supervision du Bundesverfassungsschutz, l'office où Hans-Joachim Tiedge s'occupait du contre-espionnage face à la RDA avant de se réfugier à l'Est, le 19 août dernier. Il a, d'une manière générale, accusé le chancelier Kohl de faire payer les « lampistes » chaque fois que son gouvernement est menacé par un nouveau scandale.

H. de B.

Yougoslavie

Une loi « nationale » sur la planification a été adoptée

Après de longs atermoiements motivés par les habituels conflits d'intérêts entre les diverses républiques et provinces autonomes qui constituent la fédération yougoslave, une nouvelle loi sur la planification a été adoptée, le 28 août dernier, par le conseil fédéral, l'une des deux chambres de l'Assemblée nationale. L'événement est d'importance, car, pour la première fois, la loi devrait, en principe, s'appliquer à l'ensemble du pays, même si elle ne concerne, dans un premier temps, que certaines activités économiques.

De notre correspondant

Belgrade. – Prétendre que c'est enfin le revirement tant attendu serait exagéré. Nombreux cependant sont ceux qui ont le sentiment que l'adoption de la loi sur la planification annonce un début de règlement de quelques-uns des grands problèmes yougoslaves qui paralysent l'Etat depuis belle lurette.

Le projet de loi publié en mars dernier (*le Monde* du 2 avril) tendait à unifier le système de planification qui, depuis la décentralisation de l'Etat en 1974, n'existait plus que théoriquement. C'est pourquoi le projet fut qualifié d'« étatiste ». On lui reprocha même de *« ne pas respecter les droits de la classe ouvrière de disposer entièrement du revenu »*. Chaque république et région autonome expliquait qu'il ne lui convenait pas – plus spécialement la Croatie, la Slovénie et Voïvodine – et présentait son propre projet comme le seul convenable. Un moment, l'observateur non averti aurait pu penser que ce projet du gouvernement était destiné à un pays tiers et non à la Yougoslavie.

La confusion qui s'ensuivit fut telle qu'elle amena le quotidien *Politika* à publier en première page sur trois colonnes une caricature de personnes se querellant. *« Je ne suis pas d'accord avec votre projet »*, disait l'une d'elles. *« Mais moi, je ne suis pas d'accord avec le vôtre »*, répondait une autre. *« Alors*, conclut la troisième personne, *adoptons un projet qui ne conviendra à personne... »*

Convaincu qu'il était absurde de croire que la Yougoslavie pourrait sortir de la crise avec neuf plans non coordonnés (un plan fédéral, et huit plans des républiques et régions autonomes), le gouvernement a pourtant tenu bon. Il ne s'est guère ému de toutes ces réactions et a laissé entendre que l'adoption de son projet était la condition de son maintien. Mais comme l'accord tardait à se faire, que les débats s'envenimaient et s'engageaient dans une *« procédure autogestionnaire »* tout aussi difficile à comprendre qu'à expliquer, le gouvernement a porté le différend devant le Conseil fédéral. Ce fut un spectacle inhabituel de politique intérieure yougoslave que de voir les « délégués » du Conseil engager de virulentes polémiques publiques, proposer des amendements contradictoires et organiser un scrutin au cours duquel cent dix-huit délégués ont voté pour le projet, dix-sept contre alors que onze se sont abstenus.

Vers un accord sur le régime des devises

Selon M. Srebric, vice-président du gouvernement, qui a la haute main sur les questions économiques, la nouvelle loi prévoit « pour commencer » une planification commune dans les chemins de fer, les PTT et l'énergie, en substance dans les grandes entreprises qui, dans ce pays, sont en désintégration quasi totale et sur le fonctionnement desquelles l'Etat n'est en mesure d'exercer aucun contrôle, celui-ci étant de la seule compétence des républiques et provinces autonomes.

D'autre part, le grand problème qui oppose les républiques et provinces autonomes à propos de la nouvelle loi sur les échanges avec l'étranger et plus spécialement la loi sur un nouveau régime des devises (*le Monde* du 19 juillet) n'a pas encore trouvé de solution. La chaleur torride de cet été n'a pas interrompu les laborieuses *« concertations autogestionnaires »* à son sujet, mais il y a des raisons de croire qu'un accord est en vue, toutes les parties ayant accepté le principe de base défendu par le gouvernement, à savoir que le dinar devait être la seule monnaie de paiement sur le marché intérieur, les devises ne devant servir, elles, qu'au remboursement de la dette extérieure et au règlement des achats faits à l'étranger. Mais comme là également les choses traînent et que le temps presse, il est de plus en plus question de recourir dans ce cas concret aux *« mesures d'exception »*.

Prévues par l'article 301 de la Constitution, elles autorisent la direction collégiale de l'Etat à appliquer pour une période d'un an au maximum un projet de loi du gouvernement indépendamment des positions des républiques et régions autonomes. Ce serait une mesure extrême à laquelle le gouvernement et les directions collégiales de l'Etat, étant donnée la situation, semblent prêts à recourir si les négociations risquent de se prolonger indéfiniment. En tout cas, dans un discours prononcé en Slovénie le 31 août, le premier ministre, Mme Planinc, a insisté sur l'urgence de son programme de redressement si la Yougoslavie veut *« réduire ses énormes déficits en devises et en dinars et assurer son développement technique et technologique »*.

On peut constater d'ailleurs que le public est las des affrontements permanents au sein des « structures » dirigeantes (elles sont innombrables dans le système yougoslave) et agacé par leur impuissance à redresser une situation économique alarmante. Les dernières statistiques indiquent, en effet, que les plans ne se réalisent pas, que l'inflation fait rage (elle a atteint 73 %) et que les différences sociales s'approfondissent. Ces dernières augmentent le nombre des « arrêts de travail » et les critiques à l'adresse des syndicats accusés de *« ne rien faire pour les ouvriers »*.

De très fortes hausses de prix pour ainsi dire quotidiennes horrifient la population, avertie par la presse que cet hiver sera « dur » : il n'y aura pas suffisamment de pétrole, de charbon et en conséquence de courant électrique. Certains articles de grande consommation risquent aussi de manquer, notamment la viande, les paysans procédant au « massacre » du cheptel qu'ils ne peuvent nourrir, la sécheresse des trois derniers mois a causé des dommages considérables à la récolte de maïs.

De son côté, le professeur Dragoje Zarkovic, de l'université de Novi-Sad, qui est aussi le frère de l'actuel président de la direction collégiale de la Ligue des communistes, compare dans le bimensuel belgradois *Interview* la situation économique actuelle de la Yougoslavie au sort de ce citoyen qui s'est jeté du sommet d'une « tour ». Arrivé dans sa chute vers le milieu du bâtiment, quelqu'un lui demande comment il va, et lui de répondre : *« Ce n'est pas encore la catastrophe. »* Le professeur dresse un violent réquisitoire contre la bureaucratie et le pouvoir, qui agissent avec *« incompétence et à court terme »*. Il réclame une vaste relève des cadres et une modification du système politique à l'origine *« des gaspillages énormes qui empêchent le socialisme de s'opposer avec succès au capitalisme »*.

PAUL YANKOVITCH.

Pologne

• CONDAMNATIONS APRÈS LA COMMÉMORATION DES ACCORDS DE GDANSK. – Un habitant de la petite ville de Bialogard, dans le nord du pays, M. Andrzej Szalek, a été condamné à une peine de trois mois de prison ferme pour avoir déposé un cierge au pied d'un crucifix dédié à Solidarité, samedi 31 août, jour anniversaire de la signature des accords de Gdansk en 1980. Les trois personnes qui l'accompagnaient se sont vu infliger de fortes amendes, et une habitante de la même ville, Mme Anna Sztark, a été condamnée elle aussi à trois mois de prison pour avoir participé au début du mois à un *« rassemblement illégal »*. – *(AFP.)*

Six condamnations pour « activités hostiles »

Six Yougoslaves de Nevesinje, dans le sud-ouest du pays, ont été condamnés mardi 3 septembre à des peines allant de huit mois à trois ans et demi de prison pour *« participation à des activités hostiles »*. Le principal accusé, M. Risto Radovic, trente-trois ans, était accusé d'avoir entretenu des relations avec des émigrés yougoslaves à Vienne, et d'avoir propagé parmi ses compatriotes en Autriche *« l'idéologie tchetnik et grand serbe »* (les Tchetniks, partisans royalistes serbes pendant la seconde guerre mondiale, étaient entrés en concurrence et en lutte avec les partisans, communistes, de Tito). Les cinq autres jeunes gens, âgés de vingt à vingt-huit ans, étaient accusés d'avoir distribué du matériel de propagande à Nevesinje et dans d'autres villes yougoslaves.

Un journaliste britannique pris à partie

En marge de ce procès, un journaliste britannique, correspondant à Belgrade de l'*Observer* et du *Daily Mail*, M. Peter Adzi-Ristic, a été pris à partie par des « inconnus » dans son hôtel, puis interpellé par la police et longuement interrogé. Une procédure pénale a ensuite été engagée contre lui pour *« violation de l'ordre public »* et *« outrage aux sentiments patriotiques et moraux des citoyens »*. Il a dû verser une caution et risque une peine de soixante jours de prison.

Le journaliste, qui couvrait le procès de Nevesinje, semble avoir été victime d'une provocation de la part de trois jeunes inconnus qui avaient engagé la conversation avec lui sur des thèmes politiques, avant de le gifler et de provoquer l'intervention immédiate de deux policiers.

D'autre part, dans la province du Kosovo, un professeur âgé de trente-huit ans, M. Agim Ramadani, a été condamné à trois ans et demi de prison ferme pour avoir propagé des idées *« nationalistes albanaises »*. – *(AFP.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

Les syndicats au bord de la scission

(Suite de la première page.)

Dans le « jardin d'hiver » de Blackpool où a lieu le congrès, les orateurs n'ont cessé de faire allusion à ce dilemme et à cet enjeu. L'un d'eux a ainsi déclaré mardi, en déplorant le départ éventuel des deux syndicats : « *Quand on livre une bataille décisive, peut-on se permettre de renvoyer dans leurs casernes deux de ses principaux régiments ?* » Un autre dirigeant, partisan, lui, de la rigueur, a aussitôt répondu : « *La question ne se pose même pas, il s'agit de déserteurs...* »

Un succès pour l'aile gauche

Comme si cette affaire ne suffisant pas à affaiblir le TUC, le congrès s'est trouvé d'autre part profondément divisé à propos de l'intervention de M. Arthur Scargill, le président de l'Union nationale des mineurs (NUM). Malgré le grave échec de la grève qu'il avait déclenchée et le désaveu d'une partie de ses troupes, M. Scargill, chef de file de la tendance la plus dure du TUC, a paru tout à coup retrouver toute son énergie, de même que son influence. Comme l'an dernier durant la grève, il a tenu la vedette. Contre toute attente, et en dépit de l'opposition déclarée de M. Willis et du comité central, M. Scargill a réussi à faire adopter — à une faible majorité — une résolution demandant au Parti travailliste de s'engager, quant il renviendra au pouvoir, à dédommager la NUM pour les pertes financières subies pendant le conflit des houillères (amendes et séquestrations de fonds ordonnées par les tribunaux).

La direction du TUC avait écarté cette revendication, qui risque d'être un handicap pour le Parti travailliste pendant la campagne électorale. C'était sous-entendre bien sûr que les initiatives de M. Scargill et de l'extrême gauche du syndicalisme sont très impopulaires et portent préjudice au Labour, comme l'ont montré de multiples sondages ces derniers mois. A la surprise générale, les délégués de plusieurs syndicats que l'on savait réticents ont changé d'avis à la dernière minute, et, forts du nombre de leurs mandats, ont donné gain de cause à M. Scargill.

M. Neil Kinnock, leader du Parti travailliste (qui était mardi l'invité des dirigeants du TUC), a immédiatement réagi de manière très sèche en déclarant qu'un gouvernement travailliste ne se sentirait pas nécessairement « lié » par une telle décision. Cette manifestation d'indépendance à l'égard des syndicats — qui ont pourtant un rôle important au sein du Labour — n'a évidemment pas convaincu M. Norman Tebbit, le tout nouveau président du Parti conservateur. Parlant de la nouvelle « victoire » de M. Scargill, il a déclaré : « *C'est stupide de la part des syndicats, et c'est incontestablement un cadeau pour nous.* »

En disant cela, il pensait aussi au risque d'éclatement du TUC. Toutefois, des dirigeants syndicaux ont rappelé à ce sujet que dans le passé, et notamment au début des années 70, plusieurs syndicats avaient déjà quitté le TUC pour des problèmes de discipline interne, face aux dispositions législatives prises contre les syndicats par un précédent gouvernement conservateur. Plus ou moins rapidement, tous ces syndicats avaient rejoint la Confédération.

FRANCIS CORNU.

UN ÉCRIVAIN A SUCCÈS A LA DIRECTION DU PARTI CONSERVATEUR

Londres. — M. Jeffrey Archer, quarante-cinq ans, vient d'être nommé par Mme Thatcher au poste de secrétaire général adjoint du Parti conservateur, aux côtés de M. Norman Tebbit, le nouveau patron des Tories. Ce dernier a indiqué que la nomination de M. Archer avait comme objectif de donner « *une touche de style et de fougue* » à son organisation, dans la perspective du futur combat électoral.

Du style, M. Archer n'en manque pas puisqu'il est connu outre-Manche comme un auteur de livres à succès aux titres évocateurs : *la Jeune fille prodigue, Abel et Caïn*. La fougue a, elle, conduit naguère M. Archer au-delà des limites permises à un homme politique : il avait été contraint, en 1974, de démissionner de son mandat de député conservateur à la chambre des Communes à la suite d'un scandale financier.

Grèce

LES « MUSULMANS SOCIALISTES » REVENDIQUENT UN ATTENTAT QUI A BLESSÉ DIX-HUIT TOURISTES PRÈS D'ATHÈNES

Athènes *(AFP)*. — Dix-huit touristes britanniques ont été blessés, le mardi 3 septembre, lors d'un attentat à la grenade perpétré près de la piscine d'un hôtel de Glyfada, à proximité d'Athènes. Deux des blessés sont dans un état sérieux. La plupart sont des sourds-muets qui faisaient partie d'un groupe de vacanciers de Birmingham et Derby.

Selon la police, les grenades utilisées sont de même type que celles qui avaient été trouvées dans le sac de Salah Sahir, un Palestinien membre du groupe Septembre noir, arrêté vendredi, à Athènes, et qui a reconnu avoir eu le projet d'assassiner l'ambassadeur de Jordanie en Grèce. Une demi-heure avant l'attentat, une inconnue avait téléphoné à plusieurs journaux grecs en annonçant que Septembre noir allait faire exploser des bombes dans Athènes si son « compatriote » n'était pas libéré.

Peu après l'attentat, toutefois, l'explosion était revendiquée auprès de l'Agence France-Presse à Paris par un interlocuteur anonyme se réclamant de l'Organisation révolutionnaire des musulmans socialistes. Cette organisation avait fait son apparition, le 28 mars 1984, en revendiquant l'assassinat, à Athènes, du directeur adjoint du British Council. Le 8 août dernier, elle avait également revendiqué un attentat contre l'Hôtel London, situé lui aussi à Glyfada, qui avait fait treize blessés, dont sept britanniques.

URSS

- RÉAPPARITION DU MARÉCHAL KOULIKOV. — Le maréchal Koulikov, premier vice-ministre de la défense de l'URSS et commandant des forces du pacte de Varsovie, a été signalé à deux reprises par la presse soviétique ces derniers jours. Son nom avait disparu des communiqués officiels depuis le 20 juin dernier et, en juillet, son remplacement au commandement du pacte par le maréchal Ogarkov avait été donné comme probable par de nombreuses rumeurs *(le Monde* du 19 juillet). — *(AFP.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

Le syndicat des mineurs noirs a suspendu son mot d'ordre de grève

L'explosion de violence redoutée mardi 3 septembre en Afrique du Sud à l'occasion du premier anniversaire des émeutes suscitées, dans le triangle du Vaal, par l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution inacceptable pour la majorité noire, n'a pas eu lieu. Dans l'ensemble, les cités noires les plus remuantes, telles Sharpeville, Sebokeng et Boitpatong, sont restées calmes. Elles étaient placées sous le contrôle des forces de l'ordre et les rassemblements étaient interdits en vertu de l'état d'urgence.

Autre source possible de troubles, la grève déclenchée dimanche soir dans certaines mines a tourné court. Le syndicat des mineurs noirs a annoncé mardi qu'il suspendait son mot d'ordre d'arrêt du travail. Cette décision, indique le syndicat, a été prise « *pour protéger les travailleurs menacés de licenciement* ». Elle permettra de déposer un recours devant le tribunal des prud'hommes pour qu'il « *statue sur la protection des mineurs engagés dans une grève légale* ».

Les compagnies Gencor et Gold Fields avaient annoncé plus tôt dans la matinée qu'elles commençaient à licencier environ 8 000 grévistes. Le mot d'ordre de grève, qui s'adressait au départ à 60 000 personnes, n'avait été que partiellement suivi. Les grévistes étaient au nombre de 28 000 lundi et seulement de 10 000 mardi matin, a reconnu le syndicat dénonçant les pressions policières, qui expliqueraient cet échec relatif.

D'autre part, cinq Noirs condamnés pour meurtre ont été pendus vendredi à Pretoria, a annoncé mardi le service sud-africain des prisons. Cela porte à soixante-seize le nombre total des personnes exécutées cette année en Afrique du Sud. Deux cent quatorze personnes attendent d'être exécutées à la prison centrale de Pretoria, mais aucun détail n'a été donné à ce sujet.

Les cinq hommes pendus étaient apparemment tous des prisonniers de droit commun. Les autorités sud-africaines ne précisent pas en général la nature du crime ayant conduit à l'exécution. Selon l'avocate Priscilla Jana, spécialisée dans la défense de militants anti-apartheid, seules quatre personnes ont été exécutées pour des délits à caractère politique depuis 1976. Le seul détenu en instance d'exécution pour un meurtre politique est, selon elle, Benjamin Moloise, qui a reconnu avoir tué un policier et dont la pendaison, initialement prévue le 21 août, a été reportée au 11 septembre à la suite d'un recours en grâce de sa famille.

Enfin, un tribunal de Johannesburg a décidé, mardi, que Trevor Tutu, fils de l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix, restera en prison. Il avait été arrêté il y a une semaine pour avoir fait des remarques désobligeantes pour la police et la justice en assistant à la comparution de jeunes gens et d'enfants accusés de troubles sur la voie publique. Un dernier appel reste cependant possible, devant la cour suprême de Pretoria.

La situation du rand

Le mouvement de recul qui avait affecté la devise sud-africain mardi après-midi — le rand financier étant alors coté entre 0,35 et 0,36 cents américains et le rand commercial entre 0,41 et 0,42, — semblait, selon les premières indications d'un marché étroit qui reste dans l'expectative, se poursuive mercredi matin. Une banque spécialisée de Londres traitait le rand commercial entre 0,38 et 0,30 cents E.U.

UNE CAMPAGNE PUBLICITAIRE TÉLÉVISÉE POUR LES ORANGES OUTSPAN EST ANNULÉE

Une première à la télévision : la Régie française de publicité (RFP) a décidé d'annuler, le 23 août, une campagne publicitaire pour les oranges Outspan, produites en Afrique du Sud, qui devait être diffusée sur TF 1 et FR 3 du 2 au 22 septembre. Cette décision a été prise en commun par le président-directeur général de la RFP, M. François Gicquel, l'annonceur et l'agence publicitaire Intermarco (Publicis), réalisatrice de la campagne. Dans un télex adressé aux présidents de chaîne, M. Gicquel a indiqué que, « *dans le contexte actuel* [la situation en Afrique du Sud et ses répercussions internationales], *cette campagne était inopportune* ».

Des séquences publicitaires pour les oranges Outspan avaient déjà été diffusées sur le petit écran, et c'est pourquoi la commission de visionnage, réunie le 5 août, n'avait pas fait d'objection à cette nouvelle série de spots (huit et quinze secondes), proches des précédents. Toutefois, des protestations de téléspectateurs étaient parvenues aux chaînes, à la RFP ou à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Cette fois, plusieurs responsables ont réagi, notamment M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF 1, qui avait signifié à la RFP, à la mi-août, sa décision de ne pas diffuser les spots d'Outspan.

Mozambique

Mobilisation contre « les bandits de la Résistance nationale »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'armée mozambicaine vient de lancer une campagne de recrutement de grande envergure afin de hâter « *l'élimination complète des bandits de la Résistance nationale du Mozambique* » (RNM). Il s'agit, cette fois, de persuader plutôt que de contraindre. Il y a quelques mois de nombreux jeunes — entre dix-huit et quarante ans — avaient été ramessés dans différents lieux publics de la région de Maputo et incorporés de force dans l'armée régulière. En mai dernier, quatre officiers de recrutement qui avaient « couvert » de telles pratiques avaient été arrêtés. Un communiqué du ministre de la défense avait alors précisé qu'à l'avenir les coupables seraient « *sévèrement punis et leur identité divulguée* ».

Aussi les autorités mozambicaines se sont-elles engagées à ne plus appeler de jeunes sous les drapeaux en milieu d'année universitaire, à accorder des dispenses aux hommes mariés avant le 1er janvier de cette année et à améliorer les conditions de vie dans les casernes. Ces mesures suffiront-elles à remobiliser une opinion publique lasse d'une guerre d'usure qui n'a pratiquement pas cessé depuis l'indépendance du pays, il y a dix ans, et qui oblige, souvent, à prolonger au-delà des deux ans prévus la durée du service militaire ? La population est d'autant plus démoralisée qu'elle avait cru deviner dans la signature, en mars 1984, d'un pacte de non-agression avec l'Afrique du Sud la fin de ses épreuves.

Depuis lors, M. Machel s'est employé à dissiper des illusions qui pouvaient être dangereuses. En mai dernier, durant la Semaine de la jeunesse, il avait déclaré : « *Nous devons donner la priorité à la guerre et, si nécessaire, pour en venir à bout rapidement, fermer les usines, les écoles, les universités...* »

L'insécurité s'est en effet étendue à l'ensemble du pays. Au cours des derniers mois, plusieurs centaines de civils — parmi lesquels des étrangers — ont été tués, blessés ou enlevés. La RNM, qui compterait environ quinze mille hommes, a même poussé ses offensives jusque dans les faubourgs de la capitale, mais elle ne paraît pas être en mesure de s'en emparer. Les « *bandits* » ont dû se contenter de coups de main qui, pour spectaculaires qu'ils aient été, ne menacent pas, dans l'immédiat, le régime de M. Machel.

Mais on peut se demander s'ils n'ont pas décidé d'étendre leurs activités au Zimbabwe voisin pour le punir d'accorder une assistance militaire à Maputo.

Un raid au Zimbabwe

Selon la radio nationale, plusieurs membres du « gang » qui a attaqué un ranch, le 29 août près de Mwenezi dans le Matabeleland, assasiné vingt et une personnes et enlevé un fermier blanc parlaient portugais. Le fait que la partie est de cette province où a eu lieu la tuerie soit située à une centaine de kilomètres seulement de la frontière du Mozambique et que, jusqu'alors, les éléments antigouvernementaux aient été beaucoup plus actifs dans la partie ouest, fief de M. Joshua Nkomo, chef de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU) et adversaire numéro un de M. Robert Mugabe, premier ministre, donne quelque crédit à cette hypothèse. D'autant que toutes les victimes sont d'ethnie shona, celle-là même qui compose le gros des troupes de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), le parti au pouvoir à Harare.

La tuerie de Mwenezi a eu lieu au moment même où, appuyées par environ deux mille parachutistes zimbabwéens, les troupes mozambicaines attaquaient dans les montagnes de Gorongosa le quartier général de la RNM, où se trouvait M. Alfonso Diakhama, son président.

M. Mugabe avait, en effet, répondu favorablement à l'appel à une aide militaire accrue que lui avait récement lancé M. Machel. Il ne pouvait pas moins faire à l'égard d'un « frère » qui avait donné refuge à ses troupes lors de la lutte pour l'indépendance de la Rhodésie. C'était aussi dans l'intérêt bien compris du Zimbabwe enclavé de se ménager, à travers le Mozambique, une ouverture sur l'océan Indien. Aussi, les autorités de Harare y ont-elles déployé plus d'un millier de soldats pour garder l'oléoduc, la route et le chemin de fer qui relient le pays au port de Beira. Un moyen, parmi d'autres, pour essayer de sortir du face-à-face avec la République sud-africaine.

JACQUES DE BARRIN.

ASIE

Sri-Lanka

L'assassinat de plusieurs dirigeants tamouls compromet les efforts de paix de New-Delhi

Un troisième député tamoul, sur les cinq kidnappés dans des conditions mystérieuses dans le nord du Sri-Lanka, vient d'être retrouvé criblé de balles. A Madras dans le sud de l'Inde, un représentant du Tamil United Liberation Front (TULF) de tendance modérée, auquel appartenaient les victimes, a confirmé que les cinq hommes avaient été enlevés dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 septembre par des individus armés non identifiés.

De notre correspondant

New-Delhi. — Vu de Madras, et bien que personne n'ait pour l'instant revendiqué ces enlèvements et ces assassinats, le motif de l'opération apparaît clairement : empêcher à tout prix que le rapprochement en cours entre gouvernements indien et sri-lankais n'aboutisse à un accord bipartite négocié, malgré l'opposition déterminée des groupes tamouls les plus extrémistes. Depuis l'échec des pourparlers de Thimpu, au Boutan *(le Monde* du 20 août), le chef de la délégation sri-lankaise, M. H. Jayewardene, était dans la capitale indienne avec mission de préparer un document de base en vue de négociations tripartites futures incluant des représentants tamouls. Ainsi, le 31 août, a été rendue publique une ébauche de texte prévoyant notamment la création de « conseils provinciaux » au Sri-Lanka qui jouiraient d'un certain pouvoir législatif et économique.

Ce document n'était pas, cependant, de nature à satisfaire les revendications avancées par les groupes tamouls engagés dans la guérilla. En effet, selon cette ébauche, les « conseils provinciaux » resteraient sous l'égide suprême du président de la République sri-lankais, ce dernier pouvant les dissoudre par simple décret au cas où « *les conseils n'agiraient plus dans le cadre de la constitution sri-lankaise* ». D'un autre côté, la nature exacte des pouvoirs réels qui seraient transmis à ces « conseils » reste très vague. Le document de New-Delhi dit seulement que les questions portant sur le maintien de l'ordre, sur le droit des autres habitants de l'île à venir s'installer dans la zone tamoule et celles relatives aux politiques agricole, industrielle et culturelle, seront « *discutées ultérieurement* ».

Les exigences des « tigres »

Les « tigres » tamouls, qui estiment depuis les massacres de juillet 1983 qu'une cohabitation avec le pouvoir sri-lankais actuel n'étant plus possible, exigent une autonomie beaucoup plus large si ce n'est l'indépendance pure et simple de la partie tamoule de l'île. Leurs organisations pouvaient craindre que la communauté tamoule se divise, surtout si le TULF, ou une fraction importante de cette ancienne formation parlementaire, acceptait de reconnaître le document de New-Delhi. Déjà les « tigres » ont eu a subir des revers depuis l'arrivée au pouvoir à Delhi de M. Rajiv Gandhi. En effet, leurs activités ne sont plus aussi tolérées sur le territoire indien, où les autorités se sont appliquées à réduire considérablement leur liberté de manœuvre.

Ainsi, la semaine dernière, le gouvernement indien a tenté de déporter vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne deux dirigeants de mouvements extrémistes tamouls. L'opération d'expulsion n'a en fait que partiellement réussi, l'un des deux hommes, M. S. Chandrahasan, après un périple de plusieurs jours (un aller-retour Inde-Etats-Unis et une courte grève de la faim dans une salle d'attente d'aéroport) a obtenu la révocation de son avis d'expulsion. L'opération a néanmoins été perçue comme un coup de semonce...

La presse indienne rappelle d'autre part qu'au moment de son expulsion du territoire indien, le deuxième militant tamoul, M. A. Balasingham, a déclaré que « *les dirigeants tamouls qui choisiraient de signer un accord de paix* (avec le gouvernement du Sri-Lanka) *ne survivront pas un jour* ». Pour sa part, le gouvernement indien a réagi vivement aux assassinats de lundi. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a évoqué la « *consternation du gouvernement indien* » devant la tuerie, mais a admis que ces événements pourraient avoir des conséquences néfastes sur la poursuite des négociations.

(Intérim.)

Afghanistan

Les combats dans la province de Paktia provoquent de lourdes pertes de part et d'autre

Le département d'Etat américain a confirmé le mardi 3 septembre que les troupes soviéto-afghanes étaient engagées dans une nouvelle offensive contre la résistance, en particulier dans la province de Paktia (sud-est du pays, proche du Pakistan).

A Islamabad, des sources diplomatiques occidentales rapportent que les hôpitaux de Kaboul regorgent de blessés.

La violence des combats cause également de lourdes pertes dans les rangs de la résistance, et les hôpitaux de la Croix-Rouge installés à proximité de la frontière, en territoire pakistanais, sont débordés.

De notre correspondante

Genève. — Le CICR, qui n'a toujours pas l'autorisation de se rendre sur place en Afghanistan pour venir au secours des combattants des deux bords *(le Monde* du 28 août), ne dispose pas d'informations directes sur les combats, mais nous a confirmé en revanche que le nombre des blessés transportés à travers la frontière augmentait de manière alarmante depuis quelques jours. Ainsi, alors qu'une vingtaine de blessés par semaine, en moyenne, parvenaient encore récemment à l'hôpital de la Croix-Rouge de Peshawar, il en arrive aujourd'hui près d'une trentaine par jour.

Cet hôpital, qui a une capacité normale de cent lits et, en cas d'urgence, peut être « extensible » théoriquement à cent cinquante, en abritait dans l'après-midi du 2 septembre cent quatre-vingt-neuf, et le personnel médical a été prévenu que d'autres blessés étaient en route.

Comme tout laisse craindre que la situation ne s'aggrave, le CICR a décidé d'entreprendre une opération de secours de grande envergure, la plus importante qu'il ait montée depuis celle organisée en 1979 à la frontière khmèro-thaïlandaise. Pour la mener à bien, il devra engager, ne serait-ce que pour une durée d'un mois, la somme de 1 500 000 francs suisses.

La délégation du CICR sur place a déjà installé, afin de soulager l'hôpital de Peshawar, des tentes dans lesquelles une équipe chirurgicale de la Croix-Rouge danoise, dépêchée sur place le 2 septembre, a commencé à opérer. En outre, un hôpital de campagne autonome complet, avec le personnel nécessaire, a été commandé d'urgence à la Croix-Rouge norvégienne et doit être installé à 8 kilomètres de l'hôpital de Peshawar dès le 9 septembre. Des infirmières des Croix-Rouge néo-zélandaise et australienne et une équipe chirurgicale composée de Finlandais et de Suédois sont également attendues dans les prochains jours.

L. V.

PROCHE-ORIENT

Liban

« On ne passe pas... »

De notre correspondant

Beyrouth. — La trêve empoisonnée offerte en cette fin d'été aux Libanais évoquera, dans leurs souvenirs de guerre, une coupure totale entre les deux secteurs de Beyrouth, consécutive à une recrudescence des enlèvements de part et d'autre de la ligne de démarcation. Jamais, en dix ans, la fermeture des voies de passage ne fut aussi hermétique.

« On ne passe et ne passera nulle part, avant que des assurances sérieuses n'aient été obtenues pour la sécurité des citoyens », a annoncé tout de go l'armée (version chrétienne). Il reste bien quelques entrebâillements — preuve en est que les journaux passent d'ouest en est — mais très limités. A Beyrouth-Ouest, où la pénurie de farine et d'essence se fait sentir, les partis belligérants accusent leurs ennemis du camp chrétien d'utiliser la coupure de la ville comme moyen de pression.

En secteur chrétien, ce sont surtout des chauffeurs-livreurs, notamment des camionneurs, qui sont pris en otage, en secteur musulman, c'est un peu tout le monde. Parmi la cinquantaine d'enlevés réclamés par le camp chrétien — la liste s'étant allongée au cours des derniers jours — figurent un membre d'une famille très connue dans le monde des affaires, M. Charles Kettaneh junior, trois hauts fonctionnaires de la Banque du Liban, dont M. André Cheaib, cinq employés de la compagnie d'aviation MEA et, selon la radio phalangiste, pour la première fois un prêtre et deux femmes. Jusqu'à présent, les enlèvements de femmes étaient rarissimes. Toujours selon la même source, des miliciens druzes du PSP auraient investi des maisons de chrétiens dans le Haut-Metn, secteur de la montagne sous le contrôle druze mais où subsistent des villages chrétiens et mixtes, emmenant cinquante otages.

Hors de Beyrouth, la tension monte aussi. A Saïda, où deux Palestiniens arafatistes en vue ont été l'un tué et l'autre blessé dans deux attentats successifs, (*le Monde* du 4 septembre), l'OLP met en accusation la Syrie, et les Palestiniens pro-syriens, incriminent des querelles internes au sein du Fath.

Dans cette ambiance plus que tendue, l'unique recours se trouve à Damas, qui demande à chaque partie de lui soumettre son « projet de solution ». Un florilège de programmes et de propositions sur lesquels les protagonistes s'activent fébrilement doit prendre bientôt le chemin de Damas. Les autorités syriennes sont censées passer au crible toutes ces suggestions et mettre d'accord les Libanais sur une formule commune.

En attendant, la « paix syrienne » promise depuis que tout le monde au Liban a fait, au printemps dernier, acte d'allégeance à Damas, n'aura été qu'un éphémère nuage d'été.

LUCIEN GEORGE.

APRÈS LES MENACES IRANIENNES CONTRE LE KOWEIT

Le Conseil de coopération du Golfe se déclare prêt à faire face à toute agression

Ryad (*AFP*). — Le vice-premier ministre et ministre koweïtien des affaires étrangères, Cheikh Sabah al-Ahmed al-Sabah, a indiqué mardi 3 septembre à Ryad, que les ministres des affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe (CCG) avaient examiné *« les menaces iraniennes contre le Koweït »* lors de la seizième session ordinaire du conseil ministériel du CCG.

S'adressant à la presse à l'issue de deux jours de travaux, Cheikh Sabah a souligné que les ministres avaient réaffirmé le principe selon lequel *« toute agression contre un pays du CCG constitue une agression contre tous les pays membres du Conseil »*, ajoutant que *« les pays du CCG feront face à toute agression »* (iranienne). Le chef de la diplomatie koweïtienne faisait apparemment allusion aux menaces du quotidien iranien *Ettelaat* qui avait, la semaine dernière, assimilé à une *« déclaration de guerre »* l'attitude du Koweït à l'égard de l'Iran, réclamant l'application de la loi du talion contre ce pays.

A la question de savoir si le CCG craignait un *« acte militaire »* de l'Iran contre ses membres, en représailles aux bombardements irakiens contre le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, Cheikh Sabah a indiqué que les pays du CCG étaient *« prêts à toutes les éventualités »* et *« prenaient en considération les plus mauvaises tant que la guerre* [irako-iranienne] *se poursuivait »*.

Les six ministres des affaires étrangères du CCG ont exprimé dans leur communiqué final *« leurs regrets quant à la persistance de l'Iran à ignorer les efforts déployés pour mettre un terme à la guerre avec l'Irak par les négociations et la compréhension »*. Ils ont réaffirmé qu'ils étaient prêts à toute démarche pour arrêter les combats en vue de parvenir à un règlement pacifique de la guerre qui prendrait en considération les *« intérêts légitimes des deux parties »*.

L'ATTENTAT CONTRE DEUX SOLDATS ISRAÉLIENS A HÉBRON

M. Pérès tient M. Arafat pour directement responsable de la nouvelle vague de terrorisme

De notre correspondant

Jérusalem. — Que faire pour déjouer la vague d'attentats perpétrés par des Palestiniens des territoires occupés de Cisjordanie ? Depuis plus d'un mois les dirigeants israéliens cherchent vainement une réponse à cette question. L'application de la peine de mort a été repoussée. Les expulsions et, surtout, les détentions administratives d'*« agitateurs »* sont désormais pratiquées à une grande échelle.

Mais aujourd'hui, après le nouvel attentat contre deux soldats israéliens à Hébron, la question de la politique de répression antiterroriste se pose à nouveau dans toute son acuité. Car cet attentat ne vient pas seulement allonger la liste des incidents graves qui se multiplient dans les territoires occupés de Cisjordanie : vingt-trois en cinq semaines, selon des chiffres officiels. Cet attentat se différencie par le fait que, contrairement aux précédents à Tulkarem, à Jenine ou à Naplouse, les victimes ne sont pas des civils, mais des militaires. Il est donc considéré comme *« plus audacieux »*. Et il se différencie aussi par le fait que les événements de mardi, ont eu pour théâtre Hébron, la ville de Cisjordanie où les relations judéo-arabes sont particulièrement délicates et tendues.

Il y a à peine deux semaines, plusieurs députés de droite avaient cherché à faire prévaloir le droit des juifs à vivre en plein cœur d'Hébron en s'installant dans une maison de la casbah qui, selon eux, avait été dûment achetée par des colons. C'est d'ailleurs dans cette même maison, gardée par l'armée depuis l'évacuation des territoires, que l'attentat s'est produit. Deux soldats qui patrouillaient ont été poignardés par un ou deux assaillants. Un soldat a succombé à ses blessures, le second est dans un état grave.

Les forces de sécurité ont immédiatement imposé le couvre-feu et procédé à des perquisitions maison par maison. Deux députés du mouvement Tekhya, qui, il y a deux semaines, avaient occupé la maison de la casbah, sont revenus mardi à Hébron. Il s'agit de Mme Geula Cohen et du rabbin Wolman. Tous deux ont mis en cause la *« faiblesse »* du gouvernement. Ils ont affirmé que *« l'expulsion des juifs de la casbah ne pouvait qu'encourager les attentats anti-israéliens »*, et ils ont réclamé un renforcement de la présence israélienne à Hébron. Les dirigeants des localités juives de Cisjordanie n'ont pas hésité pour leur part à attribuer l'attentat à *« l'attitude conciliante de M. Shimon Pérès à l'égard du roi Hussein et de Yasser Arafat »*.

Le premier ministre, M. Pérès, s'est élevé contre *« toute exploitation politique »* des événements d'Hébron. *« Nous réagirons*, a-t-il dit, *avec sang-froid. Cet attentats fait partie de la recrudescence du terrorisme contre Israël. Il n'est pas douteux qu'Israël souhaite l'escalade de la paix, alors que l'OLP souhaite l'escalade de la guerre. »*

Démarches auprès d'Amman

M. Shimon Pérès tient en effet le chef de l'OLP pour directement responsable de la vague de terrorisme auquel Israël fait face. A plusieurs reprises ces derniers jours, il a répété qu'il était en possession d'informations selon lesquelles *« le Fath, et Yasser Arafat en personne, étaient les instigateurs des attentats »*. M. Pérès l'a affirmé après des attaques en Cisjordanie et en Israël, et aussi après l'arraisonnement au large des côtes libanaises de deux bateaux qui transportaient des hommes de l'OLP. Pour les dirigeants israéliens, le transfert en Jordanie de certains organismes militaires de l'OLP explique dans une grande mesure la vague d'attentats actuels. Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a récemment affirmé que *« la présence de l'OLP à Amman représentait pour Israël une plus grande menace que, par le passé, la présence de l'OLP à Beyrouth »*.

Est-ce à dire qu'Israël envisage de passer à l'action contre cette menace ? Seul contre tous, le ministre du commerce et de l'industrie, M. Ariel Sharon, avait préconisé il y a un mois déjà d'attaquer les bases de l'OLP en Jordanie, ce qui lui avait valu d'être accusé de vouloir *« empêtrer Israël en Jordanie, après l'avoir fait au Liban »*.

En fait, le gouvernement israélien s'est borné jusqu'à présent à entreprendre des démarches diplomatiques auprès d'Amman. M. Pérès a confirmé dimanche en conseil de cabinet qu'il avait demandé à la Jordanie, par le truchement des Américains, de mettre fin à la présence des postes de commandement de l'OLP sur son territoire.

(*Intérim.*)

● *Prochaine libération des derniers détenus chiites d'Atlit.* — Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a annoncé mardi que les derniers chiites libanais prisonniers (au nombre de cent dix-neuf), encore détenus dans la prison d'Atlit, seraient libérés *« dans une semaine ou dix jours tout au plus »*, lors d'une interview accordée à la chaîne de télévision française Antenne 2. — (*AFP.*)

● *Le roi Hussein exprime son soutien à la Tunisie dans l'affaire des expulsions.* — Au cours d'une conversation téléphonique avec le président Bourguiba, le roi Hussein de Jordanie a exprimé, mardi 3 septembre, le soutien de son pays à la Tunisie à la suite de l'expulsion, par Tripoli, de plusieurs milliers de ses ressortissants, indique-t-on de source officielle à Tunis.

Pour sa part, le président Moubarak a déclaré, mardi, que la Libye *« paierait un jour très cher »*. l'expulsion des Tunisiens et des Egyptiens. — (*AFP, Reuter.*)

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DES NON-ALIGNÉS A LUANDA

Plusieurs pays, dont la Yougoslavie et la Libye, s'affrontent pour la présidence du mouvement

La conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés s'est ouverte, ce mercredi matin 4 septembre, à Luanda, en présence des chefs de quelque cent vingt délégations. La réunion proprement dite a été précédée, lundi et mardi, par celle des ambassadeurs et des experts de ces pays, notamment destinée à mettre au point les deux résolutions, l'une politique et l'autre économique, dont l'adoption doit clore la rencontre, et dont le texte était proposé par l'Angola.

La réunion de Luanda devait être dominée par trois grands sujets : la situation en Afrique australe, l'endettement du tiers-monde et le choix du pays qui sera l'hôte du sommet des non-alignés, en 1986. Cette dernière question est loin d'être seulement protocolaire. Il s'agit en fait de déterminer, par ce choix, quel sera le chef d'Etat appelé à présider le mouvement, et, donc, d'une certaine façon, l'image politique de ce dernier. Une image qui a souvent pâti, dans le passé, de l'engagement très précis de certains pays que l'on n'aurait pas spontanément qualifiés de non alignés, comme la Corée du Nord ou Cuba.

Plusieurs nations briguent, cette fois-ci, la succession de l'Inde : la Libye, dont la candidature peut difficilement recueillir une majorité, comme celle de l'Irak en raison de la guerre qui l'oppose à l'Iran, autre Etat membre ; mais aussi le Pérou, l'Argentine, la Syrie, la Yougoslavie — qui a toujours consacré beaucoup d'efforts au mouvement et ne semble pas mal placée. D'autres ont été pressenties, comme la Tanzanie (mais le président Nyerere doit quitter prochainement ses fonctions) et le Zimbabwe. Ce dernier fait partie, comme l'Angola, qui accueille la rencontre, des pays de la « ligne de front » contre Pretoria, et un tel choix serait évidemment lourd de sens vis-à-vis de l'Afrique du Sud ; mais sa position géographique peut conduire Harare à ne pas poser sa candidature.

Les deux derniers sommets ayant peu lieu à *La Havane* et à New-Delhi, les ministres des non alignés paraissaient en tout cas, à l'ouverture de la rencontre, favorables à l'idée d'organiser le prochain sur le continent africain. Mais l'Indonésie n'avait pas, pour sa part, renoncé à briguer la responsabilité d'accueillir la rencontre de 1986.

B. B.

AMÉRIQUES

Pérou

DEPUIS L'ARRIVÉE AU POUVOIR DE M. GARCIA

L'armée poursuit activement la répression de la guérilla

De notre correspondante

Lima. — La violation des droits de l'homme se poursuit, au Pérou, dans les provinces déclarées en état d'urgence où l'armée assume, de façon autonome, le contrôle politique et militaire. Sept cadavres, parmi lesquels celui d'une femme enceinte et d'un adolescent, ont été exhumés d'une fosse commune à Puycayacu, dans le département d'Ayacucho. Les corps, qui portent encore des traces de torture, ont été identifiés par des membres de la famille qui recherchaient désespérément leurs parents, portés disparus après leur détention effectuée par des membres de la police et de l'armée, pendant la première semaine d'août.

Dans le département voisin de Huancavelica, Joaquin Riveros Poma a également « disparu ». Cet instituteur de trente-neuf ans de l'école communale de Samarca a été arrêté le 29 juillet par une vingtaine de soldats. Cinq jours auparavant, Riveros s'était entretenu avec le secrétaire général du Conseil permanent de coordination des comités européens de défense des Droits de l'homme au Pérou, le professeur belge Jacques Kahn, et avec le député allemand Walter Schwenninger. Il avait alors dénoncé les sévices dont il avait été victime, un an plus tôt, pendant sa détention.

Autres excès des forces de l'ordre, la semaine dernière, dans le département de San Martin : sept jeunes gens qui pratiquaient le karaté ont été tués par l'infanterie de marine qui les avait pris pour des guérilleros.

Vingt-neuf provinces péruviennes sont actuellement sous l'état d'urgence : les garanties constitutionnelles y sont suspendues. Elles sont situées dans les Andes, au centre du pays, d'où est partie l'insurrection du Sentier lumineux (maoïste), il y a cinq ans, ainsi qu'au Sud-Est, et dans l'Amazonie, au Nord-Est.

Le 8 août, le régime que préside le social-démocrate Alan Garcia a décrété la prorogation de l'état d'urgence pour soixante jours en faisant valoir que *« les attentats contre la vie et la propriété publique et privée se poursuivent dans les vingt-neuf provinces »* en question.

Le secrétaire général de l'APRA, le parti au pouvoir, M. Armando Villanueva, et M. Javier Valle Riestra, président de la Commission des droits de l'homme du Sénat, jugent, pour leur part, nécessaire la suspension de l'état d'urgence et l'ouverture du dialogue avec les éléments subversifs. L'armée estime au contraire que tout le territoire devrait être déclaré en état d'urgence parce que *« la subversion a fait tâche d'huile. Si l'on ne prend pas cette mesure*, a déclaré le général Jamara, *la guérilla risque de devenir inexpugnable »*.

Dans son discours d'investiture, fin juillet, le président Alan Garcia avait annoncé des sanctions contre tous les responsables de *« violation des droits de l'homme entraînant la mort, l'exécution et la torture, parce que la barbarie ne peut se combattre par plus de barbarie »*. Il avait aussi indiqué qu'une commission de paix serait constituée pour, d'une part, examiner la situation des détenus accusés de terrorisme — environ trois cents militants de la Gauche unie injustement incarcérés pour ce motif, — d'autre part, pour *« jeter des ponts »* vers les insurgés.

« Ces deux promesses présidentielles prouvent qu'en matière de droits de l'homme Alan Garcia est parti d'un bon pied. C'est un vent d'espoir, après cinq ans de cynisme officiel, pour traiter ce dossier », avait commenté M. Diego Garcia-Sayan, secrétaire exécutif de la Commission andine des juristes.

La Commission de paix aurait dû entrer en fonctions la semaine dernière. Or ses six membres n'ont pas encore été désignés officiellement. Ce contre-temps s'expliquerait par le fait que l'Eglise, qui a accepté de participer à ses travaux refuse, néanmoins de la présider.

NICOLE BONNET.

Guatemala

A LA SUITE DE VIOLENTES MANIFESTATIONS

L'armée occupe l'université de la capitale

Guatemala (*AFP, UPI*). — Pour la première fois depuis douze ans, l'armée a occupé, dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 septembre, l'université de San-Carlos à Guatemala, à l'issue d'une journée de vifs affrontements entre policiers et étudiants, qui manifestaient contre la politique économique du gouvernement militaire. Selon une chaîne de télévision locale, les incidents dans la capitale et dans d'autres endroits du pays auraient fait quatre morts et de nombreux blessés. Plus de cinq cents personnes ont été arrêtées depuis lundi.

Les troubles actuels ont commencé, dans la capitale, dès le 29 août à la suite de la décision du gouvernement de procéder à une hausse de 50 % des tarifs des transports. Lundi, la police avait dispersé un cortège de plusieurs milliers d'étudiants qui se dirigeaient vers le palais national. Deux manifestants, qui avaient été blessés par balles lors de ces échauffourées, sont décédés, mardi, à l'hôpital où ils étaient soignés.

Les heurts se sont intensifiés mardi, les autorités faisant état de rassemblements dans sept quartiers de la périphérie de la capitale. La police a fait entrer en action des unités antiémeutes et l'armée est intervenue dans plusieurs secteurs. Des milliers de soldats ont sillonné les rues de la capitale dans des véhicules blindés pour détruire les barricades élevées par les manifestants. Les troubles auraient diminué devant la démonstration de force des militaires.

Selon l'AFP, qui cite une personnalité proche du gouvernement, celui-ci s'apprêterait à adopter, *« dans les prochaines vingt-quatre heures »*, diverses mesures destinées à apaiser la crise. Selon cette même source, le gouvernement aurait pour objectif de trouver une sorte de « pacte social » prévoyant une augmentation générale des salaires, un contrôle des prix, de nouveaux impôts portant sur les produits de luxe, ainsi qu'une révision à la baisse des prix des transports urbains.

D'autre part, selon un rapport établi par le comité Justice et Paix du Guatemala, organisme œcuménique s'occupant des droits de l'homme, cinq cent soixante-dix-huit civils ont été « assassinés » par les forces de l'ordre entre novembre 1984 et avril dernier, parmi lesquels deux cent soixante-seize auraient subi avant leur mort de « cruelles tortures ». Le rapport fait également état de cent soixante-dix disparitions pendant la même période, treize seulement des personnes concernées étant réapparues par la suite.

Chili

ARRESTATIONS A SANTIAGO A LA VEILLE D'UNE NOUVELLE « PROTESTA »

Santiago (*AFP*). — Plus d'une centaine d'étudiants ont été appréhendés, mardi 3 septembre, à Santiago, au cours d'incidents entre manifestants et policiers, à la veille d'une journée de protestation contre le régime militaire organisée par le Commandement national des travailleurs (CNT), le principal syndicat du pays. D'autres incidents, de moindre importance, se sont produits à Valparaiso et Vina-del-Mar.

Malgré l'avis de l'opposition modérée, le chef de la CNT, M. Rodolfo Seguel, a maintenu le mot d'ordre de manifester tout en souhaitant que la journée de protestation se déroule dans le calme. *« Les travailleurs doivent s'abstenir de participer à des actes de violence »*, a délaré le dirigeant syndical à l'issue d'un entretien avec le cardinal Fresno, archevêque de Santiago, qui avait appelé ces jours derniers à un report de la « protesta ».

M. Seguel a indiqué que le mécontentement populaire devait déboucher sur l'adoption d'un cahier de revendications des travailleurs. La « protesta », a-t-il toutefois ajouté, ne doit pas contrecarrer les objectifs de l'accord national pour la transition vers la pleine démocratie, réalisé le 25 août, sous le patronage de l'Eglise catholique, par l'ensemble de l'opposition, à l'exception des communistes.

La « protesta » du 4 septembre coïncide avec le quinzième anniversaire des élections de 1970 qui avaient porté au pouvoir le socialiste Salvador Allende, renversé en 1973 par le coup d'Etat du général Pinochet.

politique

LA DÉCLARATION DES PC FRANÇAIS ET SOVIÉTIQUE

Aucune critique des socialistes

MM. Mikhaïl Gorbatchev et Georges Marchais ont adopté, *le lundi 2 septembre*, une *déclaration* commune au terme des entretiens qu'ont eus à Moscou les délégations des PC soviétique et français, conduites par leurs secrétaires généraux respectifs. Ce texte est analogue, dans sa construction et dans sa portée, à celui que M. Marchais avait signé avec Leonid Brejnev, le 10 janvier 1980, au lendemain de l'intervention soviétique en Afghanistan. Le 12 juillet 1983, à Moscou également, le secrétaire général du PCF avait adopté, avec Iouri Andropov, un texte plus circonstanciel, qui portait alors sur la question des euromissiles.

Le ton de la déclaration Gorbatchev - Marchais diffère sensiblement de celui du texte de 1980, marqué par une certaine agressivité. Si l'époque reste naturellement caractérisée, aux yeux des deux dirigeants communistes, par le *« passage du capitalisme au socialisme »*, le texte n'évoque plus les *« profonds bouleversements »* sur lesquels insistaient les deux partis il y a cinq ans. Toutefois, l'affirmation du principe de la coexistence pacifique reste nuancée par le refus de tout *statu quo* entre les deux grandes forces politiques qui se partagent le monde.

Le document des PC soviétique et français est, à certains égards, révélateur de la réceptivité des actuels dirigeants de Moscou vis-à-vis des préoccupations des communistes français. Ainsi, la déclaration intègre un thème constant depuis quelques années des textes du PCF : *« La construction du socialisme n'a pas été exempte de faux pas, d'erreurs, parfois de drames. »* La condamnation de la période stalinienne fait partie, depuis 1976, des articles de foi du PCF.

De même, la partie soviétique, qui avait déjà accepté, en 1980, la possibilité de *« divergences »* entre partis communistes, est allée un peu plus loin cette fois-ci, en admettant que les différents PC agissent dans des situations dont *« la diversité s'élargit sans cesse »*.

A la différence des textes de 1980 et de 1983, la déclaration du 2 septembre ne comporte aucune condamnation ni même aucune critique explicite de la politique des socialistes français. Tout au plus est-il indiqué que le PCF agit pour que la France réprouve l'initiative de défense stratégique américaine, ce qui sous-entend qu'elle a tort de ne pas l'avoir encore fait. A un peu plus d'un mois de la visite en France de M. Gorbatchev, et alors que les relations franco-soviétiques se sont améliorées, Moscou a fait peu de cas du souci des communistes français de dénoncer en bloc la politique du président de la République.

P. J.

« Interdire toute militarisation de l'espace »

La déclaration commune adoptée, le 2 septembre, par MM. Mikhaïl Gorbatchev et Georges Marchais, publiée le mercredi 4 septembre par *l'Humanité*, commence par une description de l'état du monde, marqué par le *« passage du capitalisme au socialisme »*. Il y est affirmé, notamment, que *« la société socialiste ne peut vivre que de la liberté de ses membres, de leur créativité, de leur responsabilité, de leur initiative »*. *« Son évolution*, ajoute la déclaration, *crée l'exigence et les conditions d'une autogestion croissante des collectivités et des travailleurs eux-mêmes. Elle forme progressivement une nouvelle personnalité, celle de femmes et d'hommes ayant librement accès aux connaissances, aux activités, aux pouvoirs propres à assurer leur plein épanouissement. »* Toutefois, est-il dit, *« comme toute œuvre humaine, la construction du socialisme n'a pas été exempte de faux pas, d'erreurs, parfois de drames »*.

Le texte insiste sur *« les conditions toutes différentes au sein desquelles agissent »* les PC soviétique et français. Il souligne, d'autre part, que, depuis la révolution soviétique d'octobre 1917, le socialisme, dans le monde, *« s'est diversifié et, par là même, s'est enrichi »*, les pays qui ont entrepris de construire une société de ce type ayant emprunté des *« voies nouvelles »*.

Estimant que *« le rapport des forces sociales et politiques demeure, au niveau mondial, en faveur des forces de progrès »*, les PC soviétique et français affirment que *« le monde actuel (...) ne souffre pas le* statu quo. *»*. *« Chaque peuple*, soulignent-ils, *a le droit de choisir son propre système d'opinions et de valeurs, de préserver son mode de vie, de le bâtir et de l'améliorer à sa propre manière. Le respect des principes de la coexistence pacifique des Etats à systèmes sociaux différents est un impératif de notre temps. En notre époque, il n'y a pas d'alternative raisonnable à cette politique. »*

La déclaration commune reprend, ensuite, les positions soviétiques sur les négociations de Genève. Les deux PC se disent *« préoccupés par les déclarations adoptées au sommet de Bonn des sept pays capitalistes les plus industrialisés, soutenant les positions américaines qui bloquent les négociations »* et *« condamnent le fait que les dirigeants des pays de l'Alliance atlantique ont décidé de poursuivre l'installation de missiles américains en Europe »*. Ils *« se prononcent et agissent pour l'interdiction de toute militarisation de l'espace ; pour le gel immédiat du déploiement des missiles à l'Ouest et à l'Est ; pour un dialogue constructif en vue d'aboutir à une réduction des armements au plus bas niveau possible ; pour le succès des négociations en cours et de toutes les initiatives, d'où qu'elles viennent, qui favorisent la détente ; pour un règlement pacifique et négocié de tous les conflits en cours »*.

Le texte indique que le PCF *« a souligné l'importance que constituerait une prise de position de la France contre la militarisation de l'espace, pour des propositions constructives dans le domaine du désarmement »* et qu'il *« agit pour qu'elle contribue à mettre en échec le projet de « guerre des étoiles »*.

Les deux partis évoquent, d'autre part, la coopération franco-soviétique, qui avait *« pris son essor dans les années 60 »* et *« connu un développement remarquable dans les années 70 »*. *« Ces acquis considérables ne sont pas utilisés au niveau de toutes les possibilités dans la dernière période et il est urgent de les faire fructifier »*, indique la déclaration.

MM. Gorbatchev et Marchais, enfin, *« ont réaffirmé la position commune de leurs deux partis concernant la conception des rapports entre partis communistes »*. *« Chaque parti*, est-il dit, *détermine en toute indépendance, à partir de la situation de son propre pays, ses analyses, sa politique, sa voie pour construire une société socialiste. Chaque parti communiste agit dans des conditions différentes. Cette diversité de situation s'élargit sans cesse ; elle mène à des approches, à des positions différentes sur certaines questions, parfois à des divergences. Le PCUS et le PCF considèrent que cette réalité ne saurait, en aucun cas, s'opposer aux relations, à la coopération et à la solidarité entre partis communistes. C'est ce qu'ils ont affirmé en 1980, et c'est sur ces bases qu'ils ont mis en œuvre et développé leurs relations bilatérales. »*

● *M. Flosse chez M. Fabius.* — M. Gaston Flosse, président du gouvernement de la Polynésie française, devait être reçu, jeudi après-midi 4 septembre, par le premier ministre. Il se proposait de demander à M. Laurent Fabius l'élaboration, pour ce territoire, d'un nouveau statut afin d'*« améliorer »* les rapports entre l'Etat et les institutions locales. L'ancien député RPR, qui était, mardi, l'invité de TF 1, a estimé, d'autre part, que l'affaire Greenpeace n'était qu'*« un prétexte pour demander le départ de la France de cette zone du Pacifique »*. *« Pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande*, a notamment déclaré M. Flosse, *le Pacifique, c'est leur affaire, leur zone.*

● PRÉCISION. — Contrairement à ce que nous avons indiqué (*le Monde* du 29 août) sur la foi d'une dépêche d'agence, les avocats des dix-sept indépendantistes tahitiens condamnés mardi 27 août par le tribunal de Papeete n'ont pas estimé que *« la sévérité des condamnations a un caractère éminemment politique »*. C'est le *« caractère éminemment politique du procès »* qu'ils ont souligné à l'issue de l'audience et qu'ils avaient déjà dénoncé les 20 et 21 août

UN PROJET DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Imposer la présence des « minorités » dans les bureaux des assemblées départementales et régionales

Le Parlement devrait être saisi, cet automne, d'un projet de loi sur le fonctionnement des conseils régionaux au suffrage universel direct

Par exemple, de tout temps, il a été prévu que le gouvernement peut dissoudre un conseil général lorsque son fonctionnement se révèle impossible. Une telle possibilité figure aussi — et a été utilisée — dans la loi fixant le statut particulier de la région Corse. Mais rien n'est prévu pour les autres conseils régionaux.

Le texte mis au point au ministère de l'intérieur calque les règles qui seront imposées aux régions sur celles qui existent déjà pour les départements, ne serait-ce que pour en faciliter l'interprétation jurisprudentielle. Mais ce projet, pour technique qu'il apparaisse, pourrait donner lieu à des discussions politiques. M. Pierre Joxe comptant profiter de l'occasion pour remédier à une imperfection de la « loi Defferre » sur la décentralisation.

Conseils généraux et conseils généraux ont, en effet, toujours pu déléguer une partie de leurs pouvoirs à une commission restreinte (appelée, selon les cas), commission départementale ou commission déléguée). Chargée de la mise en œuvre des décisions de principe prises par l'assemblée plénière, cette instance était investie de pouvoirs non dénués d'importance par délégation du « législatif ». C'est souvent cette commission qui répartit les subventions entre les communes, acte éminemment politique. Mais, dans la plupart des cas, la minorité locale était représentée au sein de cet organisme.

Cela jusqu'à la « loi Defferre ». Car si celle-ci a bien maintenue la possibilité pour les conseils généraux et les conseils régionaux de déléguer une partie de leurs pouvoirs à un organe restreint, elle a désigné « le bureau » pour remplir cette tâche. Or ce bureau est essentiellement composé du président et des vice-présidents de l'Assemblée, c'est-à-dire de l'homme auquel la loi donne le pouvoir exécutif et de ceux auxquels il peut en déléguer une partie. Il y a confusion du « législatif » et de « l'exécutif », avec cet inconvénient majeur que la minorité se trouve, dans la plupart des cas, exclue de cet organe « délibératif », puisque logiquement le pouvoir exécutif ne peut être partagé entre la majorité et l'opposition, (*le Monde* du 16 avril 1982).

Le congrès d'Orléans

M. Joxe souhaite mettre fin à ce mélange des genres. Dans son projet de loi, l'organe auquel l'assemblée plénière du département et de la région pourrait déléguer une partie de ses attributions (il pourrait ne plus s'appeler « bureau » mais « commission déléguée ») devrait être composée à la proportionnelle des groupes formant l'assemblée. Le président garderait, bien entendu, la possibilité de ne déléguer une partie de son pouvoir exécutif qu'à ses « amis » politiques.

Ce projet gouvernemental devrait être débattu au prochain congrès de l'Association des présidents de conseils généraux, qui se tient du 9 au 13 septembre à Orléans. La discussion pourrait être serrée. La droite détenant 69 des 94 présidences de conseils généraux et 16 des 22 présidences de conseils régionaux métropolitains, c'est la gauche qui serait la principale bénéficiaire de cette réforme.

Th. B.

« LE RPR fait courir un double risque à l'opposition »

nous déclare M. Galland, secrétaire général du Parti radical

Comment gagner 1986, avec qui et pourquoi ? Les universités d'été organisées ces dernières semaines par les différents partis de l'opposition se sont achevées sur ces interrogations sans qu'aucune d'elles ne trouvent véritablement sa réponse. Si l'élaboration d'une plate-forme commune ne paraît pas soulever de grandes difficultés tant les points de vue se sont rapprochés entre le RPR et l'UDF, la stratégie à développer pour remporter les élections législatives de la manière la plus large possible et transformer ensuite, selon l'expression de M. François Léotard, secrétaire général du PR, une *« victoire électorale »* en une *« victoire politique »* suscite davantage de difficultés. Situation que résume M. Jean-Claude Gaudin lorsqu'il déclare à Grasse : *« On n'a jamais été aussi près de la victoire, sans savoir ce qu'on veut en faire »*.

Quelques déclarations empreintes de la plus grande fermeté attestent de l'âpreté du débat. C'est M. Raymond Barre qui, à l'université d'été des Jeunes démocrates sociaux, a réouvert le débat sur la cohabitation en se montrant plus hostile que jamais à cette formule. Et c'est M. André Rossinot, président du Parti radical, qui, à Grasse, est revenu à la première priorité pour les chefs de partis : l'organisation de la campagne, en sommant le RPR de manifester son attachement à l'union, par la constitution de listes communes dans au moins cinquante départements. Les négociations doivent reprendre le 11 septembre entre le RPR et l'UDF qui, pour sa part, devait se retrouver pour un premier bureau politique mercredi 4 septembre en fin d'après-midi.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Yves Galland, secrétaire général du Parti radical, revient sur ces questions que se pose l'opposition et analyse l'attitude du RPR.

« En l'état actuel des négociations entre les différentes composantes de l'UDF, le Parti radical semble craindre de ne pas se voir accorder la place qu'il estime mériter sur les listes électorales. Partagez-vous ces inquiétudes ?

— Nos partenaires de l'UDF se sont engagés à assurer un minimum de quatorze élus au Parti radical. Nous avons fait valoir qu'il aurait été impensable qu'après avoir été durement étrillé dans la défaite électorale, mais solidaire, notre parti ne se retrouve pas dans une position bénéficiaire dans la victoire. Nous devons être reconnus comme un parti à part entière et non comme des sous-supplétifs.

» A la veille des législatives, je m'interroge et je m'inquiète de la façon dont les engagements seront tenus. Il n'est pas question en tout cas de baptiser, au dernier moment, radicaux des candidats imposés par des personnalités mais inconnus chez nous. Il est nécessaire que les investitures soient données rapidement à des candidats qui s'imposent et pour lesquels des engagements ont été pris.

— Que pensez-vous de l'attitude du RPR ?

— Depuis que je suis adjoint à la mairie de Paris, j'ai eu l'occasion de connaître et d'apprécier Jacques Chirac... Sa faible cote de popularité m'a toujours inspiré deux réflexions : c'était injuste, compte tenu des qualités de l'homme ; c'était malsain. Sur l'injustice, chacun a son propre jugement. Sur l'aspect malsain, je ne m'étais pas trompé. Aujourd'hui la stratégie du RPR est évidente. Elle consiste à assurer au RPR une avance substantielle sur l'UDF aux élections législatives pour donner à Jacques Chirac la main en 1986, ce qui permettra de le relancer pour 1988.

» Le RPR, en décidant de faire au moins deux tiers de listes séparées, engage un pari.

» S'il gagne, cela signifie qu'il aura réussi à avoir vingt-cinq ou trente députés d'avance sur l'UDF et que, parallèlement, le nombre de sièges perdus avec des listes séparées ne sera pas si important qu'il ne permette pas à l'union UDF-RPR de rester majoritaire à elle seule.

L'UDF menacée d'éclatement ?

Il y a cependant un risque important : c'est que, en acceptant, avec des listes séparées, de perdre au profit des socialistes vingt-cinq ou trente sièges, l'opposition ne soit plus majoritaire.

» J'estime que nous n'avons pas le droit de courir un tel risque et que, en dehors des grands départements, où la perte de sièges avec des listes séparées est très-faible, il est nécessaire de constituer des listes uniques dans la quasi-totalité des départements petits et moyens.

» J'en appelle au sens de l'Etat et de l'intérêt public de Jacques Chirac pour que la position du RPR soit infléchie dans le sens de l'union.

— Barristes et non-barristes, partisans et adversaires de la cohabitation coexistent au Parti radical. En guise de boutade, l'un des vôtres résumait : « La cohabitation, cela va être difficile, sauf si j'y suis... »

— Je n'ai jamais été un inconditionnel de la Constitution, parce qu'elle contenait en elle-même ce risque d'instabilité avec une majorité présidentielle et une majorité parlementaire qui ne coïncident pas. Ma conception républicaine veut qu'une Constitution s'impose tant qu'elle existe. J'en tire deux conclusions : si l'opposition devient majoritaire en 1986, elle doit gouverner, mais sans aucune concession à l'égard du président de la République, dont les pouvoirs constitutionnels, s'ils sont réels, restent limités. Il sera toutefois nécessaire de réfléchir à une modification institutionnelle pour que le débat actuel, qui n'honore pas la démocratie, ne puisse pas renaître à l'avenir.

— Si vous êtes candidat aux législatives, êtes-vous prêt à vous engager à revenir au scrutin majoritaire ?

— Je penche pour un scrutin différent, mais il y a une condition préalable à l'établissement d'un mode de scrutin : qu'il fasse l'objet d'un large consensus. Après tous les contacts nécessaires — y compris avec l'opposition — il me semblerait utile d'inscrire le mode de scrutin dans la Constitution, probablement par voie référendaire. Il faudra que l'on puisse obtenir au moins l'accord de quatre Français sur cinq. De surcroît, il faudra rendre compatibles les exigences de stabilité avec les impératifs de justice. Dans ce cadre général, je penche pour un système mixte de 350 circonscriptions à scrutin majoritaire avec un rattrapage proportionnel pour 150 sièges.

— Etes-vous pour le maintien d'un groupe UDF à l'Assemblée nationale ?

— Oui.

— Ne craignez-vous pas qu'il n'éclate ?

— Pas en 1986, parce que je ne crois pas à l'éclatement de la confédération UDF. Mais, en supposant que la future Assemblée accomplisse sa législature, je ne suis pas sûr qu'il n'y ait pas alors éclatement du groupe dans le cas où les formations de l'UDF soutiendraient des candidats différents à l'élection présidentielle.

— Le MRG a décidé de faire cavalier seul aux législatives. La tentation n'est-elle pas grande de vous rapprocher de vos « frères séparés » ?

— La question d'une réunification des radicaux n'est pas du tout à l'ordre du jour et ne se posera, éventuellement, que le jour où le MRG et les radicaux valoisiens soutiendront le même candidat à la présidence de la République. Ce jour-là, la réunification s'imposera. Il est inutile de se fatiguer à en parler avant.

— Ne peut-on pas songer cependant à une possible évolution des alliances, comme le suggérait le centriste Jacques Barrot en pensant aux rocardiens ?

- Personnellement et pour 1986 je crois que toute alliance conjoncturelle serait perçue comme une magouille et ferait juger sévèrement la classe politique. Je ne peux envisager pour 1986 qu'un gouvernement majoritaire UDF-RPR à l'exclusion de tout accord à l'extrême droite ou avec une partie de la gauche. »

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LU

« DIMANCHE 16 MARS 1986, 20 HEURES » DE CHRISTINE CLERC

Le boulevard de la cohabitation

Dimanche 16 mars 1986, 20 heures : On aurait tort de croire que les sondages étouffent l'imagination des auteurs de politique fiction, catégorie littéraire fort courue depuis quelques années. Certes, Christine Clerc, chroniqueuse au *Figaro Magazine* n'étonnera pas en donnant du scrutin législatif le résultat suivant : la droite est majoritaire, sans le concours de l'extrême droite, à l'Assemblée nationale. Mais le choix de ce pronostic, aujourd'hui largement partagé, s'il interdit d'emprunter les chemins de traverse, ouvre un boulevard si large sur l'inconnu qu'il mérite le détour.

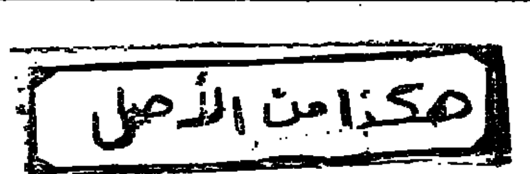
Sur le « boulevard de la cohabitation », l'aventure devrait attendre le lecteur à chaque carrefour. Christine Clerc a choisi une voie sage, celle de la fiction réaliste. A quelques audaces près : Michel Rocard devient premier secrétaire du PS et Valéry Giscard d'Estaing ministre du gouvernement Chirac.

Elle connaît bien son monde et a soigneusement relu les textes de référence. Laurent Fabius annonce depuis Rome sa candidature à l'élection présidentielle, tel Georges Pompidou en janvier 1969, et — l'auteur le souligne — à peu près dans les mêmes termes. Michel Rocard, répétitif, lance au lendemain des élections législatives perdues par les socialistes un appel qui ressemble fort à celui qu'il avait rédigé le soir du deuxième tour des législatives de 1978.

L'histoire bégaie de déjeuners secrets — il y a un joli concours de coups de fourchette entre Poniatowski et Doumeng — en rencontres discrètes et en audiences soumises à d'obligatoires portes dérobées. Cette histoire-là engloutit le Tout-Paris politico-mondain, à tel point qu'un index des noms cités formerait presque un volume à lui tout seul.

J.-Y. L.

★ ***Dimanche 16 mars 1986, 20 heures*, par Christine Clerc, Belfond éditeur, 350 pages, 98 F.**



هكذا من الأصل

...ourir
...pposition »
...inéral du Parti radical

POLITIQUE

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES JEUNES SOCIALISTES

Les «choses de la vie» avec M. Delebarre et «la Marseillaise» de «maître» Chevènement

Montpellier. — *« Raisonnablement optimistes et résolument généreux »*, comme les voudrait M. Alain Barrau, membre adjoint du secrétariat national du PS chargé de la jeunesse, quelque quatre-vingt-dix cadres du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) — l'organisation qui regroupe les jeunes sympathisants et adhérents du PS réunis pour leur université d'été au château d'O, près de Montpellier — fournissent en fait une image aux contours moins nets.

Très jeunes ou plus neufs dans le parti, ils donnent le sentiment d'être un peu *« frondeurs »*, comme le dit l'un d'entre eux, et réticents devant le jeu des courants. Ils ne mâchent pas leurs mots quand ils jugent, au détour d'une conversation, les stratégies personnelles des chefs qui font passer au second plan, dit une jeune socialiste, *« le sens de l'Etat »*.

Plus vieux ou plus intégrés dans l'appareil, ils retrouvent les préoccupations de leurs aînés. Pour eux non plus le congrès n'est pas loin, même si l'on ne se «compte» pas officiellement par sensibilité au sein du MJS. Seuls contre tous les autres, les jeunes rocardiens, qui se partagent entre cette université d'été et leur propre semaine de stage qui a lieu en même temps aux Arcs, semblent un peu mal à l'aise.

Parmi les stagiaires du MJS, une majorité « d'idée », selon l'expression de l'un d'eux, s'est vite reconstituée et réunit, face aux rocardiens, les partisans de tous les autres courants qui ont signé la motion de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS.

Pour le reste, c'est la jeunesse qui reprend le dessus. Franc, direct, souvent drôle, usant d'un langage simple et précis, *M. Michel Delebarre* a fait un « tabac » mardi 3 septembre.

De notre envoyé spécial

Les jeunes socialistes l'ont longuement ovationné, débout, honneur auquel n'avait pas eu droit M. Jospin la veille. Il est vrai que M. Delebarre a le redoutable privilège de connaître de près, en tant que ministre, les préoccupations qui, au MJS, sont dans toutes les têtes : chômage, emploi, formation professionnelle. Les questions, précises, touchent moins à la justification de la politique de rigueur qu'aux « choses de la vie » de jeune chômeur ou d'étudiant.

Pensée sèche et pensée moite

Les stagiaires n'hésitent pas à « râler » quand les horaires prévus les empêchent d'exprimer leurs déceptions, de poser leurs questions longuement mûries. M. Jospin, trop long, M. Delebarre, pressé, les ont sans doute laissés insatisfaits. Ils se sont vengés, mardi après-midi, sur M. Jean-Pierre Chevènement.

Soutenu au début de son intervention par une «claque» de jeunes CERES, attendu par une batterie de questions politiques et pas vraiment complaisantes sur la laïcité, l'école, les inégalités, le fonctionnement des universités, etc., le ministre de l'éducation nationale a été interpellé sur l'affaire de *la Marseillaise* à l'école et du rétablissement des *« cours de morale »*, comme l'a dit une militante.

La question a permis au ministre de révéler que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est accrochée au-dessus du lit de son fils de dix ans... *Elle lui a surtout fourni* l'occasion d'une réponse cinglante à ses détracteurs : *« Non seulement, il n'y a pas lieu d'avoir la moindre réticence vis-à-vis de* la Marseillaise *mais il est important de ne la laisser à personne d'autre (...) C'est la preuve d'une grande étroitesse d'esprit, d'une grande petitesse d'esprit et, à mon avis, d'un oubli et d'une amnésie absolument incroyable que de critiquer* La Marseillaise. C'est vraiment apporter de l'eau au moulin de Le Pen (...) que de ne pas comprendre ça. C'est apporter de l'eau au moulin de la pensée contre-révolutionnaire. »

Décidément provocant, M. Chevènement a encore invité les jeunes socialistes à *« cultiver la pensée sèche plutôt que la pensée moite »*, lançant en prime : *« Le mot de «maître» qu'on a cherché à discréditer pendant quinze ans est un beau mot ! »*

Entre le ministre «républicain» et les jeunes socialistes le courant, semble-t-il, est bien passé.

JEAN-LOUIS ADREANI.

OBJECTIF 40 %

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, qui intervenait à Montpellier mardi 3 septembre devant l'université d'été du Mouvement de la jeunesse socialiste (MJS) a estimé que l'actuelle politique du PC *« ne peut pas être remise en cause dans les six mois »*. Il a invité les socialistes à se *« sentir comptables de l'héritage de toute la gauche »*. *« Même la sensibilité communiste,* a-t-il souligné, *parce qu'elle s'enracine dans notre histoire doit aussi pouvoir se reconnaître dans un Parti socialiste fidèle à l'héritage de la République réellement populaire. »* Pour M. Chevènement, l'objectif des socialistes *« dans les dix ou quinze années qui viennent »* doit être de *« viser les 40 % »* de l'électorat. *« Je ne dirais pas cela,* a-t-il ajouté, *si je pensais que le Parti communiste pouvait être amené à résipiscence. J'ai longtemps cru qu'on pourrait faire évoluer le Parti communiste. Je dois constater que le problème se pose dans des termes nouveaux. »*

L'AFFAIRE GREENPEACE

La police néo-zélandaise voudrait entendre les trois marins de l'«Ouvéa»

La police néo-zélandaise continue sans relâche ses investigations sur l'attentat commis contre le *Rainbow-Warrior*. Elle souhaite en particulier entendre les trois marins de l'*Ouvéa*, agents de la DGSE, revenus en France après leur équipée dans le Pacifique. A cette fin, Wellington pourrait adresser une nouvelle commission rogatoire au juge d'instruction parisien qui lui sert de «correspondant» en France, nous indique notre envoyé spécial en Nouvelle-Zélande, Daniel Schneidermann.

Cependant, le premier ministre néo-zélandais, cité par l'Agence France-Presse, a déclaré que son pays ne transmettrait pas à la France toutes les preuves dont il dispose contre les cinq militaires français impliqués dans l'affaire Greenpeace. La Nouvelle-Zélande fournira au premier ministre français les mêmes éléments qu'à M. Bernard Tricot, mais rien de plus, a-t-il indiqué, ajoutant qu'il ne communiquerait pas à la France *« les moindres détails »* de l'enquête, *« alors que nous n'avons même pas l'assurance que ces hommes* [les trois marins de l'*Ouvéa*] *nous seront livrés ou seront jugés en France »*.

L'enquête néo-zélandaise s'étend désormais aux Etats-Unis, nous indique d'autre part Daniel Schneidermann. La police d'Auckland a en effet sollicité le concours du FBI pour enquêter sur les faits et gestes d'une étudiante de Berkeley (Californie), Antigone Zournatzis, qui aurait hébergé le lieutenant Christine Cabon, alias Frédérique Bonlieu, immédiatement après le départ de Nouvelle-Zélande de cette «taupe» de la DGSE chargée d'infiltrer les militants de Greenpeace à Auckland. Après avoir séjourné quelque temps en Californie chez Antigone Zournatzis, le lieutenant Cabon serait partie en sa compagnie à Haïfa (Israël) où l'on a perdu sa trace.

***Autre péripétie de cette affaire, le propriétaire de* l'*Ouvéa*, ce voilier loué par trois agents de la DGSE et disparu depuis, a renoncé à porter plainte contre le ministère de la défense. La société Nouméa Yacht Charters préfère un règlement amiable et en a obtenu le principe, a laissé entendre, mardi 3 septembre, son avocat, Mᵉ John Louzier, cité par l'Agence France-Presse.**

La société réclame 990 000 francs au ministère de la défense. Sur quelle base interviendra la transaction ? Il est encore trop tôt pour le dire, mais le fait que les services de M. Charles Hernu aient apparemment accepté de discuter, confirme que l'*Ouvéa* est considéré par eux comme définitivement perdu. Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, l'*Ouvéa* aurait été coulé par ses occupants de la DGSE en plein Pacifique au moment où ceux-ci se sont rendu compte que les Néo-Zélandais s'intéressaient de plus en plus à eux.

L'abandon de cette plainte a, pour le ministère de la défense, un intérêt évident : l'adjudant chef Roland Verge alias Raymond Velche, le skipper de l'*Ouvéa*, ne sera pas entendu par la justice française. La menace demeure néanmoins : l'avocat de la société Nouméa Yacht Charters a tenu à rappeler qu'il restait de toute manière un délai de trois ans *« pour déposer éventuellement une nouvelle plainte »*, sous-entendu au cas où la transaction avec le ministère de la défense se révèlerait moins fructueuse que prévu.

La sollicitude du loueur de l'*Ouvéa* à l'égard des agents de la DGSE est partagée par M. Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté, qui, mardi, a proposé ses services à l'avocat français des « Turenge » emprisonnés à Auckland, précisant qu'il était particulièrement sensible au sort du capitaine Dominique Prieur alias Sophie Turenge *« originaire de Franche-Comté »*. L'avocat français, Mᵉ Philippe Derouin, a répondu à cette offre en nous déclarant sans autre commentaire que, dans cette affaire, *« tous les soutiens, d'où qu'ils viennent,* [étaient] *les bienvenus »*.

Profession : agent secret

(Suite de la première page.)

Tel civil est entré après la Résistance, qui avait interrompu ses études de droit. Celui-là, ancien professeur certifié, joue les maîtres d'école dans les centres de formation de la DGSE. Un autre, enfin, s'est fait payer ses cours du soir de journalisme, avant de partir en poste dans un pays étranger.

Quant aux «honorables correspondants», ils ne le sont pas tous, précisément. Certains, honnêtes et désintéressés, ont, à leur manière, le souci de servir l'Etat et ils acceptent de rendre service occasionnellement. Il y a aussi les officicers et les sous-officiers de réserve, qui estiment faire leur devoir de Français. Il y a encore des professionnels du renseignement, qui en font leur gagne-pain. Et puis, il y a, comme l'explique un ancien directeur général des services, les escrocs, petits, moyens ou grands, qui fabriquent des faux ou ajoutent *« un peu de ketchup personnel »* à ce qu'ils ont lu, ici ou là, dans la presse.

Une fois admis dans la «boîte», l'officier a plus de chances d'accéder aux tâches de responsabilité ou d'encadrement — direction générale, sous-direction, chefs de service — que le civil. Mais, tous deux et leur environnement familial subiront les mêmes servitudes quotidiennes : que dire du «métier de papa» sur les formulaires des écoles distribués aux enfants, sinon inscrire sans autre précision : fonctionnaire au ministère de la défense? Que raconter de sa profession aux relations, lors des réunions entre amis? Que confier à son épouse lorsqu'on part en mission?

L'indice le plus apparent de ce ghetto psychologique est sans doute le nombre des mariages entre agents de la DGSE, et la solidarité qui se manifeste entre eux, dès qu'un collègue «tombe».

Cela n'empêche pas que, dans le travail, on puisse se regarder parfois en chiens de faïence, tant la tension est forte au sein d'une profession qui exige beaucoup de ses membres. L'officier de renseignement est, par nature, un imprudent, qui noue des contacts, fréquente le monde, s'expose pour dénicher l'information là où elle se dissimule. L'officier du contre-espionnage, en revanche, qui le surveille et le protège des pièges des services concurrents, voit des complots partout, redoute les indiscrétions et ne croit personne sur parole. L'agent du service «action», l'homme des opérations clandestines, est un risque-tout à sa manière. Et pourtant, l'homme de contact, l'obsédé du secret et la «tête brûlée» doivent avoir appris à cohabiter sans se gêner et à travailler ensemble à la réussite d'une même mission.

« Ce service de l'Etat, disait un directeur général des services secrets français, *est aussi un métier de seigneur. »* Accompli par des fourmis, des «deuxième classe» rarement à l'honneur — sauf en cas de bavures spectaculaires, — ou par des pères de famille obstinés qui savent, d'expérience, que rien n'est jamais fini même si le dossier est refermé. On est loin, en réalité, de cette imagerie répandue par la littérature spécialisée, cet espion joli garçon, grand séducteur, sportif éprouvé et pilier de cabaret. Ce serait plutôt un patient, un teigneux, qui, sur le métier, remet cent fois son ouvrage et qui cherche à établir son intime conviction en analysant les intentions de l'adversaire.

Chien de garde

A la différence du policier, qui réunit des preuves sur ce qui s'est produit, l'agent secret anticipe, c'est-à-dire qu'il a pour tâche de deviner ce qui pourrait se passer. En clair, il lui faut être constamment à l'affût, ne rejeter aucune hypothèse *a priori*, aucune éventualité même la plus fragile. Il lui faut, surtout, comme l'explique un chef du contre-espionnage, se méfier de ses propres inductions dès que trop d'indices, s'accumulant dans le même sens, donnent à croire qu'on détient la vérité, au mépris du fait, ignoré ou écarté, qui dérangera la réflexion.

Il y a, dans un tel métier, un peu des qualités de l'archéologue ou de l'anthropologue, qui reconstituent des «maillons» manquants de l'activité humaine à partir de la découverte d'une seule pièce. Rien d'étonnant, du reste, si nombre de ces fonctionnaires du renseignement s'adonnent en privé à ces sciences.

Mais là s'arrête la comparaison. Et là commence le mystère. Le savant révèle le fruit de ses recherches dans des communications, écrites ou orales, à ses confrères. L'agent secret ne rend compte qu'à quelques privilégiés : les destinataires, triés sur le volet, de ses «bulletins» de renseignement hebdomadaires, ou journaliers si besoin était. Les mauvais esprits assimilent la «production» du service à ces feuilles confidentielles qui livrent à des abonnés, au tarif fort, des élucubrations douteuses.

Tout le système est construit — par un compartimentage des fonctions et un cloisonnement des activités — pour préserver la clandestinité. Au nom d'un principe bien établi qui veut que le service puisse, du jour au lendemain, passer discrètement de son fonctionnement du temps de paix à celui que lui imposerait la crise, voire la guerre, sans discontinuité pour ses responsables.

Un service de sécurité, interne à la DGSE, y veille en permanence. Il enquête sur la vie privée des uns et des autres, exige le respect de certaines précautions, s'inquiète de la protection des dossiers et des installations. Il est, en quelque sorte, le chien de garde de la «boîte» dont l'omniprésence est souvent mal supportée par les agents. Depuis l'affaire du *Rainbow-Warrior* en Nouvelle-Zélande, il ne chôme pas. Quand on demande au ministre la défense ce qu'il aurait à reprocher, aujourd'hui, à ses services, M. Charles Hernu répond, dans un large sourire, qu'il aurait aimé, à la réflexion, disposer d'agents secrets *« encore plus secrets »* que ce qu'ils paraissent avoir été.

JACQUES ISNARD.

M. MESSMER REDOUTE UNE «DÉSORGANISATION» DE LA DGSE

M. Pierre Messmer, ancien ministre des armées du général de Gaulle, et ancien premier ministre de Georges Pompidou, estime, au sujet d'une éventuelle réorganisation de la DGSE (les services secrets français), qu'à force de réorganiser un tel service *« on finit par le désorganiser »*.

Interrogé sur l'affaire du *Rainbow-Warrior* et ses conséquences, mardi 3 septembre sur Europe 1, le député RPR de la Moselle a affirmé qu'il avait *« une raison personnelle de rester discret sur cette affaire : c'est que pendant de longues années, à partir de l'affaire Ben Barka et jusqu'au moment où le général de Gaulle a quitté l'Elysée, j'ai été le responsable de ce qu'on appelait alors le SDECE et qui est devenu la DGSE maintenant »*.

« Je constate, a-t-il déclaré, *que la DGSE a été réorganisée déjà en 1981, après l'arrivée des socialistes au gouvernement. Je constate qu'en 1981 il y a eu des mutations très nombreuses et des limogeages au moins aussi nombreux. Et je constate que, quatre ans après, ça ne semble pas avoir donné de très bons résultats. »*

« Alors, a-t-il ajouté, *vous me parlez de réorganisation : il est possible que la DGSE, comme tous les services, ait besoin à certains moments d'être mieux organisée, mais je dirais qu'en tout cas à force de réorganiser un service, surtout comme la DGSE, on finit par le désorganiser. Les services spéciaux sont des services où les hommes comptent beaucoup plus que l'organisation. »*

Le rôle de la Grande-Bretagne et le tête-à-tête entre M. Roland Dumas et Sir Geoffrey

Selon le journal *Libération* du 4 septembre, M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, aurait présenté des *« excuses informelles et orales »* à son homologue britannique Sir Geoffrey lors d'une entrevue à Bordeaux le 27 août dernier, en réponse aux rumeurs régulièrement entretenues par des sources françaises d'une intervention des services secrets britanniques dans le sabotage du *Rainbow Warrior*.

On fait valoir, à Paris, que la teneur de la conversation que MM. Dumas et Howe ont eue en tête à tête ne peut, par définition, être confirmée ou infirmée, les propos ayant été échangés sans témoin et n'ayant pas été rapportés par les deux ministres.

L'hypothèse la plus vraisemblable est que si Sir Geoffrey s'est plaint à son collègue français de la multiplication des rumeurs, à Paris, à propos d'une possible « piste britannique » dans l'affaire Greenpeace, en particulier à la DGSE et dans les milieux qui en sont proches, le ministre des relations extérieures peut l'avoir rassuré en lui indiquant que cette éventualité n'était pas la thèse officielle ou même officieuse du gouvernement français. Mais autant on peut imaginer que M. Dumas ait regretté devant son collègue britannique que la presse se soit faite l'écho de telles rumeurs, autant on l'imagine mal faire des excuses au chef du Foreig Office à propos de déclarations ou d'articles dont le gouvernement français ne peut être tenu pour responsable... au moins ouvertement. Le faire serait d'ailleurs revenir à avouer que ces rumeurs avaient été inpirées par les autorités françaises.

Du côté britannique, en revanche, on peut avoir intérêt à présenter de tels propos de M. Dumas comme des « excuses » du gouvernement français, pour couper court à toute insinuation sur la responsabilité du MI6 dans l'affaire Greenpeace.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LE FESTIVAL DE VENISE

The Lightship, du cinéaste anglo-polonais Skolimowski,
Flesh and Blood, du Néerlandais Paul Verhoeven : deux films américains.
Le cinéma mondial parle anglais
et Hollywood cherche du sang neuf en Europe.

L'Europe dans Hollywood

« THE LIGHTSHIP », DE JERZY SKOLIMOWSKI

UN des films les plus séduisants, les mieux accueillis d'une Mostra riche en œuvres de qualité, *The Lightship* (le Bateau-phare), de Jerzy Skolimowski, focalise doublement l'attention, pour ses qualités intrinsèques, et parce qu'il symbolise la volonté marquée de Hollywood de se renouveler auprès de l'Europe. Plus que jamais, le cinéma mondial va parler anglais, un anglais peu britannique destiné en priorité au marché américain.

Jerzy Skolimowski, avant même la présentation de son nouveau film, n'avait pas caché son intention de jouer, à l'avenir, à fond la carte yankee, et, pour ce faire, décidé de s'installer aux Etats-Unis avec sa famille.

« *Les six premières semaines*, a-t-il déclaré, *le poste de télévision est resté fermé. On s'est baladé dans les rues, on a été beaucoup au cinéma pour mieux connaître le pays et d'abord les jeunes.* »

The Lightship, inspiré d'un roman allemand de Siegfried Lenz transposé sur la côte sud, au large de la Virginie, nous est raconté à travers la vision d'un jeune garçon, Alex (rôle tenu par Michael Lyndon, fils du metteur en scène). La structure générale et l'ambiance ne sont pas sans rappeler un vieux film de la Warner d'après guerre, *Key Largo*, de John Huston, avec Humphrey Bogart et Edward G. Robinson, confrontés dans un espace clos – un yacht, ici un bateau-phare, celui du titre. Le but, ajoute le metteur en scène, était d' « *atteindre la fluidité exemplaire du cinéma américain classique* ».

Deux monstres sacrés se trouvent face à face sur le rafiot : Caspary (Robert Duvall), gangster sentencieux, esthète perdu dans ses élucubrations, mais prêt à recourir à n'importe quel moment à la violence, et Miller (Klaus-Maria Brandauer), le capitaine du bateau-phare, américain d'origine allemande, qui traîne derrière lui une malédiction. Alex, le fils de Miller, le rejoint sur le bateau, au début du film, à la fois pour fuir la police et pour une sorte d'examen de conscience.

Peu de temps après son arrivée, Caspary débarque avec deux séides. Il prétend larguer les amarres, gagner le large pour fuir. Miller s'y oppose par sens du devoir, et parce que les navires auxquels ils sert de point de repère risquent de se trouver en détresse. Miller est un non-violent, mais la malédiction qu'il traîne derrière lui, à laquelle le fils reste sensible, a pour origine sa lâcheté pendant la guerre. Alex va découvrir un autre père, une autre image du père, sans que pourtant celui-ci sacrifie ses principes. Robert Duvall et Klaus-Maria Brandauer ont échangé leur rôle au tout dernier moment, sur la suggestion du metteur en scène : Duvall joue le méchant et Brandauer, le bon, contrairement à la tradition hollywoodienne qui privilégie les Anglo-Saxons. Ils sont remarquables l'un et l'autre.

The Lightship a été produit conjointement par CBS, la chaîne de télévision américaine, et Columbia, avec participation majoritaire de CBS. Le tournage a eu lieu hors des frontières au large du Danemark. Les intérieurs ont été filmés à Hollywood. Skolimowski a su intégrer les difficultés innombrables qui ont accompagné son tournage au climat d'incertitude requis par le sujet – caprices de Brandauer super-star, mauvaise volonté des techniciens allemands en extérieurs sur le bateau. Le montage a pris six mois, le cinéaste a poli et repoli sa narration avec la voix off du fils qui fournit un impeccable contrepoint. Le rapport père-fils du récit ne fait que redoubler en un sens celui des Skolimowski père et fils. Jamais depuis ses débuts en Pologne le poète-boxeur-cinéaste de *Rysopis* (1964) et de *Walk Over* (1965) ne nous avait été si proche.

D.R.

Robert Duvall (au centre) dans « The Lightship »

« FLESH AND BLOOD » DE PAUL VERHOEVEN

FLESH and Blood (la Chair et le Sang) dû au Hollandais Paul Verhoeven dans la section « Venise jeunes » est un cas non moins exemplaire de fuite en avant, vers l'Amérique, d'un réalisateur à la réputation déjà bien établie en Europe, sinon en France (notamment *The Fourth Man*, 1983, déjà parlé en anglais, mais purement local, et *Turkish Delices)*. Paul Verhoeven, après avoir vainement tenté d'intéresser les grandes compagnies américaines à son projet, réussit finalement à convaincre Orion, née, on s'en souvient, d'une rupture avec United Artists et qui a un peu gardé l'esprit d'initiative de la maison fondée en 1919 par Charles Chaplin, D.W. Griffith, Douglas Fairbanks. Budget déclaré, 7,5 millions de dollars, budget réel, confirme-t-on de diverses sources, 5 millions seulement pour un film qui semble avoir coûté quatre fois plus, du moins à l'échelle américaine.

L'idée de Paul Verhoeven et de ses collaborateurs hollandais était de recréer un Moyen Age de rapines, de violence et de sexe comme jamais Hollywood n'avait osé en montrer. Tournage en Espagne dans un magnifique château perdu dans la nature sur une colline. Héros : une ingénue virginale qui aura vite fait de perdre ses illusions, et qui s'adapte rapidement à des situations très fluctuantes ; deux chevaliers servants qui la désirent, l'un bon, noble, Steven, l'autre méchant mercenaire sans scrupules. *Flesh and Blood* culmine au dernier tiers en une fabuleuse bataille, comme on en voyait dans nos livres de classe. Une étrange machine de guerre s'avance à la conquête du château, pyramide de bois mobile qui semble devoir tout abattre sur son passage, mais est, un peu plus tard, prise à son propre piège.

Drôle, enlevé de main de maître, avec des rebondissements incessants car bons et méchants sont interchangeables, *Flesh and Blood* entamera bientôt aux Etats-Unis et dans le monde une carrière qui mérite attention. La violence explosive du récit nous paraît tellement codée qu'elle se détruit elle-même. Paul Verhoeven déborde visiblement de santé et d'ambitions. Il nous promet un regain de vitalité pour le vieil Hollywood un peu perdu dans des superproductions de plus en plus lourdes. On suivra avec une même curiosité la carrière outre-Atlantique de Paul Verhoeven et de Jerzy Skolimowski. L'Europe, pour se défendre, devra-t-elle passer avec armes et bagages du côté de Hollywood, le battant sur son propre terrain, le cinéma-spectacle ? Le défi est d'autant plus sérieux que la réussite de ces deux expériences nous paraît incontestable.

LOUIS MARCORELLES.

Jane Birkin

Jane Birkin est à Venise
pour son dernier film, Dust,
pour rencontrer les journalistes,
les charmer, les émerveiller.

FASCINATION DE LA SINCÉRITÉ

VOUS poussez la porte, en l'occurrence celle d'une piscine d'hôtel au Lido, et c'est tout de suite l'émotion. Des kilos d'admiration pétrifiée pour une tonne de charme rarissime, quelque chose d'indéfinissable, un mode de relation unique, pour qui sait les chemins de croix que sont la plupart du temps pour le questionneur les interviews de vedettes ou de personnalités. Comment échapper aux superlatifs ? Comment ne pas enrager à l'idée qu'on n'est que le centième journaliste à avoir eu la chance d'être mis en présence de cette intensité, le dernier d'une liste de confrères-gogos qui, après dix minutes d'entretien avec Jane Birkin, ont renoncé à leurs notes et à leurs ridicules questions pour tenter de faire face, en homme, sur un plan plus profond – en tout cas bien loin du sujet imposé – à l'extrême gravité d'une sincérité ?

Confidences, mise à nu, le cœur à vif, les larmes à peine en retrait des yeux, même pour le rire ou les souvenirs heureux. Récit sans triche d'une femme qui ouvre le fond de son âme au premier venu, avec tout ce qu'elle voudrait taire, et le pari spontané que son interlocuteur n'est pas un truqueur. Chez toute autre, l'impudeur nous aurait rassuré. Trop c'est trop, comme l'on dit, et, dans un tel cas, on se serait carré, tranquille, sur le fond de commerce du journalisme, en attendant que ça passe.

CHAUVELOT/SYGMA

Mais là, le piège. Une intensité qui vous force au respect, presque au recueillement, comme lorsqu'on perçoit soudain dans les propos d'un homme, à un changement de ton, à une façon de s'appesantir, l'impérieux besoin d'être écouté. Parce qu'alors parler lui fait mal.

Dès lors, plus de conversation possible. Vous vous en allez vite fait, ou vous encaissez sans broncher, en cachant votre émerveillement et votre émotion, le courage et la densité des aveux livrés à votre pâture. Nous sommes resté non sans peine en totale inégalité, en très médiocre usinage. Un exemple, pour une question facile et fort conventionnelle : son travail d'actrice dans *Dust*, le film belge qui se passe en Afrique du Sud, de Marion Hänsel, et raconte, entre autres choses plus raciales, l'histoire d'une femme laide qui tue son père pour briser sa solitude de jalousie et d'attente de lui. Jane Birkin, en réponse, livre en vrac toute l'intimité de sa propre enfance, les vacances à Nottingham ou dans l'île de Wight, l'amour fou pour son père et son adoration quasi incestueuse pour son frère :

« *Tu sais, les meilleurs films que je ferai jamais,* dit-elle, *ce sont ceux qu'on tournait à quatorze ans avec mon frère. Si tu as eu une enfance heureuse comme la mienne, peut-être que tu ne dépasses plus jamais cela. J'éprouve une terrible nostalgie de cette époque, et toute ma vie aujourd'hui m'y renvoie. Si j'ai une difficulté, si je suis mal, je relis toujours le même poème que mon frère m'avait écrit sur un paquet de cigarettes. Quelle terreur d'être sortie de cela !* »

Les lecteurs du *Monde* ont-ils besoin de savoir que jusqu'au pensionnat Jane Birkin a tout fait pour ressembler à son frère, s'habillant de ses vêtements, trompant les gens sur son sexe, et que c'est précisément ce comportement d'enfance qui lui donne encore aujourd'hui cet air de garçon manqué ? Il est des jours du métier où l'on a envie de garder pour soi ce qu'on vous demande d'écrire.

L'« *hystérie de jalousie* » dans son personnage de *Dust* : « *Une fois, il y a quelques semaines, mon père est allé voir ma sœur, ce qui est tout à fait normal. Cela m'a rendue malade. Pourquoi est-ce tellement important pour moi que mon père me dise qu'il me préfère ?* »

Qu'il n'y ait pas de méprise. Jane Birkin au bord de la piscine était gaie l'autre jour, marrante avec son pied dans le plâtre, ses enfants à portée de vue, et le cinéaste Jacques Doillon, son compagnon de vie, patient et prévenant. Mais c'était ainsi, impossible de rester au ras des pâquerettes, carrière, ciné, etc...

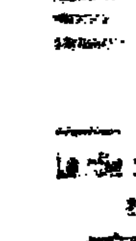
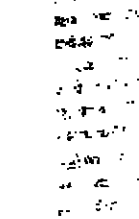
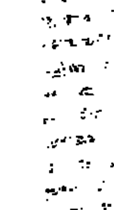
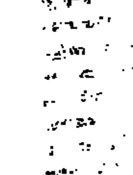
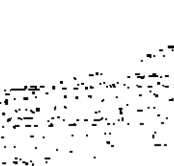
Ses films ? « *Pas tous remarquables, mais à l'époque* Serge (Gainsbourg bien sûr) *me répétait : « Tourne, tourne, » sinon on va t'oublier ». Maintenant encore j'ai l'impression de n'avoir toujours pas fait la preuve d'être quelqu'un sur qui on peut compter pour une distribution.* »

La Pirate, justement de Jacques Doillon, son rôle jusqu'ici de plus grande maturité ? « *Ce n'est pas moi qui devais l'avoir. Il était prévu pour quelqu'un d'autre. Avant* La Pirate, *j'avais surtout joué des comédies. On ne me proposait rien de plus grave. Peut-être que rien en moi ne se voyait et que j'étais quelqu'un sans intérêt. Cela n'a pas donné en tout cas d'idée à des gens comme Truffaut.* »

Et pour la suite de sa carrière ? « *Maintenant, je suis perdue, ne sachant ni quoi accepter ni quoi refuser. Comment Michel Piccoli peut-il ainsi prévoir ce qu'il jouera un an à l'avance ? Moi, je n'ai aucune sécurité ; rien ne me dit que quelqu'un au cinéma voudra encore de moi dans six mois.* »

Qu'ajouter à ce déluge – expurgé par nos soins – de confidences à faire bondir de rage un impresario ? Rien d'autre que notre révérence. Et quelques regrets qu'un cocktail de la Mostra ait interrompu ce moment de grâce et d'intelligence de cœur.

PHILIPPE BOGGIO.


"Dance with a stranger"

UN FILM D'AUJOURD'HUI SUR L'ANGLETERRE D'HIER

LE 13 juillet 1955, Ruth Ellis, condamnée pour le meurtre de son amant, est pendue. Depuis le début du siècle, quinze femmes ont été exécutées en Angleterre. Ruth Ellis est la dernière. Dernière victime de la prude Albion, avant l'explosion des *swinging sixties*. Son cas a servi à la campagne contre la peine de mort. Son crime n'avait rien de crapuleux, il a été l'aboutissement normal d'une passion qu'elle-même jugeait coupable. Son jeune amant était un fils de famille, et elle, divorcée, mère de deux enfants, était entraîneuse dans un club (1).

Le film commence à la première rencontre de Ruth et de son amant, David Blakeley (Rupert Everett) ; il se termine sur le geste qui l'arrachera à ce besoin qu'elle a de lui et qui la tient plus fortement qu'une drogue. Mike Newell ne montre pas le procès, n'explique rien, ne justifie pas, ne se permet aucun commentaire. Il cerne les personnages. Leur histoire découle de ce qu'ils sont. Le genre d'histoire dont on dit, avec un bref sentiment de vertige : *« Ça devait arriver. »*

Quand c'est arrivé, Mike Newell était à peine né. C'était il y a seulement trente ans. Mais les

Coupable de crime passionnel Ruth Ellis, dernière femme exécutée en Angleterre, symbolise dans son pays la fin des années 50. Fin d'un empire, fin d'une morale victorienne. Mike Newell, cinéaste d'aujourd'hui, raconte son histoire.

Belle, blonde, platinée un brin vulgaire, lumineuse, attirante par sa vitalité électrique autant que par une inaltérable candeur, c'est Miranda Richardson, dans le film que Mike Newell consacre à Ruth Ellis, *Dance With a Stranger* (présenté à Cannes par la quinzaine des réalisateurs (*le Monde* du 20 mai).

mentalités ont évolué si radicalement que la manière dont les choses se sont passées semble aujourd'hui impensable. Pourtant, la scénariste Shelag Delaney raconte : *« Les amis de David m'ont injuriée, m'ont reproché de donner une image trop douce, trop correcte d'une traînée qui, depuis l'âge de quatorze ans, avait gagné sa vie en couchant à droite et à gauche. Une intrigante qui avait essayé de s'immiscer dans une classe sociale à laquelle elle n'appartenait pas. »*

Avec une exactitude impressionnante, le film retrace l'atmosphère d'un temps que l'on traîne encore en soi et qui n'est plus le nôtre. *Dance With a Stranger* est une histoire vraie, tournée comme une fiction. Mike Newell est le produit de la « culture documentaire » qui, dit-il, date de la dernière guerre. *« Les documentaires étaient très forts, très indépendants. Leur esprit s'est transmis à la télévision où j'ai fait mes classes, il n'y avait pas encore d'école de cinéma. La télévision a été très dynamique, mais depuis une dizaine d'années ça a changé, il n'y a plus d'argent, trop de contraintes. L'insolence critique est une tradition ancienne, la tradition du* « fuck you », *du bras d'honneur... On la retrouve dans l'arrogance brutale des punks »*.

Mike Newell, Anglais d'aujourd'hui, regarde l'Angleterre d'hier, et en même temps quelque chose d'éternel : *« Le mécanisme de la violence chez des gens simples confrontés à la passion. »* Ruth Ellis est une femme intelligente, futée, mais simple. Elle se reconnaît fille de mauvaise vie, donc coupable, donc elle doute, elle subit. Miranda Richardson promène sa tendresse sensuelle, à la fois assurée quand elle a affaire à ce qu'elle connaît bien, le trafic du sexe, et anxieuse dès que l'amour est en jeu. Tour à tour fondante, ironique, subjuguée, dure, elle fait vivre une Ruth Ellis touchante, qu'on a envie d'admirer. Elle en a trop vu pour se faire des illusions ; cependant elle rêve. Les rêves d'une fille de sa condition : le mariage, une position sociale, une existence confortable et brillante. Elle vit dans un gourbi avec son fils, qu'elle aime trop pour s'en séparer. Elle fait l'amour à la sauvette, se fait cogner par David, se fait aider par Desmond (Ian Holm), qu'elle trouve trop terne pour la combler. Apparemment neutre, du trio il est le personnage le plus complexe, regardant Ruth, fasciné par les étapes de sa chute. Et c'est lui qui la met sur la voie du meurtre, juste au moment où le meurtre est la seule issue.

Miranda Richardson

Quand Ruth Ellis rencontre David, c'est comme si son rêve se réalisait, mais elle sait qu'il est irréalisable. Imprégnée de morale victorienne, elle sait que son amant ne l'épousera pas. Chaque moment passé avec lui est un miracle qu'elle voudrait prolonger indéfiniment. Dans sa tête de *« chercheuse d'or au romantisme de midinette »*, elle se dit qu'elle ne mérite pas David. Un jeune despote nerveux, velléitaire, auquel Rupert Everett donne son charme ambigu — regards boudeurs, sourires, nonchalance, il est irrésistible. Son charme immédiat, lui a toujours évité le moindre effort, lui a forgé une sorte de paresse languide, qui l'amène droit à une conduite d'échec. Ruth Ellis ne l'admire pas, elle l'aime. Elle sait qu'elle rêve et veut rêver. *« Ce mélange d'illusion totale et de complète lucidité est extrêmement dangereux*, dit Mike Newell. *Un jour ou l'autre, il explose. »*

Affaire banale et tellement anglaise. Ailleurs, les comportements auraient été différents. *« Chez nous*, dit Mike Newell, *les structures sont rigides et stables. En 1955, nous vivions encore avec la responsabilité énorme d'être un petit pays possédant un immense empire. C'était la fin. Nous cherchions nos frontières. La partie la plus conservatrice de la société et de chaque individu se crispait, par peur du vide, sur des valeurs archaïques. Ruth Ellis a été traitée comme une sorcière par les uns, portée aux nues par les autres, qui ont voulu en faire le symbole de la femme libérée. C'était une fille honnête, morale, et qui voulait être heureuse, c'est banal. David appartenait à cettre sorte d'hommes qui ont l'impression de dominer le monde, ils ont été élevés comme ça. Je le vois avec ma mentalité d'aujourd'hui, et j'espère avoir montré à quel point il a été dépassé, à quel point il était à plaindre. »*

Le crime de Ruth Ellis : une histoire anglaise. *Dance With a Stranger*, un film absolument anglais, par sa fluidité, la précision raffinée de chaque détail, par des acteurs qui très simplement donnent l'évidence et la densité de leurs personnages, avec une manière d'élégance hautaine et de brutalité sous-jacente. *« Vous savez, nous sommes les Slaves de l'Ouest*, dit Mike Newell : *rudes et sentimentaux, avec de brusques changements de climat. »*

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

(1) A son procès, Ruth Ellis n'a pas nié son intention de tuer. Son avocat a renoncé à la défendre. Dans sa cellule, elle regarde inlassablement deux poissons rouges tourner dans leur bocal. *« Elle se trouve enfermée dans une véritable prison mentale »*, avait déclaré son médecin à la barre des témoins. Elle avait écrit à la mère de son amant pour lui demander pardon, non pas d'avoir tué, mais d'avoir aimé. En prison, elle écrit : *« Il y aura demain un suicide et non une exécution. »*

Tavernier tourne

HERBIE HANCOCK EN CONCERT

LA journée a été superbe. Dans l'amphithéâtre de Fourvière, Bertrand Tavernier tourne la scène finale de son film inspiré par le jazz, *Autour de minuit*. Il cherche à restituer *« la même force lyrique »* que le final de *The Rose* avec Bette Midler. L'idée est simple : quatre mille spectateurs assistent au concert du quartette de Herbie Hancock (Wayne Shorter, Mads Vinding et Tony Williams) augmenté d'un big band de musiciens lyonnais. La ville est couverte d'affiches. Le courant est passé. Le Tout-Lyon est là. Et, par une sorte d'effet de réel, le concert est payant.

Quatre mille spectateurs potentiels du film se rassemblent, prêts à l'avance à se chercher sur l'image. Tout le monde se sent peu ou prou de la famille. Les musiciens lyonnais servent de relais. On est solidaire, honoré, complice. Tavernier fait figure de barde local. La pleine lune qui se lève au-dessus de la scène s'ajoute aux projecteurs qui éclairent l'amphithéâtre. Extérieur nuit, atmosphère gallo-romaine médiatisée, célébration collective, on se sent « impliqué ». Moteur.

Le public joue le jeu. Quand Herbie Hancock perd son texte — deux phrases de présentation, — on le soutient, comme un seul homme. Quatre mille « comédiens de complément » savent que cela arrive aux plus grands. Tous professionnels. Le concert est censé se passer au début des années 70. Décor aidant, le lieu a des airs de ce festival de légende qui les a marquées, Chateauvallon. En infiniment calme, rasséréné, dépassionné. Un présentateur présente Tavernier. Tavernier présente le film. Il demande aux figurants d'être gentils. Le morceau sera filmé deux fois. Il explique qu'au cinéma il faut filmer les scènes deux fois. Il s'en excuse. Quatre mille acteurs comprennent instantanément cette exigence. Tavernier présente Herbie Hancock. Herbie Hancock présente les musiciens. Moteur.

A la fois à l'aise et un peu raide, Herbie Hancock disparaît côté jardin et revient au centre de la scène pour présenter le concert. Cette fois, nous sommes dans le film. Années 70. Le « public » se tient à carreau. Chaque fois qu'il faut applaudir, on

Bertrand Tavernier aime le jazz, celui de sa jeunesse à Saint-Germain-des-Prés. Mais c'est à Lyon, sa ville natale, qu'il est allé tourner le final de son film Autour de minuit, *avec Herbie Hancock.*

applaudit avec un poil d'insistance, comme dans les émissions de Jacques Martin. On se sent applaudir. Le morceau (*Chan's Song*, de Dexter Gordon) démarre, orné d'un arrangement à la mode. Ça patauge. Wayne Shorter cherche ses marques. On sent qu'il va falloir en faire une seconde. On est prêt. Moteur.

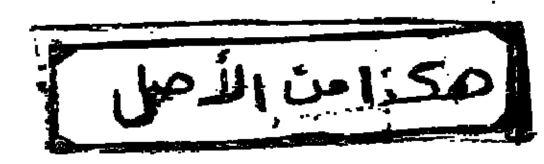
Dans le ciel, la lune n'en finit pas de monter. Le stand de merguez fournit les fumées de scène « à la Chéreau ». Robe fourreau à paillettes, Lonette McKee chante avec grâce. Les paroles sont de Stevie Wonder. Au cours de sa énième présentation, Herbie Hancock rappelle la présence de Lonette dans *Cotton Club*. Se croyant probablement spirituel, un plaisantin glisse : *« Ah ! bon, c'est donc la suite de* Cotton Club ? » On le tance. Autour de lui, on grelotte (le vent s'est levé), mais on s'étouffe d'indignation. On ne se moque pas de Tavernier à Fourvière. Chut ! Par parenthèse, au début des années 70, ce style de « lyrics » et d'arrangement niais aurait tenu à peu près cinq secondes. Après quoi, l'émeute. Mais ici les temps changent — une grande atmosphère de gentillesse enveloppe le tournage. On essaie d'applaudir avec talent. Coupez.

Maintenant commence le concert proprement dit. Retour aux années 80. Voyage dans le temps. Les musiciens lyonnais quittent la scène comme ils y étaient entrés : avec l'allure d'élèves de conservatoire pour la distribution des prix. Ils ont parfaitement « assuré ». A la deuxième prise, l'orchestre sonnait franchement bien. Les « stars » du quartette ont eu plaisir à travailler avec eux. Le quartette tourne à merveille. Sur sa batterie Gretsch à fûts jaunes, Tony Williams est splendide. En répétition, Tavernier trouvait qu'il jouait trop fort. Les batteurs, vous savez... Quant à Mads Vinding, son éblouissante prestation bien dans le style de Niels-Henning Orsted-Pedersen, toute de finesse et de musicalité, ne fait pas regretter le titulaire du poste, Ron Carter. On ne sait pas ce qui est pourri au royaume de Danemark, mais sûrement pas les bassistes.

Sur des harmonies de Bud Powell (le « sujet » du film), Herbie Hancock a composé une très belle ballade, *Still Time*. Après quoi, il annonce un thème de Tony Williams écrit le jour même : *Soweto Nights*. Au début des années 70, la seule proclamation du titre aurait déchaîné un enthousiasme militant. Chateauvallon s'embrasait pour des riens : les Black Panthers, Lip, le Joint français, le racisme, le Vietnam... Là, difficultés linguistisques ou autres, l'annonce est accueillie avec une indifférence polie. L'Afrique du Sud est loin.

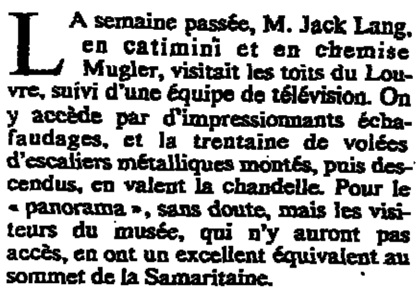
Les morceaux se succèdent avec une sorte de perfection d'exécution. Sensibilité et infaillible mise en place. Pourtant, l'imaginaire ne suit pas vraiment. Difficile de créer un événement au doigt et à l'œil. Devant les arts de l'instant compromis avec la mort (le jazz, la tauromachie), le cinéma bute sur sa limite. En scène, la perfection ne sort pas de la perfection. Herbie Hancock annonce un entracte, puis la reprise du concert, puis une nouvelle prise avec orchestre, car le « director » n'est pas satisfait. Il se fait tard. Les quatre mille figurants trouvent le tournage longuet. Mais ils savent, stoïques, que c'est la règle du jeu. On raccourcit l'entracte. Vers minuit, le quartette entonne *Round Midnight*. Les connaisseurs apprécient. La troisième prise de *Chan's Song* semble moins bonne. C'est celle que préfère Tavernier. La lune est au plus haut. Tout le monde présente tout le monde. Attention au montage : la lune ne sera pas « raccord ».

FRANCIS MARMANDE.



Le Grand Louvre

PATRIMOINE AU FUTUR



F. HUGUIER

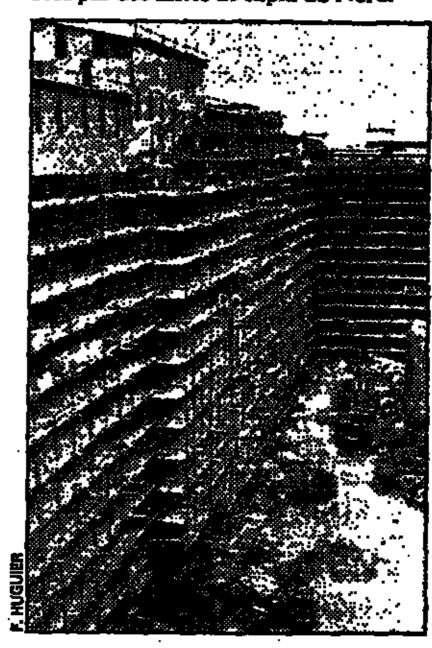
LA semaine passée, M. Jack Lang, en catimini et en chemise Mugler, visitait les toits du Louvre, suivi d'une équipe de télévision. On y accède par d'impressionnants échafaudages, et la trentaine de volées d'escaliers métalliques montés, puis descendus, en valent la chandelle. Pour le « panorama », sans doute, mais les visiteurs du musée, qui n'y auront pas accès, en ont un excellent équivalent au sommet de la Samaritaine.

L'intérêt d'une telle visite est évidemment ailleurs. A la fois pour prendre la mesure d'un des plus formidables et des plus complexes chantiers du monde. Et pour toucher, palper, sentir dans ce qu'il a de plus concret, de plus secret, le Louvre. Ce vieux Louvre appelé à devenir le Grand Louvre. Car, dans l'état actuel des travaux, l'essentiel est consacré aux aspects archéologiques, historiques et monumentaux du palais. Le projet de I.M. Pei, qui a suscité tant de polémiques plus ou moins bien ciblées, est encore du domaine de l'avenir. Mais on travaille sur le passé en ménageant l'arrivée des nouvelles structures.

Se serait-on lancé dans une pareille restauration si le projet du Grand Louvre n'avait pas été décidé ? Les équipes actuelles laissent bien sûr entendre que non. En tout cas, l'ouvrage est spectaculaire, qu'il s'agisse des façades de la cour Carrée ou de l'ensemble des toitures. La cour Carrée, malgré son nettoyage au temps de Malraux et quelques restaurations périodiques, était très fatiguée. Il a fallu rejointoyer toutes les pierres pour éviter les infiltrations (coût : 35 millions de francs), reprendre un très grand nombre des ornements et sculptures, frises et chapiteaux, corniches, tympans, rongés par le temps, l'eau et la pollution réunies (à nouveau 35 millions). Y compris sur la façade de Pierre Lescot, où sont les sculptures de Jean Goujon. Cinq équipes de sculpteurs se sont relayées pour cette opération que les échafaudages encore en place permettent d'observer en détail.

Comme pour toutes les restaurations de ce type, la question du vieillissement demeure. Comment la pierre synthétique, qui permet le remodelage des motifs, évoluera-t-elle ? Aura-t-elle les mêmes réactions que la pierre naturelle ? Ses couleurs seront-elles aussi stables ? Ou bien la façade révélera-t-elle lentement ses pansements, avant de les rejeter ?

Pour les toits, l'avenir est moins incertain. Leur réfection ne fait, dans tous les cas, qu'améliorer la situation antérieure. Si certains ont été remplacés par des verrières pour répondre aux besoins de cette tarte à la crème muséographique qu'est l'éclairage zénithal, les autres ont été refaits à l'identique pour l'apparence, qu'ils soient en plomb, en ardoise ou même en cuivre, comme celui d'un pavillon de l'aile Henri II, théoriquement visible depuis la passerelle des Arts. Tous les ornements de plomb, leurs godrons, rinceaux, pompons et cordelettes, énormes vus de près, ont été confiés aux très rares entreprises spécialisées encore capables de ce travail. Sous le plomb, les lattes de chêne, trop affaiblies, ont été remplacées par des lattes de sapin du Nord.



F. HUGUIER

Le sapin du Nord n'attaque pas le plomb, comme le fait le chêne en vieillissant. Souvent, les conduites d'évacuation des eaux ont été doublées pour éviter tout risque d'infiltration à l'avenir.

Le Louvre est donc hors d'eau (coût : 35 millions de francs). Et le reste du chantier ? Du toit, on aperçoit – l'image est trop inévitable – les fourmilières de la cour Carrée et de la cour Napoléon. Dans la première, le donjon de Philippe Auguste a complètement disparu sous les coffrages destinés à la dalle de béton qui, désormais, l'abritera. Certains l'auraient préféré apparent dans son trou. Comme cavité, il ne subsiste plus guère qu'un large couloir allant des réserves creusées il y a quelques années jusqu'à la cour Napoléon. Ainsi les œuvres n'auront plus à prendre l'air pour circuler à travers le musée.

On se souvient de l'épée de Charles X qui, pour sa part, avait joué les filles de l'air grâce à un échafaudage malheureux, en tout cas peu surveillé. On rêve en voyant les forêts métalliques actuellement en place. Mais on vous rassure bien vite : toutes les fenêtres ont été blindées (coût : 5 millions de francs), tous les échafaudages sont surveillés par radar.

Par ces fenêtres protégées, on aperçoit d'ailleurs les entrailles du monstre. Ici, déchiquetées pour laisser place aux futures salles. Là, des bureaux, et là encore, le poste d'observation vers lequel convergent toutes les caméras de l'actuel musée : une forêt d'écrans aux images changeantes, à la Nam June Paik.

Dès la fin de l'année, la cour Carrée devrait être achevée, inaugurée par le président de la République et rendue au public en 1986. Minérale, comme par le passé. Dans un coin, on commence déjà à poser les dalles qui la recouvriront entièrement. Sur son toit, le ministre de la culture a un vague regret : on aurait pu faire autre chose, laisser le donjon visible, faire intervenir des artistes contemporains. Comme dans la cour du Palais-Royal, sous les fenêtres ministérielles (reconnaissables par ses rideaux, signés Andrée Puttman). Là, Buren occupera l'espace, au grand étonnement des riverains, qui s'étaient pourtant accommodés des intolérables voitures du Conseil d'Etat. Le patrimoine est plein de ces conflits entre l'art et l'industrie...

Côté cour Napoléon, les bulldozers creusent tout doucement la grande cavité où seront logés les nouveaux espaces d'accueil, sous la lumière si controversée de la pyramide. La cavité s'élargit au fur et à mesure que les archéologues du groupe d'Yves de Kisch achèvent leurs relevés. Ce sont les derniers jours des fouilleurs. Depuis longtemps, l'équipe de Michel Fleury a abandonné le sol de la cour Carrée pour passer au stade des publications. Car le ministère s'impatiente déjà sur la date à laquelle seront rendus publics les résultats des fouilles, c'est-à-dire l'étude des objets trouvés et des structures relevées. M. Fleury, qui a quelques autres publications à la traîne, devra sans doute les faire attendre...

L'impatience du ministère, on le perçoit tout au long de cette visite, correspond à son désir de montrer son respect du passé. « Voyez, comprend-on, comme le projet Pei permet de servir la grandeur du patrimoine, d'améliorer ses techniques, de redonner au vieux Louvre sa solidité et sa splendeur. Nous ne sommes pas des iconoclastes. » On s'en serait douté, à voir les têtes respectables de M. Georges Duval, architecte en chef du Palais, ou de M. Jean Lebrat, directeur de l'établissement public du Grand Louvre.

Iconoclaste, le vieux Louvre l'est en revanche encore, tant il sert mal les œuvres et leurs visiteurs. Dès maintenant, cependant, il entre dans une nouvelle phase, qui va préfigurer le grand musée. Le ministre de la culture vient en effet d'obtenir du ministère des finances l'autorisation de créer deux cents emplois de gardien, affectés pour l'essentiel au Louvre, au musée d'histoire de Versailles, prochainement rouvert, et à celui de Fontainebleau. Un peu de fraîcheur et d'esprit neuf peut-être, qui contribueront à faire changer la mentalité actuelle du personnel de surveillance, volontiers désinvolte. Ces postes seront-ils seulement affectés au gardiennage, ou le nettoyage en profitera-t-il ? Le nouveau directeur administratif, M. Michel Delignat-Lavaud, qui vient d'être nommé en remplacement de M. Jacques Mullender, l'espère. Il a hérité, comme son prédécesseur, d'un des organismes les plus vieillis et donc les plus difficiles à rafraîchir et à moderniser qui se puisse trouver en France. Mais il y a déjà, avec la création de ces postes, une petite bouffée d'oxygène. Il restera le problème de la poussière sur les tableaux, puisque seuls les conservateurs sont habilités à faire ce ménage.

Le vieux Louvre est en chantier. De toute part on le restaure. Par les fenêtres protégées apparaissent les entrailles du monstre. Les bulldozers dessinent le tracé du futur : le Grand Louvre.

Une autre utile décision a été prise. Elle concerne la cafétéria du musée, championne toutes catégories, dans son état actuel, de l'incurie muséale. Pas un restaurant universitaire n'oserait donner pareille image. Sa restructuration a été confiée à un jeune architecte, M. Patrick Bouchain, qui, d'ores et déjà, a demandé que les plats servis soient simplifiés... et améliorés. Elle restera trop petite de toute façon. On dit qu'il est impossible de l'installer ailleurs dans le musée actuel (où elle n'a pas d'eau courante). Alors, une mezzanine légère pourrait, en attendant le Grand Louvre, accueillir le surplus. On reste toutefois stupéfait qu'il soit impossible de trouver dans les espaces disponibles – et déjà si vastes, si longs à parcourir – les quelques mètres carrés qui autoriseraient une buvette, un « point-boisson ».

Mais tout ça, c'est pour le Louvre du présent. Le Louvre de l'avenir, celui de I. M. Pei, est encore logé à une autre enseigne, celle de l'établissement public, que préside M. Emile Biasini, et qui a trouvé refuge dans l'immeuble du Louvre des antiquaires, successeur des magasins du même nom. On a acquis là une certaine sérénité, et même un soupçon d'enthousiasme qui paraît faire oublier les attaques dont le projet a été et reste la cible, malgré le soutien du maire de Paris.

Il faut dire que les réponses à ces attaques sont maintenant assez au point, soit pour leur caractère concret, soit pour leur prudence... Quand on n'a pas la solution, elle est évidemment « à l'étude ». Mais surtout les adversaires du Grand Louvre de I. M. Pei, à la tête desquels s'est engagé M. Michel Guy, ont perdu de leur efficacité en se perdant dans des questions trop nombreuses, parfois aussi incohérentes que l'est selon eux le projet, ou dont la réponse relève du bon sens, des délais naturels d'étude. Ils ont ainsi semé en route leur principal allié, une *vox populi* traditionaliste, dont les motifs d'énervement ne comportent que deux entrées : la pyramide et le coût des travaux.

Le caractère « démesuré » du Grand Louvre, tous les problèmes d'entrées multiples, de vestiaires, de surveillance, ou ceux liés à l'aspect commercial du futur accueil, tout cela, le public provincial ou parisien n'y est pas franchement sensible, lui qui ne met qu'exceptionnellement les pieds dans le plus prestigieux de ses édifices culturels.

Au Petit Louvre, le café qui fait face à l'entrée de l'établissement public, on ne se pose pas ces questions. Il faut avoir des fenêtres sur la colonnade de Perrault pour vraiment s'en inquiéter.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

CLAUDE Nougaro

TOULOUSAIN AUX RACINES CRÉPUES

Son père était baryton, sa mère professeur de piano, mais depuis son enfance Claude Nougaro porte en lui l'Afrique du jazz. Il revient à l'Olympia avec le trio Vander-Michelot-Lubat.



D.R.

CLAUDE NOUGARO retrouve l'Olympia à la mi-septembre. Avec un trio (Maurice Vander, Pierre Michelot, Bernard Lubat) à la fois musclé et léger. Le petit minotaure de Toulouse a préparé cette rentrée depuis plus d'un an, en crachant cent mille éclats de vers, en travaillant dans le détail, en ciselant son vol dans les espaces cosmiques.

Claude Nougaro revient avec cette Afrique purement sensuelle qu'il porte en lui depuis son enfance, dans les années 30. Le père était baryton à Toulouse, la mère professeur de piano jouait de préférence les mélodies de Fauré, la grand-mère et le grand-père étaient membres d'une de ces chorales de quartier qui se lançaient dans des compétitions à coups de Wagner et de Berlioz. Nougaro a découvert l'Afrique avec Tarzan et la bande dessinée. *« Par mes origines sarrasines, il y a certainement en moi une racine crépue,* dit le chanteur. *Sans cela, je ne vois pas comment, à dix ans, perdu dans un faubourg de Toulouse, j'aurais été fidèle auditeur d'une émission de jazz plus ou moins clandestine et j'aurais pu entendre les premiers accents du blues par la voix de Bessie Smith. »*

Celle qui fut surnommée *« l'impératrice du blues »*, tragique, tendre et violente, frémissante de vie et d'angoisse, chantait alors *Nobody knows you when you're down and out* :

Autrefois, je vivais comme une [millionnaire
Je dépensais mon argent et je [m'en foutais
Je sortais avec mes amis et je [m'amusais bien
J'achetais de l'alcool de contrebande, du champagne et [du vin
Oh ! quand mon argent s'est [envolé
J'ai perdu mes amis
Si jamais je remets la main sur un [dollar
Je vais le serrer, le serrer
Jusqu'à ce que l'aigle me sourie.

La beauté sauvage de Bessie Smith flanque la nostalgie d'un ailleurs au petit garçon occitan. Arrivent ensuite Armstrong et aussi les cuivres bleutés de *Moonlight Serenade* par Glenn Miller. Claude Nougaro aime le jazz mélodique, le jazz qui chante. Plus tard, il retrouvera une autre Afrique chez Baden Powell, Vinicius de Moraes et tous les Brésiliens qui jouent une musique qu'on ne peut pas imaginer sans le chant. Entre-temps, Nougaro aura campé à un carrefour où se seront croisés Puccini, Verdi, Wagner, Fauré et Ravel, Mireille et Trenet, Piaf et Boris Vian.

Mais dans toute son aventure, si l'auteur de *Cécile* a beaucoup joué avec des musiciens brésiliens, il n'a collaboré qu'une seule fois avec un Noir américain : John Coltrane, qui lui fit un superbe contre-chant dans une chanson *(Gloria)* imaginée sur un thème fou de Don Byas.

Ces dernières années, Claude Nougaro se donnait voluptueusement, avec la complicité de seize musiciens. *« Mais l'orchestre devenait une sorte d'institution où chacun avait sa place marquée et se faisait remplacer pour des séances de studio. Je suis donc revenu à la formule du trio, avec Maurice Vander, Pierre Michelot et Bernard Lubat, qui a provoqué comme une explosion dans une musique de chambre. Tous les trois ne sont pas simplement des accompagnateurs professionnels. Ce sont des hommes qui appréhendent la vie avec le sens du sacré.*

» Avec le trio, j'ai repris de vieilles chansons des années 60 (le Rouge et le Noir, le Piano de mauvaise vie), *j'en ai écrit d'autres avec Lubat* (Go Man) *et avec Vander* (C'est Boa *et les* Billes, *une sorte de comptine inspirée par une image d'enfance). Ensemble, nous avons déjà donné deux cent vingt-cinq concerts dans les régions. Après l'Olympia, je ferai une tournée et puis il y aura arrêt total pendant un an. Je prendrai la route avec ma femme, des dictionnaires et des crayons de couleur. Et j'irai d'auberge en auberge, de ville en ville. Pour me balayer un peu les ventilateurs.*

» Je ne joue d'aucun instrument. Je ne m'approche jamais d'un piano : ça me glace. Je fredonne la mélodie sur un petit Sony ou à un musicien comme Vander. La nécessité de travailler avec les autres a donné à ma production des univers baroques qui vont dans tous les azimuts. »

Nougaro dit de lui-même qu'il est un flamboyant, un déséquilibré, ne trouvant sa santé que dans des folles échappées, dans des rencontres. *« Mais il y a une chose qui vient de me rassurer : je me suis fait faire une analyse de sang, et je ne suis absolument pas alcoolique. »*

L'autre jour, lors d'une bordée rue Princesse, Nougaro s'est retrouvé avec quatre jeunes amis *« parmi les putes, les gangsters et le scotch ».* *« Je leur ai dit : « Venez prendre un dernier verre chez moi. »* J'avais envie de leur faire écouter de la bonne musique. Là-bas, à Montmartre, il y en avait un qui téléphonait à sa mère : *« Devine chez qui je suis ? »* Et pendant la devinette avec la maman, les autres jouaient aux déménageurs du ciel, piquaient tout : les cassettes, le magnétoscope, le disque d'or... »

CLAUDE FLÉOUTER.

Sélection

CINÉMA

« Police », de Maurice Pialat

Flics, trafiquants grands et petits, rues chaudes, murs suintants des commissariats. Sur les affiches se multiplient revolvers et vestes de cuir. Le cinéma français est fasciné par sa délinquance. Mais, cette fois, c'est Maurice Pialat qui parle, et tout change.

Il y a des hommes et des femmes qui palpitent et meurent, qui croient à leur vérité, il y a des paroles échangées, le jeu de la violence, la cruauté de l'amour et Gérard Depardieu. — C. G.

ET AUSSI : *Strictement personnel,* de Pierre Jolivet (histoire de famille). *Pale Rider,* de Clint Eastwood (Seul comme la mort). *L'Acrobate,* de Jean Daniel Pollet : dérive du danseur de tango. *Strangers Kiss,* de Matthew Chapman (brève idylle en studio).

THÉATRE

Rentrée

La rentrée s'annonce avec *Balise de toi,* de Jean Pierre Bisson à la Comédie de Paris (6 septembre), Jacqueline Maillan dans *Lily et Lily,* au Théâtre Antoine (6), François Périer dans la première pièce de Pierre Etaix, *L'âge de monsieur est avancé,* à la Comédie des Champs-Elysées (9), et déjà *l'Arbre de mai,* avec Daniel Gélin à l'Atelier, et encore *Love,* de Murray Shisgal à la Gaîté Montparnasse, Maria Pacome et Odette Laure dans *On m'appelle Emilie,* au Saint-Georges, Danielle Darrieux et Suzanne Flon dans *Gigi* aux Nouveautés. — C. G.

MUSIQUE

Le Festival de Saint-Lizier

Invité régulièrement depuis huit ans au Festival de Saint-Lizier en Ariège, le pianiste David Lively s'en est vu confier la direction artistique. Selon un principe original, dont il a éprouvé lui-même les bienfaits, il a décidé d'organiser deux semaines de musique de chambre : la première autour du violoncelliste Pierre Fournier, la seconde autour du pianiste Eugen Istomin. De jeunes artistes au talent confirmé travailleront, avec l'un ou l'autre de ces virtuoses, quelques grandes œuvres de répertoire, qu'ils interpréteront ensuite en public avec lui (les 7 et 14 septembre). La veille (les 6 et 13), les jeunes, livrés à eux-mêmes, auront carte blanche. Le lendemain (les 8 et 15), les maîtres donneront un récital. (Tél. : 61-66-12-22.)

ET AUSSI : L'Orchestre symphonique de Pittsburgh ouvrira la saison du TMP-Châtelet sous la direction de Laurin Maazel, avec un programme Mendelssohn, Mozart, Bartok ; soliste : Alicia de Larrocha (le 7 septembre). Le trente-huitième Festival de Besançon consacré à Bach et la France commencera le 6 septembre, avec la Passion selon saint Marc (tél. : 81-83-42-93). — G. C.

JAZZ

Dave Holland au New Morning

Grande ouverture au New Morning : après Don Cherry en quintet et Monty Alexander en trio (les 6 et 7), c'est au tour du nouveau quintet de Dave Holland. Depuis 1961, le bassiste anglais est lié à toutes sortes d'initiatives décisives : sa rencontre avec Miles Davis coïncide avec un virage dans la carrière musicale du trompettiste ; son groupe *Circle* (Braxton, Chick Corea et Barry Altschul) marque de manière indélébile le début des années 70 ; *Gateway,* avec Jack De Johnette et John Abercrombie, signe l'esprit de la maison de disques ECM ; ses duos avec Sam Rivers restent des modèles du genre. Bref, tout ce qu'entreprend Dave Holland est marqué par beaucoup plus que son époustouflante virtuosité. Son quintet est composé de Steve Coleman (flûte), Marvin Smith (batterie), Julian Priester (trombone) et Kenny Wheeler (trompette). Au New Morning (523-56-39), les 9 et 10 septembre. — F. M.

DANSE

« Tous en Seine » à Paris sur les berges

Cinq nuits durant, sous l'impulsion d'Odile Azagury du Four solaire, les berges de la Seine vont se transformer en un fabuleux décor de théâtre. Le public, embarqué sur un bateau-mouche de 1500 places, découvrira tout au long d'un périple de deux heures quarante-deux « actions » menées par des danseurs, des musiciens, des plasticiens, entre le pont d'Austerlitz et le pont Alexandre-III. Débusqué par le faisceau des projecteurs, chaque groupe dispose de trois à quatre minutes pour créer une image choc. Une musique originale de Gabriel Gared sert de fil conducteur. Pas de thème imposé. Chacun, selon son imagination, propose aussi bien un hommage à Jean Vigo ou à Delvaux qu'une référence à la B. D. ou au Buto. Carolyn Carlson ouvrira avec un solo aquatique cette suite de plongées, d'escalades, d'effets en tous genres, transformant la Seine en trompe-l'œil et Paris en Palais des mirages. — M. M.

★ Du 9 au 13 septembre, 22 h 30 ; réservation aux bateaux-mouches du pont de l'Alma. Rens. tél. : 359-37-65.

ET AUSSI : *Les Nagas au Festival d'automne* : chants et danses de deux tribus — non hindouistes — du nord-est de l'Inde (foyer de l'Opéra de Paris 20 h 30, du 10 au 21 septembre).

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET : NON-LIEUX. Jusqu'au 30 septembre.

LA MODE EN DIRECT. Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre.

Musées

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. — LE DESSIN A GÊNES du XVIe au XVIIIe siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

RÉTROSPECTIVE ROBERT ET SONIA DELAUNAY. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée 15 F. Jusqu'au 8 septembre.

GIOVANNI ANSELMO — ANGE LECCIA. Séance — LAWRENCE WEINER. Sculpture. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. EDMOND ABOUT, écrivain et critique d'art, 1828-1885. AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES. — WILLY RONIS PAR WILLY RONIS. — METROPOLIS. Photographies d'un tournage. — BIENNALE DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE EN FRANCE : Moins trente, 1985 ; Prix Niepce. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintand, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. — **ALAIN KIRILI.** Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-43). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVÉRIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre — **DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU FAUBOURG DU TEMPLE. Promenade historique dans le 11e arrondissement.** Jusqu'au 29 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 1986.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. — **EVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

DE L'IMAGE A L'OBJET. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Mer., jeu., ven. et sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.

Centres culturels

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

BERTRAND GOLDBERG. Rétrospective 1935-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

AUTOUR DU PARFUM, DU XVIe au XIXe SIÈCLE. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 septembre.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

VICTOR HUGO. Paris vécu, Paris rêvé. Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli Sauf dim., de 9 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 octobre.

En région parisienne

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans/Dehors/Proposition IV (Aoun, Bossut, Egana, etc.) Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

PONTOISE. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Pages cézaniennes 1985 : Jean Bazaine. Musée Cézanne de l'atelier des Lauves, 9, avenue Paul-Cézanne (21-06-53). Jusqu'à la fin septembre. — **Yvaral. Proposition pour un art digital.** Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel Pagnol (20-01-09). Juqu'au 29 septembre.

AMBÉRIEU-EN-BUGEY. Objectif vitrail en Rhône-Alpes. Château des Allymes (38-06-07). Jusqu'au 4 novembre.

ANGERS. Kaga, mobilier japonais. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 15 septembre.

ANNECY. Rétrospective du cinéma d'animation polonais, 1947-1984. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 30 septembre.

ANTIBES. Art et civilisation des Etrusques. Musée archéologique du bastion Saint-André (34-48-01). Jusqu'au 30 octobre.

ARLES. Chillida, sculptures. Abbaye de Montmajour (90) 54-64-17. Jusqu'au 14 octobre. — **Monstres sacrés.** Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

ARRAS. Jacques Lagrange, œuvre tissé. Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer (71-26-43). Jusqu'au 30 septembre.

AUBUSSON. La tapisserie témoin de l'histoire, XVe-XVIIIe siècle. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 6 octobre.

AUXERRE. Deuxième triennale nationale de la céramique. Abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 6 octobre.

AVALLON. Jeanclos, terres cuites. Salle Saint-Pierre (46-68-89). Jusqu'au 15 septembre.

AVIGNON. Les anges musiciens : instruments de musique du Moyen Age et de la Renaissance. Musée du Petit Palais, place du palais des Papes (86-44-58). Jusqu'au 30 novembre. **Mathieu. Rétrospective et œuvres récentes.** Palais des Papes. Jusqu'au 15 octobre.

BAYONNE. Watteau et le dessin au XVIIIe siècle. Musée Bonnat, 5, rue Jacques-Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 15 septembre.

BEAULIEU (Tarn-et-Garonne). Frédéric Benrath. Trente années de peinture. Abbaye (30-76-84). Jusqu'au 8 septembre.

BEAUVAIS. Charles Lacoste, 1870-1959. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (484-37-37). Jusqu'au 30 septembre. — **Edward Baran.** Galerie nationale de la tapisserie, 1, rue Saint-Pierre (4) 448-29-93. Jusqu'au 29 septembre.

BESANÇON. James Tissot. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 30 septembre.

BÉZIERS. Jean Hugo. Hôtel Fayet, rue du Capus (76-90-10). Jusqu'au 15 septembre.

BILLOM. Jean Fautrier/Etienne Martin. Salle Saint-Loup. Jusqu'au 15 septembre.

BIOT. Images du travail : peintures et dessins des collections françaises. Musée national Fernand Léger (33-42-14). Jusqu'au 30 septembre.

BIRON (Dordogne). Tapisseries modernes et contemporaines. Château. Jusqu'au 13 septembre.

BLÉRANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Musée national d'art moderne (1914-1938). Musée national de la coopération franco-américaine, château (39-60-16). Jusqu'au 16 septembre.

BORDEAUX. Miquel Barcelo. Peintures 1983-1985 — Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles. Musée d'art contemporain, entrepôts Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 8 septembre.

CAEN. L'art sacré d'Albert Gleizes. Musée des beaux-arts, château (85-28-63). Jusqu'au 30 septembre.

CALAIS. Come Mosta-Heirt. Etraves — Victor Pasmore, 1950-1967. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 22 octobre.

CANNES. Rencontre d'arts plastiques : César, Férand, Pagès, etc. Palais des Festivals (99-43-69). Jusqu'au 30 septembre.

CASES-DE-PÈNE. Robert Combas. Fondation du château de Jau (64-42-97). Jusqu'au 15 septembre.

CASSAN (Hérault). Robert Radford. Peintures. Château (24-60-02). Jusqu'au 30 septembre.

CHARTRES. Fernand Leduc, de 1943 à 1985. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 septembre.

CLERMONT-FERRAND. La mode et le costume du Second Empire à 1920. Musée Bargoin, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 27 octobre.

DIJON. Sarthou. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 30 septembre.

DUNKERQUE. Ladislas Kijno. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 30 septembre.

ÉVREUX. Judit Reigl. Peintures 1960-1985. Musée, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 30 septembre.

GORDES. Saura, peintures 1985. Abbaye de Sénanque (90) 72-02-05. Jusqu'au 14 octobre.

GRENOBLE. Six artistes grenoblois : Bacro, Duru, Filippi, Joisten, Ruggieri, Thomassin. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 23 septembre. — **Les Chartreux, le désert et le monde.** Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin décembre.

HONFLEUR. Louis-Alexandre Dubourg, peintre honfleurais (1821-1891). Rétrospective. Musée E.-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Henri-Manguin, 1874-1949. Hôtel Donadeï-de-Campredon, rue du Docteur-Tallet (38-17-41). Jusqu'au 30 septembre.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON. Lucky Luke et la conquête de l'Ouest. Château (73-41-10). Jusqu'au 30 octobre.

LA ROCHELLE. 46e Parallèle, le roman du Nouveau Monde. Musée du Nouveau Monde, 10, rue Fleuriau (41-46-50). Jusqu'au 1er décembre.

LE HAVRE. Martine Diemer, œuvres 1983-1984. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 16 septembre. — **Jean-Jules Koerner, illustrateur.** Musée de l'Ancien Havre, 1, rue Jérôme-Bellarmato. Jusqu'au 30 septembre.

LE MANS. Le deuxième voyage. Peintures, architectures, écritures de Robert Tatin. Abbaye de l'Epau (84-22-29). Jusqu'à fin septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Alain Fleischer : Vanités. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

LUNEVILLE. Une famille... les Hugo. musée du Château (8) 373-18-27. Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Pierre Combet-Descombes (1885-1966). Rétrospective. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Jusqu'au 15 septembre. — **Georges Adilon : travaux récents. — Daniel Buren : la cabane éclatée n° 8. — Christian Lhopital. — Hans Van Den Ban.** Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Edouard-Herriot (830-50-66). Jusqu'au 16 septembre. — **Il était une fois... le cinématographe.** Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 6 octobre.

MAILLOT-SENS. Autour de Haus-Seiler. Galerie Le Temps de voir, 13, rue du Temple (65-12-14). Jusqu'au 28 octobre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Beautés et bijoux berbères/Tableaux orientalistes. Fondation Septentrion (46-26-37). Juqu'au 6 octobre.

MARSEILLE : ils collectionnent, premier regard sur les collections privées d'art contemporain. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91) 54-77-75. Jusqu'au 23 septembre.

MAUBEUGE. Visages contemporains de la sculpture en Europe. Musée Henri Boez, 9, rue du Chapitre (64-97-99). Jusqu'au 29 novembre.

MONTAUBAN. Aspects de l'art en France de 1950 à 1980. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63) 63-18-04. Jusqu'au 6 octobre.

MORLAIX. Maurice Denis et la Bretagne. Musée des Jacobins, rue des Vignes (98) 88-38-96. Jusqu'au 29 septembre.

NANCY. Fête de la sculpture. Parc de la Pépinière. Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Félicien Rops. Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 15 octobre. **L'Italie d'aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985.** Villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). Jusqu'au 15 octobre ; **C. et F.-X. Lalanne, rétrospective sculptures et dessins.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 15 septembre : **Tout Ben.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93) 62-37-11. Jusqu'au 22 septembre. — **Vingt sculpteurs et leurs fondeurs.** ENAC, Nice-Etoile (niveau + 2), 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 21 septembre. — **Poteries préhistoriques expérimentales.** Musée de Terra-Amata, 25, boulevard Carnot (55-59-93). Jusqu'au 30 septembre. — **Gertrude O'Brady.** musée international d'art A.-Jakovsky, château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). Jusqu'au 30 septembre.

NIMES. André Masson, rétrospective. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66) 67-38-21. Jusqu'au 15 octobre.

NOIRLAC (Cher). Musique et tapisserie. Abbaye (35-92-78). Jusqu'au 15 septembre.

ORLÉANS. Olivier Debré. Musée des beaux-arts, 1, place de la République (53-39-22). Jusqu'au 11 septembre.

PERPIGNAN. José Maria Orejero. Palais des Rois de Majorque (61-66-50). Jusqu'au 26 septembre.

POITIERS. Pierre Loti, photographe. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (49) 41-07-53. Jusqu'au 30 septembre.

QUIMPER. Pierre Tal Coat. Rétrospective. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (98) 95-45-20. Jusqu'au 30 septembre.

RIOM. Etienne Clémentel et les arts. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 20 octobre.

ROCHECHOUART. Préfiguration d'une collection. Musée départemental d'art contemporain. Château (55) 77-42-81. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE. Xe anniversaire du Festival des arts plastiques, de la musique et de la poésie. Musée départemental Jean Vinay (36-40-68). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-ÉTIENNE. Bram Van Velde, un choix de peintures depuis les années 30. Musée d'art et d'industrie, place L.-Comte (77) 33-04-85. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Dubuffet, rétrospective. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 6 octobre.

SAINT-TROPEZ. Les années fauves de Van Dongen. Musée de l'Annonciade, quai Saint-Raphaël (97-04-01). Jusqu'au 30 septembre.

STRASBOURG. Les petits soldats de Strasbourg. Musée historique, pont du Corbeau (88) 32-59-00. Jusqu'au 13 octobre ; **Fouilles récentes : Geispolsheim, un village vers 3000 av. J.-C.** Musée archéologique, 2, place du Château (88) 35-47-27. Jusqu'au 14 octobre ; **La naissance du musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ».** Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (88) 35-55-36. Jusqu'au 29 septembre.

TANLAY (Yonne). Henri Matisse, dessins — Cartier-Bresson : photos de Matisse — Cinq dessinateurs : Beringer, Gaste, Edouard, Ortner, Segeral. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TARASCON. Wolf : dix ans de peinture. Château du roi René. Jusqu'au 29 septembre. — **Gutherz. Peintures et aquarelles.** Cloître des Cordeliers (91-00-07). Jusqu'au 29 septembre.

TOULON. Hommage à Van Rogger (1914-1983). Jusqu'au 15 octobre ; **Arman aujourd'hui.** Jusqu'au 15 octobre. Musée, 113, boulevard Leclerc (94) 93-15-54.

TOURNUS. Les chemins de lumière de l'art roman vers Saint-Jacques-de-Compostelle... avec quatre-vingt-cinq artistes contemporains. Abbaye, ancien réfectoire des moines (51-13-89). Jusqu'au 21 septembre.

VALENCIENNES. Monnaies antiques et médiévales du musée de Valenciennes. Musée des beaux-arts, place Verte (46-21-09). Jusqu'au 20 octobre.

VALLAURIS. Jean-Paul Riopelle : laves émaillées, terres, peintures. Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

VÉZELAY. L'art abstrait des années 50 dans le legs Zervos. Salle gothique de la mairie (33-23-69). Jusqu'au 30 septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Horia Damian : le Mastaba. — Jean-Luc Brisson et Jean-Yves Leblanc : Palmes à l'eau. — Eva Lallement. Jusqu'au 29 septembre. — **Atila, Christoforou, Lindstrom.** Jusqu'au 6 octobre. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46).

VILLENEUVE-SUR-LOT. Piranèse et les piranésiens d'aujourd'hui. Musée Rapin, 1, boulevard Voltaire (53) 70-01-12. Jusqu'au 30 septembre.

VILLEURBANNE. Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven. Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 15 septembre.

مكبرا من الأصل

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

SIMONE WEIL : Lucernaire (544-57-34), 18 h (4).

LE DERNIER VOYAGE : A Déjazet (887-97-34), 21 h (5).

OMBRES TANG SHAN : Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 (5 au 10).

BALISE DE TOI : Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 (6).

L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ : Comédie des Champs-Élysées (720-08-24), 21 h (9).

AU SECOURS ELLE ME VEUT : Daunou (261-69-14), 21 h (10).

LILY ET LILY : Antoine (208-77-71), 20 h 30 (10).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam. à 20 h 30 : Orchestre symphonique de Pittsburg, Lorin Maazel-Alicia de Larrocha (Mendelsshon, Mozart, Bartok).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Le Dernier Voyage (à partir du 5).

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : Lily et Lily (à partir du 10).

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h ; sam. et dim, 15 h : l'Arbre de Mai.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

BOURVIL (373-47-84) (D. soir, L.), 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en à marr... ez vous ?

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : l'Age de monsieur est avancé (à partir du 9).

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22). (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Balise de toi (à partir du 6).

DAUNOU (261-00-14) (D. soir, mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut (à partir du 10).

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

FONTAINE (874-74-40) (D.) 21 h : Du rififi dans les labours.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L.), 20 h 30 : Vingt-Huit moments de la vie d'une femme.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soit, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 19 h : Sexual Perversity in Chicago.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I, 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Orgasme adulte échappe du zoo ; II, 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut. Petite salle, 21 h 30 : Colt parade (dern. le 10).

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 20 h 30 : Rêvez, peut-être.

MARIE STUART (508-17-80) (D. soir, L.) 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

MATHURINS (265-90-00) (D), 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHEL (265-90-00) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit (à partir du 6).

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Testament du jour.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Double Foyer (à partir du 6).

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L., mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), les 5, 6, 7 et 10 à 20 h 30, le 8 à 17 h : Théâtre d'ombres de Tang Shan.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 21 h 30 : Lime crève l'écran.

TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Agatha (dern. le 7) ; 22 h 30 : Tango pile et face (dern. le 7).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 20 h 30 : Chant d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78) (D., L. mar.), 20 h 15 : Seaside rendez-vous (dern. le 8) ; (D. soir, L.), 22 h. dim. 17 h : les Méthodes de Camille Bourreau.

L'ECUME (542-71-16) (D.-L.) 20 h 30 : Entrez sans me frapper ; 22 h : Fluctuat nec mergitur (dern. le 7).

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (354-53-79), I. (L. Mar.), 20 h 30 : le Transexuel – l'Exhibitionniste.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Tant pis si je vous fais rire.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : Eclairs d'un sorcier ; 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances.

THÉATRE 33 (858-19-63) (L.), 20 h 30 : J'ai cassé ma tirelire.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 8 à 17 h 30 : Bharata Natyam.

MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam., dim. à 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), (D. soir, L., mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Après l'orage, danse.

ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D.) 20 h 30 : Ph. Val.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, ven., sam., 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

MARIGNY, petite salle (225-20-74) (D., L.), 21 h : M. Lagueyrie.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Bach, Mozart...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Cithéa, 19 h : A. Prévost (Sangnet, Tansman, Lemeland...).

JEUDI 5 SEPTEMBRE

Cithéa, 19 h : voir le 4.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : voir le 4.

Parc Montsouris, 17 h : Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de Paris.

Square Saint-Lambert, 17 h : Batterie-fanfare des gardiens de la paix de Paris.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 4.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : R. Parrot, Th. Fèvre (Vivaldi, Albinoni, Corelli...).

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 6.

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Masquelin, F. Paderni, K. Besson (Bartok, Villa-Lobos, Sciortino).

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Merri, 16 h : I. Eringer, R. Martins (Scarlatti, Bach).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 6.

LUNDI 9 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 6.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 4.

MARDI 10 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h : voir le 6.

Cithéa, 19 h : voir le 4.

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (233-37-71), 21 h : Georghino, J.-L. Diomnet, M. Valois, P. Séry (dern. le 8).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : les 4, 5 : Ch. Slide Quintet ; les 6, 7, 8, 9 : Ch. Rameil Swing Combo ; le 10 : R. Franc Hot Jazz Sextet.

MEMPHIS MÉLODY (329-60-73), 22 h : mer., vend. : I. Perce ; jeu., lun. : M. de Carvalho ; sam. : G. Landon ; mar. : H. Gulbay ; 0 h 30 : C. McPherson ; jeu. : M. Silva ; ven., lun. : Raquel ; sam. : M. de Carvalho ; mar. : J. Bonnard.

MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : M. Saury.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : les 4, 5 : Don Cherry ; les 6, 7 : Monty Alexander Trio ; les 9, 10 : Dave Holland Quintet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Asmussen, G. Arvanitas, P. Caratini, Ch. Sandrais.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : le 4 : O. Laferrière ; les 5, 6, 7 : R. Franc ; le 10 : S. Guérault, B. Vasseur.

SUNSET (261-46-60), 23 h : D. Makaga.

STAND BY (633-90-23), ven., sam. 22 h 30 : T. Nighter.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo, S. et J. Rey.

ZÉNITH (240-60-00), le 10 à 20 h : Kid Creole.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, le 4, à 20 h 30 : J. Guillou (Bach).

EGLISE SAINT-MERRI, le 5 à 20 h 30 : Orchestre de Bruxelles, Chorale Bach d'Anvers, dir. M. Scheck (Bach).

STATION AUBER/RER, le 6, à 16 h 30, Quintette Nielsen (Danzi, Haydn, Ouslow).

SAINTE-CHAPELLE, le 7, à 19 h et 21 h : Schola Gregoriana de Bruges, dir. R. Deruwe.

BATEAUX-MOUCHES, le 7, à 15 h 30 : Quintette Nielsen (Danzi, Haydn, Ouslaw).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, le 8, à 19 h, le 9, à 20 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. : J.-C. Malgoire (Bach, Schütz).

SORBONNE, AMPHITHÉATRE RICHELIEU, le 10, à 18 h 30 : M. Levinas (Beethoven, Chopin, Schumann).

XVIIe Festival de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, le 7, à 17 h 30 : Ch. Boulier, Th. Girard (Haendel, Brahms, Paganini) ; le 8 à 11 h : solistes de l'Orchestre baroque de l'Ile-de-France (C.Ph.E. bach, Couperin, Haydn) ; à 17 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic, A. Marion (Vivaldi, Mozart).

Province

AQUITAINE

Musique en Côte Basque : (59) 26-03-16.

BAYONNE, Th. municipal, le 5, à 21 h 15 : Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. : R. Benzi (Prokofiev).

CIBOURE, Église, le 6, à 21 h 15 : Quatuor A. Berg (Beethoven, Bartok, Ravel).

ANGLET, Église, le 7, à 21 h 15 : G. Janowitz, I. Cage (Mozart, Schubert, Brahms).

ASCAIN, Château d'Escoubes, le 9, à 21 h 15 : A. Ciccolini, Coro Ametza.

BRETAGNE

FOUGÈRES, 9e Festival du Livre vivant (99) 94-17-65 : Cour du Château, les 4, 5, 6, 7, à 21 h 30 : La Passion selon Hugo.

PONTIVY, Été musical (97) 25-04-10 : Château des Rohan, le 11, à 21 h : Ensemble London baroque, dir. : Ch. Medlam (Corelli, Vivaldi, Haëndel...).

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON, 38e Festival international de musique (81) 52-36-36 : Place du 8-Septembre, le 6, à 18 h 30 : Musique militaire du 35e RI de Belfort ; Église Ste-Madeleine, le 6, à 20 h 30 : Orchestre Aria de Bruxelles, Chorale Bach d'Anvers, dir. : M. Scheck (Bach) ; Nouveau Théâtre, le 7, à 15 h 30 : B. Kruysen, N. Lee (Fauré, Debussy, Duparc...) ; Th. municipal, le 7, à 20 h 30 : Orchestre symphonique de RTL, G. Adam (Strauss, Ohana, Ravel) ; Église St-Just d'Arbois, le 8, à 11 h : le Madrigal de Lyon, dir. : A. Chabrier (Niedermeyer) ; à 15 h 30 : M. Chapuis (Bach, Couperin) ; Th. municipal, le 8, à 20 h 30 : Orchestre symphonique de RTL, dir. : W. Doerner (Rossini, Schumann, Mendelssohn) ; Nouveau Théâtre, le 9, à 17 h 30 : J. Bloch (Franck, Fauré) ; Th. municipal, le 9, à 20 h 30 : English Concert, dir. : T. Pinnock (Bach, Haëndel, Leclair...) ; Nouveau Théâtre, le 10, à 17 h 30 : H. Tinney (Beethoven, Albeniz, Scriabine...) ; Église d'Ornans, le 10, à 20 h 30 : C. Bonaldi, J. Pontet (Haëndel, Rameau, Bach...) ; Nouveau Théâtre, le 11, à 17 h 30 : Ch. Boulier, Th. Girard (Haëndel, Brahms, Ravel...) ; Th. municipal, le 11, à 20 h 30 : V. Perlemuter (Ravel, Chopin).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

LUBERON (90) 75-63-28 : Église de Roussillon, le 6, à 21 h ; Abbaye de Silvacane, le 7, à 21 h : Quatuor Enesco (Beethoven, Schubert, Dvorak).

MIDI-PYRÉNÉES

SAINT-LIZIER, Festival (61) 66-14-11 : Cathédrale, le 6, à 21 h 30 : E. Istomin (Bach, Stravinsky, Beethoven...) ; le 7, à 21 h 30 : O. Charlier, B. Natorp, P.-H. Xuereb, F. Guye, D. Lively (Nardini, Schumann, Ysaye...) ; le 8, à 15 h 30 : E. Istomin (Fauré, Brahms).

NORMANDIE

ANDE, Musique au Moulin d'Andé (32) 59-90-89 : le 7, à 20 h : C. Grossmeyer, D. Dolan (musique baroque et romantique).

POITOU-CHARENTES

CHATELLERAULT, Festival Cl. Janequin (49) 21-38-44 : Nouveau Théâtre, le 5, à 20 h 30 : The Parley of Instruments ; Château du Verger, le 6, à 20 h 30 : Concert de clôture.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, Place de la Concorde, de C. Lamac ; Cinéma japonais contemporain : 19 h, le Vaisseau de sable, de Y. Nomura ; 21 h, l'Ombre d'une roue, Y. Nomura.

JEUDI 5 SEPTEMBRE

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, la Tentation, de P. Caron ; Cinéma japonais contemporain : 19 h, la Rivière Shinobu, de K. Kumai ; 21 h, l'Homme qui a volé le soleil, de K. Hasegawa.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Carte blanche à P. Vecchiali : 16 h, les Réprouvés, de J. Severac ; Cinéma japonais contemporain : 19 h, le Temps de la mémoire, de T. Narushima ; 21 h, Tempête sur un volcan, de H. Inagaki.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, Prends la route, de J. Boyer et L. Chavance ; Week-end avec J. Birkin : 17 h, l'Amour par terre, de J. Rivette ; 19 h 15, Cannabis, de P. Koralnik ; 21 h, La moutarde me monte au nez, de C. Zidi.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

15 h, Carte blanche à P. Vecchiali ; Fort-Dolores, de R. Le Henaff ; Week-end avec J. Birkin : 17 h, Sept morts sur ordonnance, de J. Rouffio ; 19 h Je t'aime moi non plus, de S. Gainsbourg ; 21 h, la Fille prodigue, de J. Doillon.

LUNDI 9 SEPTEMBRE

20 h 30, Dust (en avant-première et en présence de J. Birkin et M. Hansel).

MARDI 10 SEPTEMBRE

16 h, la Fille aux yeux d'or, de J.-C. Albicocco ; 19 h, Cinq fusils à l'Ouest, de R. Corman ; 21 h, Two gun lady, de R. Bartlett.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

15 h, le Trouillard du Far-West, de N. Taurog ; 17 h, le Tombeur de ces dames, de J. Lewis ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Sans soleil, de C. Marker.

JEUDI 5 SEPTEMBRE

15 h, Quelle joie de vivre, de T. Garnett ; 17 h, Platinum blonde, de F. Capra ; 19 h, Dix ans de cinéma français : la Femme enfant, de R. Billetdoux.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

15 h, Sylvia Scarlett, de G. Cukor ; 17 h, Je retourne chez maman, de G. Cukor ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Du côté des tennis, de M. Hartmann-Clausset.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

15 h, le Père de la mariée, de V. Minnelli ; 17 h, Father's little dividend, de V. Minnelli ; 19 h, Dix ans de cinéma français : la Tortue sur le dos, de L. Beraud ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : Une affaire, de Y. Nomura.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

15 h, Un cadeau pour le patron, de S. Donen ; 17 h, Chérie recommençons, de S. Donen ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Simone Barbès ou la vertu, de M.-C. Treilhou ; 21 h, cinéma japonais contemporain : l'Auberge du mal, de M. Kobayashi.

LUNDI 9 SEPTEMBRE

15 h, Amour frénétique, de H. Kanter ; 17 h, Trois gars, deux filles et... un trésor, de J. Rich ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Ben et Benedict, de P. Delsol.

MARDI 10 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Nations, 12e (343-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (359-89-22) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA BASTON (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

BIRDY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34) ; Rialto, 19e (607-87-61).

COMMENT CLAQUER UN MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES DÉBILES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DEUX HOMMES A LA CAMÉRA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DREAMSCAPE (A., v.f.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GOULAG (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

HORROR (A., v.o.) (*) : Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MASK (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

NO MAN'S LAND (Fr.-Suisse) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet-Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial, 13e (707-28-04).

STRANGERS KISS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) (H. sp.).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

SUBWAY (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ POURRI (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

Les grandes reprises

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BYE BYE BRASIL (Bré., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE CHATEAU DU DRAGON (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES CHEFS D'ŒUVRES DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Champo, 5e (354-07-76).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DOUX OISEAUX DE JEUNESSE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FILS DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

GEORGIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA RÉVOLUTION (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES FILMS NOUVEAUX

DANCE WITH A STRANGER, film britannique de Mike Newell (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-33-40).

LE GAFFEUR, film français de Serge Pénard : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES GUERRIERS DE LA JUNGLE (*), film américain de Ernst R.V. Theumer (v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

NINJA III, film américain de Sam Firstenberg (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Images, 18e (522-47-94).

POLICE, film français de Maurice Pialat : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA PROMISE, film américain de Franc Roddam (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Recherche Susan, désespérément



CINEMA

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (770-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

CINÉMA BRÉSILIEN (v.o.), Le Latina, 4e (278-47-86), mer. : Pixote, la loi du plus faible (*) ; jeu. : Quilombo ; ven., sam., dim. : Cabra Marcada para morrer ; lun. : le Troisième Millénaire ; mar. : Gaijin.

CARNÉ-PRÉVERT, Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir, les Portes de la nuit, les Enfants du paradis.

CARNÉ, Reflet-logos, 5e (354-42-34), t.l.j. 16 h 10 : Drôle de drame, à 22 h 10 : Hôtel du Nord.

CHARLOT, Péniche des Arts, 5e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et Mabel en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : le Déjeuner sur l'herbe ; 15 h 45 : Tex Avery Follies ; 17 h 15 : la Femme à abattre ; 19 h : la Vie criminelle d'Archibard de la Cruz ; 20 h 30 : Morocco ; 22 h 15 : You and me.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Carioca ; jeu., dim. : That's Dancing ; ven. : Holliday Inn ; sam. : Tous en scène ; lun. : les Chaussons rouges ; mar. : Gay Divorce.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), sam., 12 h : Aurelia Steiner ; jeu. 16 h, lun. 18 h : India Song.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive gauche, 5e (329-44-40), mer. : L'inspecteur ne renonce jamais ; jeu., lun. : Un shérif à New-York ; ven. : Josey Wales hors la loi ; sam. : Magnum force ; dim. : la Sanction ; mar. : l'Épreuve de force. – Salle 2 : mer. : la Sanction ; jeu. : l'Évadé d'Alcatraz ; ven. : Sudden Impact ; sam. : la Corde raide ; dim. : L'inspecteur ne renonce jamais ; lun. : Honky Tonk Man ; mar. : l'Inspecteur Harry.

FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : Tous les autres s'appellent Ali ; jeu. : les Larmes amères de Petra von Kant ; ven., dim. : Effi Briest ; sam., lun. : le Marchand de quatre saisons ; mar. : Maman Custers s'en va au ciel.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Noblesse oblige ; jeu., lun. : De l'or en barres ; ven. : Whisky à gogo ; sam., mar. : l'Homme au complet blanc ; dim. : Tueurs de dames.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), en alternance : Dersou Ouzala, Barberousse, Dodes Caden ; – Denfert, 14e (321-41-01), en alternance : les Sept Samouraïs (version intégrale), Chiens enragés ; les Sept Samouraïs.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Les anges se fendent la gueule ; jeu. : la Cage aux folles ; ven. : David Thomas et les autres ; sam. : Repo man ; dim., mar. : la Rose pourpre du Caire.

S. RAY (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14) : mer., lun : la Maison et le Monde ; ven. : Pather Panchali ; sam. : Aparajito ; dim. : le Monde d'Apu ; jeu. : la Déesse ; mar. : les Joueurs d'échecs.

M. PIALAT, Olympic, 14e (544-43-14), mer., ven., dim., mar. : Loulou ; jeu., sam., lun. : A nos amours.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : lun. 22 h 10 : les Nuits de la pleine lune ; dim. 14 h 30 : la Marquise d'O ; dim. 16 h 30 : la Femme de l'aviateur ; lun. 17 h : la Collectionneuse ; lun. 20 h 20 : le Genou de Claire ; – Denfert, 14e (321-41-01) : dim. 12 h : Pauline à la plage ; sam., lun. 14 h : Perceval le Gallois.

CYCLE A. TANNER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer. : Messidor ; jeu. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; ven. : Charles mort ou vif ; sam. : Dans la ville blanche ; dim. : les Années lumière ; lun. : la Salamandre ; mar. : le Milieu du monde.

A. TÉCHINÉ, Olympic, 14e (544-43-14), la Matiouette, Paulina s'en va.

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (329-11-30), mer. : la Main gauche du seigneur ; jeu. : la Route au tabac ; ven., lun. : Péché mortel ; sam. : les Forbans de la nuit ; dim. : Le ciel peut attendre ; mar. : la Veuve noire.

TOTO Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), dim. 18 h 30 : Toto apôtre et martyr ; lun. 18 h 30 : Toto le Moko ; mar. 18 h 30 : Fripouillard et Cie.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 18 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), lun., 14 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 14 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45, t.l.j. sf lun.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 35.

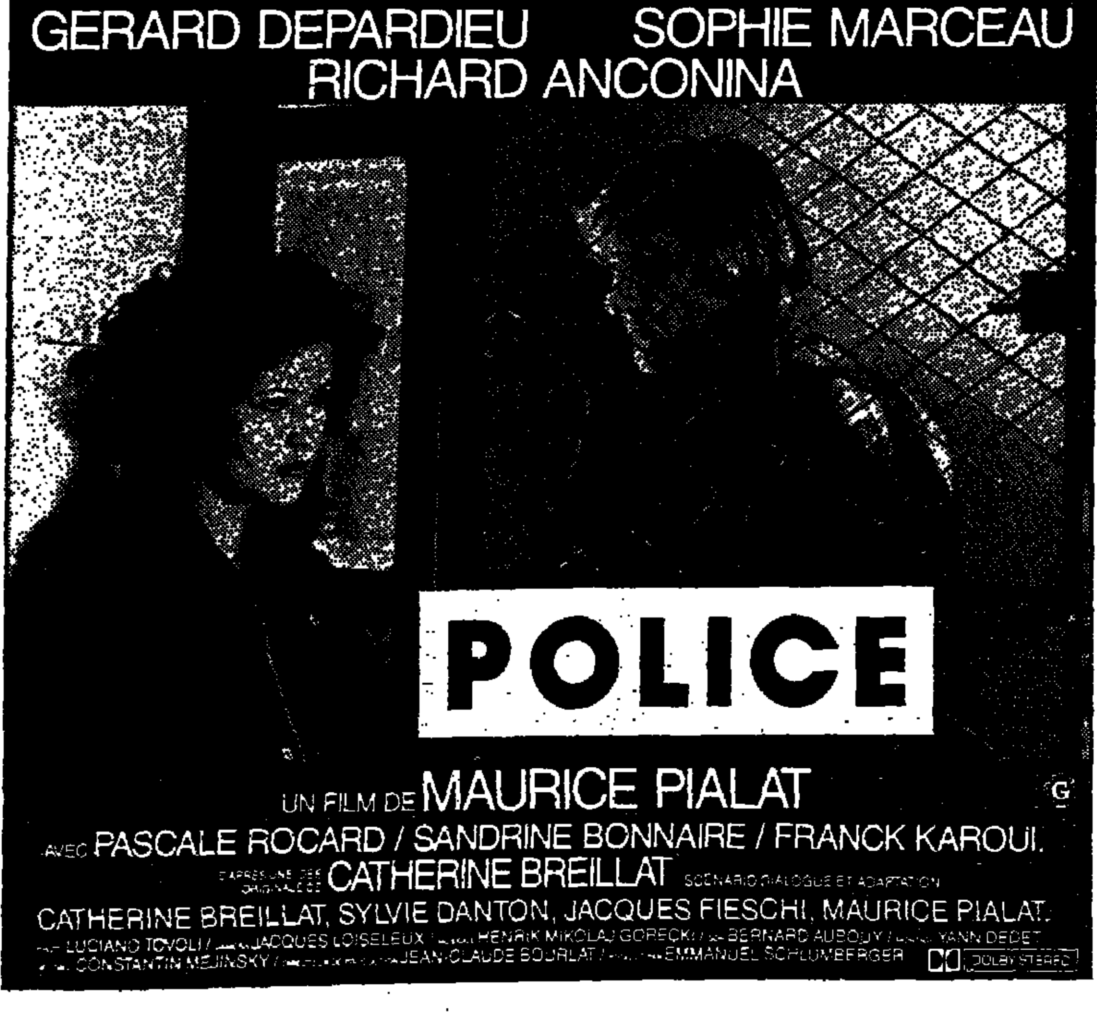
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25, ven., sam., 0 h 15.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 35.



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 4 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Série : le Bateau.
D'après le roman de Lothar-Günther Buchheim, réal. W. Peterson, avec J. Prochnow, H. Gronemeyer, K. Wennemann...
1941, le sous-marin allemand U 96 quitte La Rochelle pour une mission urgente dans l'Atlantique Nord. U 96 est brusquement attaqué par l'aviation alliée et subit de graves avaries. Dernier épisode d'un feuilleton allemand grand spectacle.

21 h 25 Théâtre : l'Ecole des femmes.
De Molière. Spectacle enregistré au Théâtre de Gennevilliers. Mise en scène : Bernard Sobel. Avec P. Clevenot, A. Grimberg, C. Berling...
Arnolphe, vieux célibataire endurci, plein de méfiance à l'égard des femmes, a élevé une jeune fille de condition modeste, et l'a laissée dans l'ignorance. L'une des comédies les plus virulentes de Molière.

23 h 45 Journal.

0 h 10 Quarts de finale US Open.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
M. Laurent Fabius, premier ministre, répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy et M. Tardieu (directeur de la rédaction du Nouvel Economiste).

21 h 45 Repères sur la modern dance : Carolyn Carlson.
Emission proposée par A. Plagne, réal. A.S. Labarthe.
Portrait de l'un des « phares » de la chorégraphie contemporaine : Carolyn Carlson en solo à Venise et à Paris au Théâtre de la Ville en juin dernier. Cette série est souvent réussie : éducative sans être didactique.

22 h 40 Journal.

23 h Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma 16 : Les Saltimbanques.
De Maurice Failevic (1re partie), musique Michel Portal, avec J.-P. Delage, A. Dupon, P. Depeyrrat... (Rediff.)
No 1. Une petite troupe familiale un peu minable trimballe en mai 1944 dans le sud-ouest de la France ses décors et ses malles. Un officier de la Wehrmacht soulève un soir le rideau poussiéreux de la loge et invite les comédiens à dîner. Ceux-ci vont se laisser prendre au piège d'un contrat de cinéma plus qu'ambigu... épouvantable ! Une fable à tiroirs sur l'art, la complicité avec le pouvoir, la collaboration, un suspense à spirale très élaboré qui joue sur des éléments opposés tragédie/humour, logique/fantaisie. Une des œuvres les plus achevées de Failevic.

22 h 00 Journal.

22 h 25 Rencontres de l'été.
Avec le danseur Patrick Dupond et la chanteuse Bruna Giraldi.

22 h 30 Prélude à la nuit.
Images pour orchestre no 2 : Ibéria, de Claude Debussy, interprétées par l'Orchestre symphonique du Curtis Institute de Philadelphie, dir. S. Zehnacker.

CANAL PLUS

20 h 05, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **21 h**, **le Corrupteur**, film de M. Winner ; **22 h 45**, **le Frère le plus futé de Sherlock Holmes**, film de G. Wilder ; **0 h 10**, **Magic**, film de R. Attenborough ; **2 h**, C'est encore loin, Naples ?

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Kali décapitée » et « la Tristesse de Cornelius Berg », de M. Yourcenar, lues par Maïa Simon ; « la Veuve Aphrodisia », de M. Yourcenar, lue par Suzanne Flon.

21 h 30 Musique : pulsations, divergences/divisions II : Pascal Comelade et le Bel Canto Orchestra.

23 h 30 Nuits magnétiques : quatre saisons napolitaines.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 25 Avant-concert.

20 h 30 Concert (donné au Centre Pompidou le 24 mars 1983) : « Réels pour piano », de Finnissy ; « Trois airs pour un opéra imaginaire », de C. Vivier : « Trois... partout, pour voix, piano, ondes et percussions », de D. Denis ; « Nocturnes 1 pour ensemble instrumental », de R. Febel, par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. Y. Prin, sol. B. Hubbard, soprano ; S. Voize-Valaire et M. Finnissy, pianos.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton, Métamorphoses en jazz ; à 23 h 05, Jazz-Club, en direct du Petit Opportun, le Quartette du violoniste danois Svend Asmussen.

Jeudi 5 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La une chez vous.

12 h Jeu : Le grand labyrinthe.

12 h 35 La bonne aventure.

13 h Journal.

13 h 45 Choses vues : Hugo lu par Michel Piccoli.

13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 40).

14 h 30 Jean Giraudoux : Aux sources de l'aurore.
Emission de M. Persane Nastog, réal. G.-A. Lefranc.
Portrait de l'écrivain dramaturge Jean Giraudoux tourné dans les lieux où il vécut : Châteauroux.

15 h 30 Quarté à Vincennes.

16 h Tify, s'il te plaît, raconte-moi une puce.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h 05 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 15 Série : Ce diable d'homme.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Les vacances de Monsieur Léon.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : la Mule de corbillard.
Réal. Cl. Vajda, avec Madeleine Robinson, S. Granotier, F. Personne...
Dans le sud de la France, une femme de soixante-dix ans confronte son présent de fermière et son passé traversé par l'amour d'un jeune homme. Une fresque paysanne nostalgique bien jouée par Madeleine Robinson.

22 h 15 Opéra : Faits divers.
Livret de J. Vertenelle, musique et dir. S. Kaufmann. Avec C. Meloni, E. Weingartner, X. Tamalet...
Les difficultés d'un peintre pour exercer son métier, et l'exaspération de sa femme fatiguée d'être confrontée à l'inaction de son mari.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Tennis.

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 Télé matin.

10 h 30 ANTIOPE.

11 h 45 Récré A 2.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Magnum.

14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Médecins à l'école du monde.

15 h 25 Série : Poigne de fer et séduction.

15 h 55 Sports été.
Parachutisme ; hockey sur glace, à Megève ; ski nautique à Toulouse ; cyclisme : Tour de l'avenir.

18 h Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Viratatoums ; Winnetou.

18 h 40 Flash info

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Expression directe.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Family rock.
Film français de J. Pinheiro (1982), avec C. Malavoy, S. Orcier, C. Robert, S. Merle, A. Chevestrier, R. Monori.
Un couple rêve de liberté, part, avec ses deux jeunes enfants, sur les routes de France, dans un autocar transportant un manège forain. Comédie optimiste sur l'errance, la marginalité, la force du rêve et l'esprit de famille.

22 h Magazine : Résistances.
De B. Langlois, réal. G. Daude.
Premier numéro de la rentrée : la conférence des femmes de Nairobi, le bilan de cette manifestation qui a eu lieu en juillet dernier ; Tilda et Slava enfin réunis : quatre ans de combat contre la bureaucratie soviétique : dossier : école et droits de l'homme ; la Guadeloupe, la montée de la violence.

23 h Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 05 Dessin animé : La panthère rose.

19 h 15 Informations régionales.

19 h 40 Coups de soleil.
Les fêtes de la vigne à Dijon.

19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 05 Les jeux.

20 h 35 Cinéma 16 : les Saltimbanques.
De Maurice Failevic (2e partie), musique M. Portal, avec J.-P. Delage, A. Dupon, P. Depeyrrat (Rediff.).
No 2. Une petite troupe de comédiens minables se trouve « engagée » dans un contrat-piège proposé par un officiel de la Wehrmacht. Suite et fin de ce formidable suspense à spirale où l'on retrouve le goût de Maurice Failevic pour raconter une histoire qui sert de fable à tiroirs. Le cinéaste nous installe dans l'attente, nous remet dans une patience élémentaire avec la conscience aiguë du drame qui se développe. Humour, tendresse et questions d'une gravité terrible autour de l'art, du métier de comédien, de la complicité avec le pouvoir, de la collaboration.

22 h Journal.

22 h 30 Rencontres de l'été.
Avec le jockey Yves Saint-Martin et l'accordéoniste André Verchuren.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Quintette K 581 en la majeur », de W.-A. Mozart, interprété par Michèle Lethiec, clarinette, et le Streichquintett du Mozarteum de Salzbourg.

CANAL PLUS

7 h, Météo (et à 7 h 35 et 8 h 25) ; **7 h 05**, Gym à gym ; **7 h 10**, Top 50 (et à 18 h 25) ; **7 h 40**, L'homme au katana ; **8 h 30**, Dancin'days (et à 13 h 05) ; **8 h 55**, **Attention, une femme peut en cacher une autre**, film de G. Lautner ; **10 h 50**, **le Voyage**, film de M. Andrieu ; **12 h 25**, Cabou Cadin (et à 17 h 15) ; **14 h**, **les Corrompus**, film de F. Winterstein ; **15 h 30**, **Vivement dimanche**, film de F. Truffaut ; 17 h 45, 4C+ ; **19 h**, Jeu : Maxitête (et à 20 h et 20 h 30) ; **19 h**, *Zénith* ; **19 h 40**, Tout s'achète ; **19 h 50**, Dessin animé ; **20 h 05**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **20 h 35**, **Calmos**, film de B. Blier ; **22 h 25**, **Terreur à l'hôpital central**, film de C. Lord ; **0 h 05**, **Cent jours à Palerme**, film de G. Ferrara ; **1 h 40**, Hill street blues.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; **7 h**, **Le goût du jour** ; **8 h 15**, **Les enjeux internationaux** ; **8 h 30**, **Les chemins de la connaissance** : spiritualités, mystiques et mentalités religieuses au XVIIe siècle (et à 10 h 50 : femmes entre ciel et terre) ; **9 h 05**, **Matinée une vie une œuvre** : Nikos Kazantzakis, ou « Notre devoir, c'est d'être immortel » ; **10 h 30**, **Musique** : miroirs ; **11 h 10**, **Répétez, dit le maître** : les bébés musiciens ; **11 h 30**, **Feuilleton** : le hussard sur le toit ; **12 h**, **Panorama** ; **13 h 40**, **Peintres et ateliers** ; **14 h**, **Un livre, des voix** : « Lincoln », de Gore Vidal ; **14 h 30**, **Radio-Canada** présente : « Suivez le castor » : le parc Pukaswa, au Canada ; **15 h 30**, **Musicomania** : musique et arts martiaux ; Saumur, stage de direction d'orchestre de la fondation Menuhin : **17 h 10**, **Le pays d'ici** : à Bastia et Ajaccio ; **18 h**, **Subjectif** : Agora, avec J.-M. Alfroy ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; **19 h 30**, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : prédiction et prévention des maladies ; **20 h**, **Musique, mode d'emploi** : Schoenberg mort ou vif.

20 h 30 « Qui êtes-vous, monsieur ? », de B. Balp et A. Fauriel. Avec H. Duc, P. Landenbach, C. Clerc...

21 h 30 Vocalyse : l'Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, dirigé par Eric Tappy.

22 h 30 Nuits magnétiques : quatre saisons napolitaines.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** ; **7 h 10**, **Réveille-matin** : à 7 h 30, Idée fixe ; à 8 h 40, Bonjour M. Trenet ; **9 h 08**, **Le matin des musiciens** : les sonates de Scriabine : œuvres de Rachmaninov, Scriabine, Wagner, Berg, Schoenberg... ; **12 h 10**, **Le temps du jazz** : Slim Gaillard ; **12 h 30**, **Concert** (donné le 28 février 1983 au grand auditorium) : œuvres de Haydn et Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique ; **14 h 02 Repères contemporains** : musique tchèque ; **15 h**, **Après-midi de France-Musique** : vies d'artistes. Œuvres de Mozart, Beethoven, Wagner, Puccini, Liszt, Berlioz ; **18 h 02**, **Côté jardin** : magazine de l'opérette ; **18 h 30**, **Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; **19 h 10**, **Rosace**, magazine de la guitare.

20 h 04 Les sonates de Scarlatti, par Scott Ross.

20 h 30 Concert (Festival estival de Paris, en direct de l'église Saint-Merri) : « La Passion selon saint Marc, BWV 247 », attribuée à J.S. Bach, par l'Orchestre de Bruxelles, la Chorale Bach d'Anvers, dir. M. Scheck, sol. J. Lambrechts, D. Grossberger, J. Cornwell, W. Lechte, L. de San.

23 h Les soirées de France-Musique : autour d'un concerto de Mozart ; à 0 h, Allemagne, années 80 (autour de Helmut Lachenmann).

COMMUNICATION

UNE COMMUNICATION DE M. MEXANDEAU AU CONSEIL DES MINISTRES

Le câble contre vents et marées

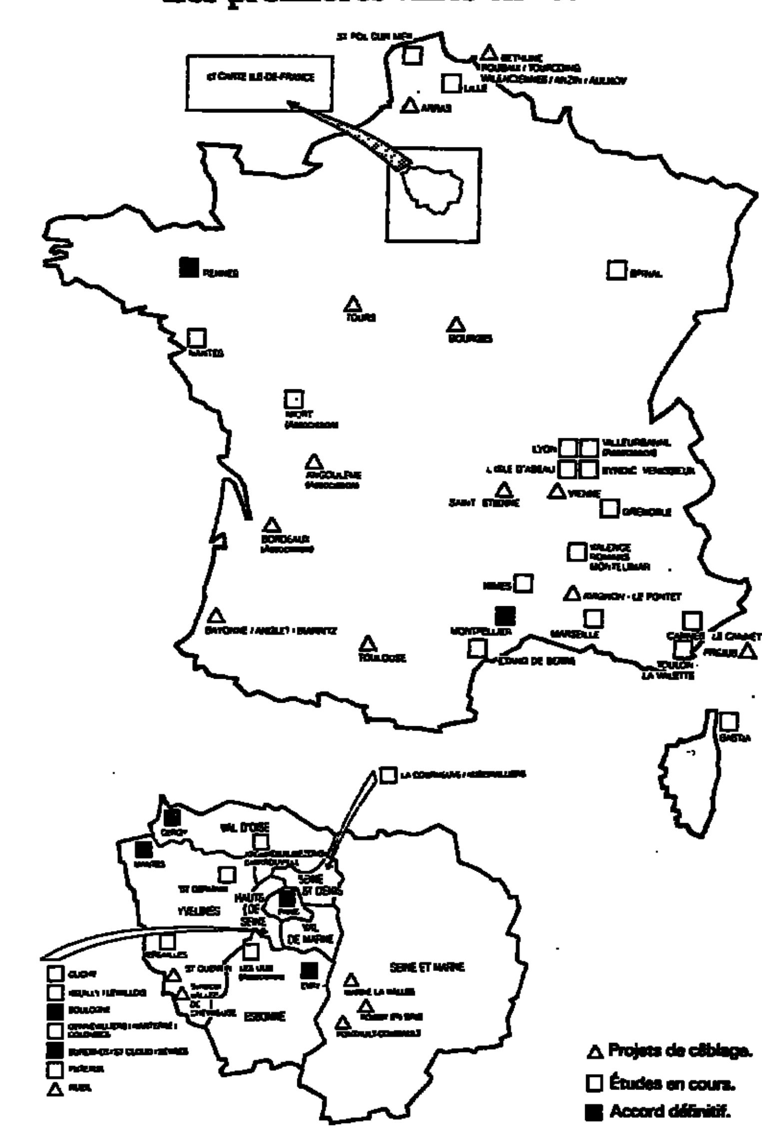
M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, devait présenter devant le conseil des ministres une communication sur l'avancement du plan de câblage. Il a précisé que deux milliards de francs avaient déjà été investis, en recherche et développement, un budget qui sera porté à 2,8 milliards en 1986. Ces sommes devraient permettre la commande de deux millions de prises d'ici la fin de l'année prochaine. Le ministre a souligné que la France poursuivait son effort industriel et scientifique sur la technologie des fibres optiques en participant au programme européen (RACE) pour la définition de réseaux numériques de deuxième génération.

Le câble a cessé d'être un enchevêtrement de fibres aussi complexe que souterrain, une avalanche de chiffres dans laquelle se perdent les meilleurs experts, un futur audiovisuel un peu abstrait. C'est aujourd'hui un petit boîtier d'une quinzaine de centimètres de côté, brandi fièrement par le ministre des PTT. Ce terminal, construit par LTT, équipera les premiers abonnés au câble. Il remplacera dans les foyers les traditionnelles antennes de télévision, le sélecteur de canaux et le tuner du récepteur, la parabole nécessaire pour capter le satellite, son décodeur et, éventuellement, celui de Canal Plus. A terme, on pourra également brancher sur lui Minitel et poste téléphonique.

Peut-on imaginer solution plus élégante et moins coûteuse pour la communication de demain ? C'est bien ce que veut suggérer M. Mexandeau, avec l'assurance tranquille d'un homme qui sait qu'il a gagné son pari. La machine industrielle est lancée, les textes réglementaires publiés, les négociations tarifaires bouclées. Chaque mois, de nouvelles villes signent un accord avec les PTT, et, de la majorité à l'opposition, plus aucun responsable politique ne met en cause l'intérêt du plan de câblage.

Pour en arriver là, le ministre des PTT a dû tenir bon contre vents et marées, défendre le câble contre une contestation radicale. D'abord sur le pari technologique des fibres optiques, raillé comme un *« nouveau Concorde »* parce qu'il semblait plus lourd et plus coûteux que les choix effectués dans d'autres pays. Aujourd'hui, on constate que l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne envisagent de câbler leurs villes en fibres optiques et que LTT vend sa technologie pour rénover des réseaux au Texas.

Les premières villes en réseau



Et les services interactifs ?

Puis la direction générale des télécommunications a dû longuement négocier avec les collectivités locales et leurs partenaires financiers, jouer le jeu de la décentralisation et de ses inévitables surenchères politiques. Parallèlement, les différents ministères s'affrontaient pendant de longs mois autour des textes réglementaires qui, pour la première fois, devaient desserrer le carcan du monopole d'Etat sur l'audiovisuel. Au total, trois ans de mise en place difficile, trois ans perdus, diront certains. *« Nous aurions pu aller plus vite,* explique M. Alain Giraud, conseiller de M. Mexandeau, *câbler sans négocier, foncer en rouleau compresseur dans le vide juridique comme ce fut le cas pour la télématique. Mais, comme la télématique, le câble aurait connu alors un phénomène de rejet. Trois années de négociations nous ont permis de trouver des partenaires sûrs et un consensus, de gagner du temps. »*

Pourtant, en goûtant aux joies de la décentralisation, en essuyant les plâtres de la libéralisation audiovisuelle, le câble semble avoir perdu un peu de son âme. Présenté en novembre 1982 comme un réseau de vidéocommunication, il est aujourd'hui vendu comme un support pratique de diffusion de la télévision. Où sont passés les nouveaux services de télécommunications, l'interactivité, la visiophonie et autres téléconférences promises aux entreprises ? *« Nous ne pouvons pas tout faire,* plaide M. Alain Giraud, *négocier la télévision par câble, préfigurer les nouveaux services, nous substituer à des industriels défaillants lorsqu'il s'agit d'imaginer des réseaux d'entreprises. En dix ans, la DGT a dû assumer la modernisation du téléphone, le lancement de la télématique et l'aventure du câble. Pourtant, dès la fin de l'année, des liaisons fibres optiques seront proposées aux entreprises de la région parisienne, et, l'année prochaine, le réseau de Montpellier commencera l'expérimentation en vraie grandeur des premiers services interactifs. »*

Reste un dernier pari à gagner : celui de la commercialisation, qui dépend maintenant des sociétés locales d'exploitation et de leur capacité à vendre des abonnements. Au ministère des PTT, on est optimiste : toute les études montrent que le taux de pénétration de 10 % prévu pour la première année devrait être atteint. Toutefois, cette logique de marché, délibérément choisie, risque d'avoir des conséquences fâcheuses sur le marché industriel. Comment faire baisser le coût du terminal d'abonné (4 000 F), des composants dans les centres de distribution, si l'on doit se contenter de trente mille abonnés la première année, cent mille la seconde ?

Pourquoi ne pas avoir choisi le scénario défendu par la municipalité communiste de Gennevilliers et l'équipe de chercheurs du CERIAM : le raccordement automatique de tous les foyers, gratuitement ou pour un tarif symbolique, accompagné de services payants à option pour les entreprises ou les particuliers ? Adopté pour le Minitel, ce scénario a permis la production en masse d'un terminal à très faible coût et une montée en charge rapide des services. *« La solution est séduisante du point de vue industriel,* reconnaît M. Giraud. *Mais elle est encore prématurée. Il faut laisser au câble le temps de trouver sa légitimité auprès des Français. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le calendrier des réseaux

Il faut distinguer le rythme de câblage et le calendrier de la mise en place des réseaux et de leurs sociétés de commercialisation. En ce qui concerne le câblage, le nombre de foyers pouvant recevoir la télévision par câble sera de :

— Fin 85 : 200 000 ;
— Fin 86 : 750 000 ;
— Fin 87 : 1 800 000 ;
— Fin 88 : 3 100 000.

En ce qui concerne l'exploitation des réseaux :

● Huit collectivités locales ont déjà signé un accord définitif avec les PTT ;

● Douze autres collectivités auront signé d'ici à la fin de l'année ;

● Cinquante-trois collectivités locales ont un projet ou des études en cours ;

● Six sociétés locales d'exploitation sont déjà constituées à Cergy-Pontoise, Paris, Saint-Cloud-Sèvres-Suresnes, Grenoble, Rennes et Boulogne-Billancourt.

Le démarrage de l'exploitation est déjà prévu à

— *Cergy-Pontoise* : 15 décembre 1985 ;
— *Montpellier* : premier semestre 1986 ;
— *Paris* : septembre 1986.

LE CONFLIT SE DURCIT AU GROUPE PROGRÈS

(De notre correspondant)

Lyon. — Pour la cinquième fois depuis dix jours, les titres du groupe Progrès de M. Jean-Charles Lignel — *le Progrès* (Lyon), *la Tribune* (Saint-Etienne) et *les Dépêches* (Dijon) — n'ont pas paru ce 4 septembre. A Lyon même, aucun journal régional n'était en vente puisque les éditions lyonnaises du *Dauphiné libéré (Lyon Matin* et *le Journal Rhône-Alpes)* n'ont pas paru non plus.

Mardi soir 3 septembre, la Fédération française des travailleurs du Livre (FFTL-CGT) du *Progrès* avait appelé à la grève, alors que, devant l'entreprise, à Chassieu (Rhône), deux cents à trois cents personnes bloquaient, à l'appel de la CFDT et du Syndicat national des journalistes, la sortie des locaux où sont imprimés à la fois *le Progrès* et *Lyon-Matin*. De 18 heures à 3 heures du matin, les manifestants ont barré la circulation pour *« obliger les directions du* Progrès *et du* Dauphiné libéré *à reprendre les négociations »* concernant le *Progrès Dimanche*, passé sous le contrôle du *Dauphiné libéré* de M. Hersant. Il s'agissait d'attirer l'attention sur le sort de deux cent quinze personnes « transférées » brutalement du groupe Progrès au groupe Dauphiné libéré et aujourd'hui privées d'emploi.

Le barrage a aussi paralysé la sortie d'un camion transportant des journaux gratuits du groupe COMAREG SA de M. Paul Dini, imprimés sur les rotatives du *Dauphiné libéré*.

J.-J. B.

Les associés de la société des cadres du Monde sont convoqués à

Une assemblée générale

qui se réunira le **17 septembre 1985** au siège du journal à **14 h 30** avec l'ordre du jour suivant :

- Admission d'un nouveau membre du bureau.
- Approbation des modalités et des conditions de la promesse de vente des immeubles situées 5 et 7, rue des Italiens ; 11, rue Taitbout et 14, rue du Helder, PARIS 9e.
- Approbation des termes de la convention du 2 septembre 1985, signée entre RÉGIE PRESSE et *le Monde* à effet de constituer une filiale commune chargée de gérer la régie publicitaire du *Monde*.
- Questions diverses.

Les documents peuvent être consultés au siège de la société.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 5 SEPTEMBRE

— *M. Michel d'Ornano*, député UDF du Calvados et ancien ministre, est l'invité de l'émission « Parlons vrai » sur Europe 1, à 8 h 15.

— *M. Jean-Pierre Chevènement*, ministre de l'éducation nationale, est reçu à l'émission « Découvertes » sur Europe 1, à 18 heures.

CARNET DU Monde

Naissances

— Le docteur Michel Chaverondier et Marie-Hélène Desarmagnac, son épouse, ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Laure, Gisèle,

le 29 août 1985,
à Saint-Benoît (la Réunion).

— Michèle Firoussi, Nicolas Domenach et Léa sont très heureux d'annoncer la naissance de

Hugo,

le 25 août 1985.

— Vincent et Pascaline Chassaing, Renaud, Augustin et Baptiste ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie et Arthur,

Paris, le 29 août 1985.

Décès

— Eliane Brau,
Louis et Renée Brau,
Alain, Jean-Louis et Ruthélie Brau,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis BRAU.

Son inhumation a eu lieu dans la stricte intimité, le 3 septembre 1985.

7, rue Saulnier,
Paris 9e.
90, boulevard Ney,
Paris-18e.

— Le président de l'université Claude-Bernard (Lyon-I),
Le conseil de l'université Claude-Bernard,
Le directeur de l'UER de mathématiques,
Ses collègues et amis de l'université,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le doyen Jean BRACONNIER,

professeur d'université,
doyen de la faculté des sciences de l'université de Lyon,
d'octobre 1962 à octobre 1968,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques seront célébrées mercredi 4 septembre, à 15 heures, en l'église de Sainte-Foy-lès-Lyon, dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Ceccaldi,
son frère et sa belle-sœur,
Mlle Xavière Ceccaldi,
M. et Mme Fernand Winkler,
et leurs enfants,
Mlle Françoise Ceccaldi,
M. et Mme Léon Ceccaldi et leur fille,
ses neveux.
Les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Antoine CECCALDI,

consul général de France en retraite,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la résistance
au titre
des Forces françaises combattantes,

endormi dans la paix du seigneur à Ota, le 24 août 1985, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau familial ont eu lieu dans l'intimité, le 25 août.
Ota, Corse, 20150.

— Antony - Oran.
Les familles Hadida, Benzekry, Tobelem, parentes ou alliées, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Ménahem HADIDA,

ORL, chef de service honoraire
à l'hôpital civil d'Oran,

âgé de quatre-vingt-onze ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 20 août 1985.

69, avenue Aristide-Briand,
92160 Antony.

— M., Mme Dent
et leur fils,
M. Ménard
et ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Renée LÉON,
née Verplancken,

survenu le 29 août 1985, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame de l'Assomption, Paris-16e et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Bagneux.
De la part des familles Malbec, Bley, Dent, Ménard et Bonard.
M., Mme Dent, 44/67 West, 11th Avenue,
Vancouver, BC – V 6 R
2 M 2 Canada.
M. Ménard, les Tilleuls,
Crehen, 22130 Plancoët.

— Les enseignants et les élèves du lycée autogéré de Paris ont appris avec douleur le décès de leur ami

Jean LÉVI,

qui fut le premier à contribuer à l'existence du lycée. Sa mémoire restera pour eux toujours vivante. Fidèles à leur projet commun, les enseignants poursuivent ce qu'avec lui ils avaient entrepris.
Ils s'associent aujourd'hui au deuil de sa famille.

— Hélène et Jean Marconnet-Lheureux,
Jean et Denise Lheureux-Benezech,
Francine et Jean-Jacques Bach-Lheureux,
André et Léa Lheureux-Paumelle,
Henri et Annette Lheureux-Pradel,
Edith et André Magnat-Lheureux,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère

Mme Charles LHEUREUX,
née Marthe Catherine,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.
L'inhumation a eu lieu à Lanquetot (76210).
Sa famille et ses amis se sont retrouvés pour partager leur peine et leur espérance au temple de Nancy, le 28 août 1985.

« Ne crains point, crois seulement. »
Luc, 8 v. 50.

40, rue du Maréchal-Oudinot, 54000 Nancy.
3, rue des Capriers, 34100 Montpellier.
6, place Jean-Moulin, 38000 Grenoble.
Le Vieux Château, Lanquetot, 76210 Bolbec.
8, rue Chateaubriand, 54600 Villers-lès-Nancy.
7, rue Honoré-Ferrare, 06600 Antibes.

— M. Léon Moreau,
Cécile Moreau,
Ses sœurs, ses frères, ses belles-sœurs,
Ses beaux-frères, ses nièces, neveux, cousins,
Ses amis et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Julia MOREAU,
née Poujol,

à l'âge de soixante-treize ans, survenu le 31 août 1985.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Livinhac-le-Haut (Aveyron).
Priez pour elle !
Cet avis tient lieu de faire-part.

Cabinet C. Moreau,
3, rue du Transvaal,
92250 La Garenne-Colombes.

— M. et Mme Gérard Saint-André
et leur fils,
Mme veuve Robert Beau,
M. et Mme René Hauser
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bean
et leurs enfants,
Mlle Suzanne Gonzalès,
Mlle Jacqueline Gonzalès,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice SAINT-ANDRÉ,

officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
gouverneur honoraire
de la France d'outre-mer,

leur père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et parent, survenu le 28 août 1985 à Colombes (Hauts-de-Seine), dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 2 septembre 1985 en l'église d'Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

76 *bis*, rue de Rennes,
75006 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

société

MÉDECINE

SELON L'OMS

Quatorze mille cas de SIDA ont été recensés depuis 1981

L'OMS (Organisation mondiale de la santé) a publié, mardi 3 septembre à Genève, la première estimation internationale concernant l'épidémie de SIDA. Précisant que depuis l'été 1981 on a recensé environ 14 000 cas de SIDA, l'OMS estime que *« plusieurs millions »* de personnes ont, à travers le monde, été en contact avec le virus. Ces personnes, sans présenter les symptômes de la maladie, n'en sont pas moins potentiellement contagieuses. Selon l'OMS, en l'état actuel des connaissances, *« la solution pour ralentir l'extension de l'épidémie de SIDA réside dans l'éducation et l'information du corps médical et paramédical, des individus à risques et du public en général.*

En France, le docteur Jean-Baptiste Brunet (direction générale de la santé) estime, pour sa part, que le nombre des porteurs sains du SIDA se situe entre 30 000 et 50 000. Parmi eux, 3 % à 10 % seront victimes de la maladie.

● Afin d'empêcher la contamination des produits sanguins par le virus du SIDA, la Chine vient d'interdire toute importation de plasma sous quelque forme que ce soit. Le premier cas de SIDA a *été* signalé en Chine au mois d'août chez un touriste étranger.

● Une mutinerie a éclaté à la prison de Turnhout, en Belgique, où les prisonniers réclamaient l'éloignement d'un détenu porteur du virus du SIDA. Selon les ministères belges de la justice et de la santé, une trentaine de détenus se sont révélés positifs aux tests de dépistage conduits dans les prisons. A ce jour, 99 cas de SIDA ont été enregistrés en Belgique avec 63 décès.

L'eau du bain

De notre correspondant

Ankara. – Les célèbres hammams (bains publics d'Instanbul) sont moins fréquentés par les habitants en cet été pourtant exceptionnellement torride. Raison de cette désaffection : la peur d'attraper le virus du SIDA, estiment notamment les propriétaires des hammams historiques de la ville, dont une partie de la clientèle se compose de touristes étrangers curieux de tester eux-mêmes les bienfaits de ces lieux dignes des sultans d'autrefois. *« Beaucoup de nos clients habituels nous ont confié discrètement qu'ils préféraient prendre maintenant leur bain chez eux, car ils craignent que les lavabos et les bancs de repos après bain, en marbre, soient contaminés par des touristes occidentaux qui les auraient auparavant utilisés. Nous avons beau multiplier les nettoyages quotidiens de tous les marbres, nous perdons, hélas ! notre clientèle turque. »*

Contrairement aux pays occidentaux, on n'a encore diagnostiqué aucun cas de SIDA en Turquie. Mais, comme partout ailleurs, une certaine crainte tend à se généraliser.

Les médecins turcs qui sont, pour leur part, sceptiques quant aux risques de transmission du virus du SIDA, demeurent toutefois prudents. Ils rappellent qu'*« il est bien établi que les virus en général aiment les milieux chauds et humides... »*. En outre, le virus de la maladie nécessitant plusieurs années d'incubation avant de se manifester, rien ne dit qu'on ne connaîtra pas en Turquie de cas de SIDA.

Sans apporter aucune preuve, la presse turque a récemment fait état d'un mystérieux malade, un jeune homme, fils d'un ouvrier turc établi en Allemagne fédérale, et qui aurait contracté le SIDA en Espagne pendant ses vacances. Cette information, qui a mis la population en alerte, a incité la clientèle à déserter les hammams.

ARTUN UNSAL.

LES DANGERS DE L'AIR CONDITIONNÉ

Rhumes des bureaux

Plusieurs millions de personnes à travers le monde travaillent, circulent ou habitent dans des locaux climatisés. Peut-on sans risque continuellement respirer une atmosphère « conditionnée » ? Un premier colloque médical sur ce thème se tiendra à l'initiative de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale les 5 et 6 septembre à Clermont-Ferrand.

En théorie, rien de mieux : un local climatisé, fermé, maintenu à une température constante et idéale. Une atmosphère « conditionnée » qui permet d'oublier les tracas climatiques de l'atmosphère naturelle. En fait, rien de vraiment simple : le traitement de l'air des systèmes de climatisation, auxquels sont soumis à travers le monde plusieurs millions de personnes, se révèle en pratique ni aussi anodin qu'on pourrait croire ni aussi profitable qu'il devrait être. Outre qu'elle impose la fermeture continuelle de toutes les arrivées d'air de l'extérieur (souvent responsables de sensations d'isolement, voire de claustrophobie), la climatisation est à l'origine de plusieurs types de nuisances (1).

Les troubles les plus graves (et les moins fréquents) sont dus à la transmission d'agents infectieux. Car le filtrage de l'air, indispensable à la climatisation, s'il permet bien d'éliminer un fort pourcentage des poussières, laisse en revanche passer des micro-organismes (bactéries, moisissures, amibes), qui se développent de manière anormale dans le nouvel écosystème ainsi créé. C'est notamment le cas d'une catégorie particulière de bactéries, les « légionnelles », responsables d'infections pulmonaires (maladie du légionnaire), dangereuses, parfois mortelles.

Le risque est encore plus grand quand la climatisation de l'air concerne, comme dans les hôpitaux, des sujets plus fragiles, voire immuno-déprimés. Ce fut notamment le cas lors des deux récentes épidémies de l'hôpital Bichat (2), à Paris. Une étude menée d'autre part, de novembre 1981 à novembre 1983, dans cinq centres hospitalo-universitaires français, a permis de diagnostiquer vingt-neuf cas de légionnelloses sur deux cent soixante-quatorze infections pulmonaires aiguës.

Un autre tableau pathologique dû à la climatisation est connu sous le nom de « maladie du lundi », les troubles le caractérisant (trachéite, bronchite, fièvre, maux de tête), survenant le plus souvent le lundi, quelques heures après la reprise du travail. Ils disparaissent en fin de semaine, ainsi que pendant les vacances. Vraie maladie ou simple expression d'un malaise ? Les avis des spécialistes divergent.

Une enquête comparative menée pendant cinq ans par le professeur Claude Molina (Clermont-Ferrand) dans une grande entreprise de la région parisienne (Kodak-Pathé, mille huit cent cinquante personnes) conclut que ces troubles bénins ont bien une base biologique (perturbations immunologiques) et ne sont donc pas *a priori* la traduction d'une quelconque somatisation, d'un mal-être sur le lieu de travail. *« Il est difficile de conclure sans discussion à la somatisation,* explique le professeur Molina. *Des chirurgiens chefs de service sont eux-mêmes très gênés dans leur activité professionnelle par cette « maladie du lundi ».*

D'autres troubles (que la définition des normes, objet du colloque de Clermont-Ferrand, devrait pouvoir prévenir) ont aussi été identifiés comme liés à des facteurs physiques : hygrométrie ou circulation de l'air. Ce sont notamment des phénomènes irritatifs à l'origine de conjonctivites, de nez bouchés, de maux de tête ou de sécheresse des yeux, rendant difficile, voire impossible, le port de lentilles de contact. C'est parfois aussi une sensation de soif permanente.

Autant d'éléments objectifs qui, ajoutés à d'autres plus psychologiques, permettent de comprendre que, dans leur très grande majorité, les utilisateurs d'air climatisé perçoivent ce dernier comme un élément au mieux « artificiel », au pis « malsain ».

JEAN-YVES NAU.

(1) Pour un tableau complet des troubles professionnels des emplois de bureau et des emplois administratifs, on se reportera au remarquable ouvrage collectif *les Risques du travail*, éditions La Découverte, 148 F.

(2) En 1981 et 1983, deux épidémies de maladie du légionnaire ont frappé l'hôpital Bichat de Paris, faisant au total une quinzaine de victimes (*le Monde* du 18 août 1981 et du 7 mai 1983).

JUSTICE

LE PROCÈS, EN GRÈCE, DU « CARGO DE LA HONTE »

Le capitaine décrit comme « un sauvage et un fauve »

Athènes (AFP, AP). – *« Effrayés, les passagers clandestins ne voulaient pas quitter la cale du cargo. On les délogea à l'aide d'un puissant désinfectant pour les amener sur le pont. Là, ils furent frappés par le capitaine, le second et d'autres membres de l'équipage. Ensuite, ils furent jetés à la mer. »*

En pleurant, M. Stavros Tsatis, l'ancien télégraphiste du cargo grec *Garoufalia*, le « cargo de la honte », a relaté, mardi soir 3 septembre, devant le tribunal du Pirée, les faits survenus le 17 mars 1984 lorsque le capitaine Andonis Plytzanopoulos avait jeté, près des côtes somaliennes – dans une mer infestée de requins – onze passagers clandestins originaires du Kenya et de Tanzanie. M. Tsatis a confirmé ainsi le témoignage déposé lundi, au cours de la première journée du procès, par le maître d'équipage du cargo M. Haralambos Koutougeras.

Il ressort de ces deux témoignages que le capitaine, décrit comme *« un homme têtu et autoritaire, un sauvage, un fauve »*, avait sciemment décidé de jeter les passagers clandestins par-dessus bord. *« Les deux premiers*, raconta un témoin, *tentèrent de s'agripper au bateau mais ne purent résister aux coups que le capitaine leur porta sur les mains. Les neuf autres furent jetés au cours des heures suivantes, le capitaine acceptant de leur lancer des bouées sur lesquelles avait été effacé le nom du bateau, des barils et des planches. » « Peut-être certains ont-ils pu se sauver*, a ajouté le témoin, *car le bateau, entre-temps, s'était rapproché des côtes. »*

Le cargo avait quitté Mombassa, au Kenya, le 15 mars, pour Karachi, au Pakistan. Au large de Karachi, le capitaine avait d'ailleurs, selon le témoignage de M. Tsatis, accepté à son bord un passager clandestin pakistanais mais après lui avoir précisé : *« J'espère que tu sais travailler car, sans ça, tu sais, je te jette à la mer. »* Déclaration qui infirme – si besoin en était – la thèse du capitaine selon laquelle une mutinerie avait éclaté à bord.

L'affaire avait été connue lorsque, de retour au Pirée, des marins travaillant à bord du *Garoufalia* avait raconté le drame. Quatre Tanzaniens, qui avaient survécu, avaient quelques jours plus tard confirmé les faits.

CATASTROPHES

Après le cyclone Elena

MESURES PRÉVENTIVES EN FLORIDE CONTRE LES PILLARDS

Biloxi (Mississippi). – Deux milliards de dollars (17 milliards de francs), tel pourrait être le montant des dégâts provoqués par le passage du cyclone tropical Elena sur les côtes des Etats de Floride, Mississippi, Alabama et Louisiane, le 2 septembre ; On estime, en effet, que les dommages d'Elena pourraient dépasser ceux que le cyclone Frédéric, en 1979, avaient faits et qui avaient été supérieurs à un milliard de dollars.

Les patrouilles de la garde nationale ont été intensifiées pour prévenir les pillages dans la zone dévastée, d'où un million et demi de personnes étaient parties avant l'arrivée d'Elena.

● *Les suites de la catastrophe ferroviaire d'Argenton-sur-Creuse.* – L'un des voyageurs grièvement blessés dans la catastrophe ferroviaire d'Argenton-sur-Creuse (Indre) est décédé, le 2 septembre, à l'hôpital de Limoges, portant à quarante-trois le nombre des morts.

Plusieurs syndicats ayant mis en cause la complexité de la signalisation sur le tronçon de voie ferrée où s'est produit l'accident, dû à un excès de vitesse, la direction régionale de la SNCF a répliqué que les limitations de vitesse étaient parfaitement lisibles pour un conducteur expérimenté et que dix trains avaient respecté la vitesse de 30 kilomètres-heure avant la catastrophe.

Au lendemain de l'inculpation pour homicides et blessures involontaires du conducteur du train, certains syndicats comme la CGT et la CFDT cherchent à atténuer sa responsabilité en faisant valoir que les économies budgétaires réalisées par la SNCF pouvaient avoir leur part dans le sinistre.

L'épave du « Titanic » repérée au sud de Terre-Neuve

L'épave du *Titanic* aurait été localisée à quelque 900 kilomètres au sud de Terre-Neuve. Elle reposerait sur le fond de l'océan Atlantique à 3 950 mètres sous la surface. Cette localisation a été faite lors d'une expédition menée conjointement par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et le Woods Hole Oceanographic Institute (WHOI) Institut de recherche américain du Massachusetts). L'IFREMER a fourni le SAR, un véhicule sous-marin inhabité doté d'un sonar), le WHOI le système ARGO muni de caméras.

Comme un rasoir...

Le *Titanic*, orgueil de la compagnie anglaise de navigation White Star, était un paquebot tout neuf de 46 000 tonnes ; il était parti de Southampton en avril 1912 pour sa traversée inaugurale de l'Atlantique nord. Il était le plus grand, le plus confortable, le plus rapide, le plus luxueux... et le plus insubmersible des paquebots construits à l'époque. Deux mille deux cent une personnes – dont une bonne dizaine de millionnaires en dollars d'alors – étaient à bord de cette merveille du monde industriel.

Dans la nuit du 14 au 15 avril, naviguant à 22 nœuds (40 kilomètres à l'heure) dans un brouillard épais, le *Titanic* fut frôlé par un iceberg qui, comme un rasoir, coupa la coque au-dessous de la ligne de flottaison sur une longueur de 90 mètres, éventrant cinq compartiments étanches sur seize. Les passagers, persuadés de l'insubmersibilité du paquebot, ne cherchèrent pas d'abord à prendre place sur les quatorze embarcations de sauvetage dont certaines prirent le large à moitié vides. Mais, de toutes façons, on s'aperçut ensuite que, à elles toutes, ces embarcations ne comptaient que mille cent soixante-dix-huit places. Mille cinq cent treize personnes périrent dans le naufrage.

Le personnel du bord eut, pour la plupart de ses membres, une conduite exemplaire. Lors des derniers moments du paquebot qui coula à 2 h 20, l'orchestre jouait le cantique : *Plus près de toi mon Dieu...*

La catastrophe fut à l'origine de la première convention internationale sur le sauvetage des vies en mer (Londres, 1913).

Y. R.

FAITS DIVERS

LA MORT D'UN JEUNE MALFAITEUR A MARSEILLE

« Les policiers ont pu s'estimer en état de légitime défense », estime le procureur de la République

Marseille. – Après la mort d'un jeune malfaiteur, Jean-Pierre Garci, dix-neuf ans, mécanicien au chômage, tué par des policiers, lundi 2 septembre à Marseille, deux informations judiciaires ont été ouvertes par le parquet. L'une pour vol aggravé et tentative d'homicides volontaires visant les deux complices de Jean-Pierre Garci, qui ont pris la fuite ; l'autre pour la recherche des causes de la mort. L'instruction, confiée à M. François Badie, juge au tribunal de grande instance de Marseille, devra établir si les policiers ont agi en état de légitime défense ou s'ils ont abattu de sang-froid le jeune malfaiteur, comme l'affirment des témoins. Selon le procureur de la République de Marseille, M. Jean Géromini, *« il n'y a aucune raison, pour l'instant, de parler de bavure policière ».*

De notre correspondant régional

« Ils l'ont coincé. Il est tombé par terre. Il a échappé son fusil. Il criait : « Assez ! ». Les policiers lui ont tiré dessus dans la tête. » A la Paternelle, une cité populaire des quartiers nord de Marseille où Jean-Pierre Garci a été tué, les habitants accusent formellement la police d'avoir exécuté le jeune malfaiteur. L'épilogue de l'affaire ne peut, en fait, être dissocié des événements qui l'ont précédé.

A l'origine, un camion d'une société de transport niçoise contenant du matériel audiovisuel avait été intercepté, vers 18 heures, à la hauteur de l'hôpital nord de Marseille par trois malfaiteurs circulant dans une Renault 11. Les trois hommes, qui étaient armés d'un revolver et de deux fusils, avaient obligé le chauffeur du camion à descendre et à s'allonger sur la chaussée. L'un d'entre eux s'était alors installé au volant du camion et avait démarré, précédé par ses deux complices. Au même moment, des automobilistes arrivaient sur les lieux. Pour couvrir leur fuite, les malfaiteurs n'hésitaient pas à tirer sur un véhicule, où deux impacts ont été relevés.

L'alerte ayant été donnée, une voiture de patrouille de la brigade de surveillance du secteur nord, avec trois policiers à son bord, entreprenait une course poursuite. A nouveau, les malfaiteurs faisaient usage de leurs armes contre les forces de l'ordre, qui ripostaient. Ensuite, après avoir abandonné le camion dans un embouteillage, ils étaient stoppés quelques kilomètres plus loin par un accident et s'enfuyaient à pied dans la cité de la Paternelle.

Selon la version donnée par les policiers, Jean-Pierre Garci se serait retourné avec son fusil à la main alors qu'il allait être rattrapé. Se sentant menacés, les policiers ouvraient aussitôt le feu et le tuaient de trois balles dans le front, le thorax et le bras. *« En l'état actuel de l'enquête, cette version ne comporte pas d'invraisemblance,* a déclaré M. Géromini. *Compte tenu du déroulement des faits, les policiers ont pu s'estimer en état de légitime défense. »*

L'autopsie du corps de la victime et l'expertise balistique permettront peut-être de répondre aux questions posées. Un quatrième projectile a été retrouvé dans la crosse du fusil de Jean-Pierre Garci. Cet examen balistique pourrait, en particulier, apporter des renseignements précieux sur la position de l'arme, tenue, ou non, en main, par le jeune malfaiteur. Il est acquis que celui-ci n'a pas tiré sur les cinq policiers – une seconde voiture de patrouille ayant rejoint la première – qui ont fait feu sur lui.

Quant aux réactions violentes de la population de la Paternelle, elles sont à resituer dans le contexte des relations très tendues qui existent, depuis de nombreuses années entre la police et les habitants des grands ensembles des quartiers nord de Marseille. Les jeunes de ces cités populaires à forte proportion d'immigrés – en proie à l'insécurité et, souvent, à des conflits inter-ethniques latents sur fond de chômage – supportent mal les contrôles d'identité auxquels ils sont régulièrement soumis. En octobre 1980, déjà, des manifestations avaient suivi la mort d'un adolescent d'origine marocaine tué par un CRS dans la cité des Flamants.

M. Pierre Somveille, préfet des Bouches-du-Rhône, a tenté, pour sa part, de calmer la colère des habitants de la Paternelle en recevant, mardi soir 3 septembre, pendant une heure et demie, une délégation de la cité accompagnée par le consul général d'Algérie à Marseille et des responsables de l'Amicale des Algériens en Europe. Jean-Pierre Garci n'avait, au demeurant, aucun lien avec la Paternelle. Domicilié à Meyreuil, près d'Aix-en-Provence, il avait déjà attiré l'attention de la gendarmerie de Gardanne pour de menus larcins.

GUY PORTE.

● *Décès de Jean Franchi, pilote d'essai de Concorde.* – Jean Franchi, pilote d'essai, est décédé. Il a été inhumé, le 3 septembre, à Léguevin (Haute-Garonne). Il avait été le premier à piloter le supersonique Concorde à la vitesse de Mach 2 et à le poser à New-York en 1967. Agé de soixante-deux ans, il avait pris sa retraite en 1984.

La disparition de l'équipe de Philippe de Dieuleveult

LES RECHERCHES SONT ABANDONNÉES

Les parachutistes français ont mis fin, mardi 3 septembre, à leurs recherches pour retrouver les traces de Philippe de Dieuleveult et de ses cinq compagnons disparus le 7 août sur le fleuve Zaïre. Equipés de deux hélicoptères et de deux canots Zodiac, les trente-sept hommes du 2e REP menaient ces recherches depuis le 22 août, sous la direction du lieutenant-colonel Jean-Jean ; ils avaient alors pris le relais des forces armées zaïroises. Ils doivent regagner mercredi et jeudi leur base de Bangui (République Centrafricaine).

Le mystère reste pratiquement entier sur les conditions de la disparition de Philippe de Dieuleveult et de son équipe. La cause la plus vraisemblable semble le naufrage dans le bas Zaïre. Seul le corps d'un membre de l'expédition, le Belge Guy Colette, a été découvert le 19 août par un pêcheur, à hauteur de l'île de Matebe, en aval des rapides d'Inga. L'autopsie pratiquée par un médecin légiste zaïrois a confirmé la mort par « *noyade* ». Le retrait des militaires français laisse peu d'espoir de retrouver le corps des autres membres de l'expédition française.

● *Le meurtrier présumé de la jeune Marocaine inculpé.* – Le meurtrier présumé de Naïma Dey Ali, la jeune femme retrouvée dépecée 116, rue La Boétie, à Paris, jeudi 29 août, et qui s'était constitué prisonnier dimanche 1er septembre (*nos éditions datées des 31 août et 4 septembre*), a été inculpé, mardi 2 septembre, d'homicide volontaire et écroué à la prison de Fresnes. Le dossier sera instruit par M. Bruno Laroche, juge d'instruction.

El Saïeb Abdelkader Saïd, un ressortissant égyptien de trente et un ans, n'aurait reconnu que sa participation au dépeçage de la victime, postérieur au meurtre. Le mobile du crime pourrait être une dette que l'inculpé aurait été dans l'impossibilité de rembourser à la victime.

ÉDUCATION

VIGILANCE LAIQUE...

Le nouveau brevet en péril

A peine annoncé le nouvel examen sanctionnant la fin des études du premier cycle, le brevet des collèges, désiré par M. Jean-Pierre Chevènement, serait-il remis en cause ? Le ministre souhaitait remplacer le brevet des collèges attribué depuis 1977 par un jury départemental au vu du contrôle continu par un *« nouveau brevet »* comportant une partie d'épreuves écrites anonymes portant sur trois matières, le reste de l'examen étant effectué par un contrôle continu. La première session de cet examen *« simple et décentralisé »*, selon l'expression de M. Chevènement, est prévue pour le mois de juin 1986. Le ministre a même précisé que son organisation au cours des derniers jours de l'année scolaire, loin de perturber le fonctionnement des établissements, *« permettra de prolonger le travail des élèves jusqu'à la fin du mois de juin »*.

Ce bel édifice risque d'être mis à mal par l'intransigeance des responsables laïques. En effet, les services du ministre avaient prévu que la partie écrite de l'examen (le français, les mathématiques et l'histoire-géographie) aurait lieu dans les établissements fréquentés par les élèves : donc dans des collèges publics et dans des collèges privés. Même si la correction des copies dépend uniquement des maîtres du public, les responsables du SNI et du Comité national d'action laïque (CNAL) ont déjà fait savoir au ministre qu'ils ne pouvaient accepter qu'un examen organisé par l'Etat ait lieu dans des locaux dépendant de l'enseignement privé. Ils s'opposent à cette reconnaissance par le ministère du dualisme scolaire et à ce *« grignotage continu »* de l'école publique. Selon eux, toutes les épreuves doivent être organisées dans des établissements publics.

Ce blocage risque de remettre en cause le nouveau brevet. En effet, le ministère ne dispose pas des moyens suffisants pour mettre en place un véritable examen avec convocation des élèves, mobilisation des établissements, organisation de la surveillance. L'opération *« simple et décentralisée »* de M. Chevènement deviendrait alors une machine lourde et pesante demandant des crédits et du personnel.

S. B.

DES ENSEIGNANTS A LA CNIL :

D'où vient le fichier du « Matin » ?

Trois enseignants ont adressé une plainte auprès de la Commission nationale informatique et libertés après avoir reçu — comme des milliers de leurs collègues — une proposition du *Matin* de souscrire un abonnement à ce journal, accompagnée de l'envoi d'un supplément hebdomadaire de huit pages, *la Lettre de l'éducation* qui sera lancé en octobre et réservé aux professionnels de l'enseignement abonnés. Ces enseignants, qui n'ont aucun lien avec ce journal, se demandent si leur adresse ne lui a pas été fournie grâce au fichier de la MAIF (Mutuelle des instituteurs et fonctionnaires de l'éducation nationale) ou de la CAMIF (Coopérative des adhérents de la Mutuelle des instituteurs). Ces organisations font en effet partie de la société coopérative UES Médias qui est actionnaire majoritaire du *Matin* à 53 %.

La CNIL va donc adresser une lettre au *Matin* lui demandant l'origine du fichier qu'il utilise pour cette prospection. La mise à la disposition d'un fichier à une entreprise de presse ne peut, en effet, être autorisée que s'il a été spécifié, lors de sa déclaration à la CNIL, qu'il pourrait être utilisé à d'autres fins et si les adhérents ont donné leur accord à cette utilisation éventuelle.

COUT DE LA RENTRÉE : +7,3 %

Le coût de la rentrée scolaire augmente cette année de 7,3 % par rapport à 1984. La Confédération syndicale des familles (CSF) publie comme chaque année cette évaluation après avoir relevé 12000 prix d'articles (manuels et fournitures scolaires, vêtements) réputés indispensables pour la rentrée. Elle précise que la hausse 1985 est la plus faible constatée depuis treize ans dans des enquêtes similaires, mais reste supérieure à l'augmentation des revenus des familles.

L'allocation de rentrée scolaire n'est, par exemple, revalorisée que de 6 % et passe de 309,86 F en 1984 à 328,41 F cette année. Cette allocation concerne plus de 2,3 millions de familles dont le revenu net imposable n'a pas dépassé 66 013 F pour un enfant (plus 15234 F par enfant supplémentaire). Mais elle ne couvre qu'une mince partie des coûts de rentrée évalués par la CSF : 365 F pour la rentrée dans le primaire ; 1 370 F pour la rentrée en sixième et 3285 F pour la rentrée en seconde technique.

★ CSF, 53, rue Riquet, 75019 Paris, tél. : (1) 241-33-99.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ÉTATS-UNIS

Leconte pour le compte

En éliminant le Suédois Stefan Edberg au quatrième tour de Flushing-Meadow, le 3 septembre, Jimmy Connors, qui était déjà détenteur du record du nombre de tournois gagnés depuis les débuts du tennis open avec 105 victoires, a amélioré le record de 75 matches gagnés aux Internationaux des Etats-Unis par Vic Seixas. Toutefois, à trente-trois ans, Connors, qui a gagné cinq fois l'open américain, en étant le seul à s'imposer sur les trois surfaces successives du tournoi new-yorkais, ne pourra sûrement pas égaler le record de sept titres que se partagent pour longtemps sans doute Richard Sears (1881 à 1887), Bill Larned (1901, 1902, 1907 à 1911) et Bill Tilden (1920 à 1925, 1929). Il envisage désormais de se reconvertir dans les commentaires sportifs télévisés. Mais en attendant, avec des raquettes que lui ont fait parvenir ses supporters parce que son modèle favori n'est plus fabriqué, il a atteint, pour la treizième année consécutive, les quarts de finale du tournoi.

Il doit affronter à ce stade le Suisse Heinz Gunthardt, vainqueur du Français Leconte en cinq manches. En revanche, Yannick Noah s'est qualifié pour les quarts de finale, où il rencontrera le Tchécoslovaque Ivan Lendl.

New York. — Le Yannick Noah qui a éliminé en quatre manches le junior américain Jay Berger, 733e mondial, évoquait mardi 3 septembre le capitaine Haddock dans un épisode des aventures de Tintin. Et Tintin en Amérique, c'était Henri Leconte en marche pour les quarts de finale des Internationaux des Etats-Unis.

De notre envoyé spécial

Autant Noah a été besogneux depuis le début du tournoi, autant Leconte a paru sûr de lui, dans le droit fil de ses performances à Roland-Garros et à Wimbledon. Il n'a pas perdu une manche au cours des trois premiers tours. Il pouvait donc espérer à juste titre réaliser une aussi bonne performance dans le Queens que porte d'Auteuil. Pour y parvenir il aurait dû battre le Suisse Heinz Gunthardt, classé 47e mondial, qui a dû batailler quatorze sets pour arriver au quatrième tour en sauvant une balle de match contre l'Argentin Martin Jaite. L'entreprise ne semblait pas impossible. Depuis le début de l'année, Leconte avait battu deux fois le Suisse, en ne concédant pas plus de cinq jeux au total.

Agé de vingt-six ans, Gunthardt, qui a gardé la beauté fragile d'un héros stendhalien, appartient à la catégorie des éternels espoirs. Son jeu a la précision d'une opération de banque zurichoise, mais ses nerfs et sa condition physique, beaucoup plus fragiles, ne lui ont pas permis d'atteindre le plus haut niveau en simple. Il a largement reporté ses ambitions sur le double. Avec un certain succès. Associé à Fibak ou à Taroczy, il a remporté depuis le début de l'année trois tournois, dont la finale de Wimbledon. Comme il arrive souvent en pareil cas, ces résultats ont amélioré le niveau de jeu de Gunthardt en simple. Il est en train de réaliser la meilleure saison de sa carrière.

Sur un nuage

Comme Leconte, il fait partie des sept joueurs qui ont disputé les huitièmes de finales des trois premiers tournois du grand chelem cette année. La manière dont Gunthardt a attaqué le match a décontenancé le numéro deux français. Non seulement le service de gaucher de Leconte, qui a posé tant de problèmes à Lendl ces derniers temps, ne perturbait pas le Suisse, mais encore celui-ci engageait aussi avec une efficacité insoupçonnée. Le premier set a été ainsi un fulgurant bras de fer. Aucun des protagonistes n'est parvenu à faire plus d'un point sur l'engagement adverse, excepté Gunthard, qui a eu une balle de *break* au huitième jeu sur une double faute du Français. L'équilibre des forces est resté parfait jusqu'au dixième point du *tie-break*. Deux aces litigieux en faveur du Suisse ont mis en fureur Leconte, qui se retrouvait avec deux balles de set contre lui.

Gunthardt a gagné la manche et Leconte a perdu contenance. Plus rien ne marchait. Il a perdu trois fois son service dans la deuxième manche, dont deux fois sans réussir le moindre point. Sur sa lancée, Gunthardt a encore en trois et deux balles de *breack* au premier et troisième jeu du troisième set. Toutefois, Leconte a parfaitement repris ses esprits, et il a recommencé a lâcher des coups fantastiques, notamment deux *passings* de revers le long des lignes, qui lui ont permis de mener 5-3 service à venir. Il a maintenu la même cadence au quatrième set, où Gunthardt n'a pas eu la moindre occasion de *break*. En fait, il n'a pas marqué plus de quatre points lors des cinq services de Leconte, qui a eu pour sa part deux occasions de prendre l'engagement du Suisse au troisième et au septième jeu, avant d'y parvenir au neuvième jeu et de s'adjuger la manche 6-4.

Plus rien ne semblait alors pouvoir arrêter le Français dans le cinquième set : il a eu une balle de 3-0. Un retour dans le filet de Leconte a donné une rémission au Suisse. Le danger lui a même fait l'effet d'un électrochoc : brusquement, il a recommencé à jouer sur un nuage comme dans la première manche. Le ciel serait tombé sur la tête de Leconte qu'il n'aurait pas été plus stupéfait de ce nouveau renversement d'une situation qu'il a cru maîtrisée. Il est resté pétrifié, comme par l'apparition d'un fantôme. Des volées qui auraient dû être gagnantes sont arrivées dans le bas du filet. Et, sans la moindre hésitation, Gunthardt a aligné cinq jeux comme à la parade. Encouragé par le public, Leconte a tenu son service à 5-3. Mais, en deux volées et deux services gagnants, le Suisse a conclu le match sur un jeu blanc et s'est qualifié pour les quarts de finale, comme à Wimbledon. Malgré tout, il ne semble pas que, comme à Paris et à Londres, Leconte aura été battu par le futur champion. A Flushing-Meadow, le protégé de Patrice Dominguez a perdu son sang-froid contre un adversaire qu'il avait peut-être sous-estimé à tort.

Ivan Lendl a commis la même erreur. Le Tchécoslovaque n'a pas assez serré le jeu pendant le premier set contre Jaime Yzaga, la véritable révélation de ce tournoi. Né à Lima il y a dix-neuf ans, ce garçon, classé 266e mondial, avait dû passer par les qualifications pour entrer dans le tableau final des Internationaux. D'une taille moyenne, le *muchacho* ne paye pas de mine. Mais il a un toucher de balle très fin, une très grande palette de coups, et surtout une rage de vaincre qui rappelle celle de son compatriote Alex Olmedo, vainqueur de Wimbledon en 1959. Toutes ces qualités ont été habilement cultivées par le *coach* australien Harry Hopman, qui l'a accueilli dans son camp d'entraînement de Tampa-Bay, en Floride, l'année dernière. Champion d'Amérique du Sud des moins de seize ans en 1981, et des moins de dix-huit ans en 1983, il est ainsi devenu cette année champion junior de Roland-Garros en simple et de Wimbledon en double.

Mais le Tchécoslovaque est encore un trop gros morceau pour Izaga. Ce dernier a néanmoins enlevé le premier set et pris le service de Lendl au deuxième jeune du troisième set, avant de succomber dans la quatrième manche, pour son septième match sur le ciment new-yorkais. Mais, assurément, Lendl ne sera pas la dernière vedette du circuit qu'Izaga surprendra.

ALAIN GIRAUDO.

RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
(Huitièmes de finale)

Noah (Fr.) b. Berger (E.-U.), 6-7 (3-7), 6-2, 6-3, 6-1 ; Gunthardt (Sui.) b. Leconte (Fr.), 7-6 (7-5), 6-2, 3-6, 4-6, 6-3 ; Connors (E.-U.) b. Edberg (Suè.), 6-4, 3-6, 6-3, 6-4 ; Lendl (Tch.) b. Yzaga (Pér.), 4-6, 6-3, 6-4, 6-0.

SIMPLE DAMES
(Quarts de finale)

C. Evert-Lloyd (E.-U.) b. C. Kohde-Kilsch (RFA), 6-3, 6-3 ; H. Mandlikova (Tch.) b. H. Sukova (Tch.) 7-6 (7-4), 7-5.

Championnat de France de football

BORDEAUX A CINQ POINTS DU PARIS-SAINT-GERMAIN

Pour la première fois depuis cinq ans, Paris-Saint-Germain a battu Nancy, mardi 3 septembre, à l'occasion de la dixième journée du championnat de France de football. Toujours invaincus, les joueurs de la capitale ont désormais trois points d'avance sur les Nantais, quatre sur les Lensois et cinq sur les Bordelais qui ont subi leur troisième défaite de la saison à Sochaux.

LES RÉSULTATS

* Paris-SG b. Nancy	2-0
* Sochaux b. Bordeaux	2-1
* Nantes b. Le Havre	2-1
* Lens b. Brest	1-0
Nice b. * Monaco	1-0
* Metz b. Lille	4-0
* Toulon et Marseille	0-0
Toulouse b. * Strasbourg	3-0
* Rennes b. Laval	1-0
* Bastia et Auxerre	0-0

Classement

1. Paris-SG, 18 pts ; 2. Nantes, 15 pts ; 3. Lens, 14 pts ; 4. Bordeaux, 13 pts ; 5. Nancy, 12 pts ; 6. Metz, Rennes, Monaco, Toulon, 10 pts ;

● *UNIVERSIADE : médailles pour les athlètes français.* — Après Philippe Collet, deuxième du concours de saut à la perche avec un bond de 5,70 mètres carrés derrière le Soviétique Galautine (5,75 m), Anne Piquereau a remporté, mardi 3 septembre à Kobe (Japon), la médaille de bronze du 100 mètres haies en 12 s. 96, derrière la Bulgare Galina Zagortcheva (12 s. 71) et la Soviétique Nadejda Korshunova (12 s. 87).

● *Mort accidentelle du docteur Poty.* — Médecin de l'AS Saint-Étienne à l'époque de l'*« épopée européenne »*, de 1970 à 1977, le docteur Pierre Poty, quarante-quatre ans, est mort lundi 2 septembre, renversé par une voiture alors qu'il suivait à vélo l'entraînement de l'équipe de France de ski de fond en Savoie. Le docteur Poty était l'un des responsables de l'Institut régional de médecine du sport de Saint-Étienne et spécialiste de physiologie à l'UER de Saint-Étienne.

POLICE

Une initiative syndicale

DES POLICIERS EN UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Des policiers à l'université, mais hors service, pour y étudier et y débattre... Allant contre les clichés et les préjugés sur le métier de *« flic »*, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), syndicat majoritaire dans la police en tenue, marque, cette année, la rentrée policière d'une initiative inédite. Mercredi 4 et jeudi 5 septembre, mille deux cents policiers de base, délégués syndicaux de la Fédération, se réunissent, en effet, à la faculté de droit de Poitiers (Vienne).

Ces « universités d'été », selon l'intitulé volontairement symbolique choisi par la FASP, seront un lieu de débat et de réflexion sur l'état de la police nationale, les conditions de sa modernisation et l'avenir de son syndicalisme. Mercredi soir, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, qui a visité tous les congrès syndicaux de policiers qui ont eu lieu depuis sa nomination, s'adressera aux mille deux cents délégués.

Des magistrats, des enseignants, des spécialistes de la communication, collaborent à l'animation de ces deux journées. Secrétaire général de la FASP, qui regroupe cinq syndicats, M. Bernard Deleplace a déclaré à l'ouverture de ces journées : *« Ces universités d'été doivent être un tournant, une date dans l'histoire de notre combat pour une police moderne, humaine et efficace, au service de la justice et du progrès. »*

SCIENCES

O.K.

La navette spatiale Discovery s'est posée, mardi 3 septembre à 15 h 15 (heure française), sur la base aérienne d'Edwards en Californie, à l'issue d'une mission qualifiée de *« quasi parfaite »* par le directeur des vols de la navette, M. Jesse Moore. Au cours de ce vol qui a duré sept jours, deux heures et dix-sept minutes, les cinq astronautes américains ont eu l'occasion de faire la démonstration des divers services que le cargo de l'espace américain peut offrir à ses clients : déploiement de satellites, récupération et réparation en orbite d'engins en panne, et expériences scientifiques d'intérêt industriel en apesanteur.

La prochaine mission de la navette — dont les objectifs devraient être exclusivement militaires — est prévue pour octobre. Ce sera pour la NASA l'occasion d'envoyer sur orbite, Atlantis, la dernière-née de ses navettes.

RELIGION

● *Un Hongrois à la tête des cisterciens.* — Un moine hongrois, Policarpo Zakar, cinquante cinq ans, a été élu, mardi 3 septembre, nouvel abbé général des cisterciens par les 60 membres du chapitre réunis dans l'abbaye de Casamari. A la différence de ses prédécesseurs, le nouvel abbé général n'a pas été élu à vie, les constitutions de l'ancien ordre ayant été réformées. L'abbé Policarpo Zakar, qui vit en Italie depuis trente ans, est le quatre-vingtième successeur de saint Bernard de Clairvaux à la tête de l'ordre qui compte actuellement 1350 religieux et 1450 religieuses dans le monde.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

HAY France recrute pour sa Division « Etudes et Enquêtes »

HAY FRANCE

2 consultants juniors HF

Diplômés Sup. de Co., Sciences Po..., vous avez peut-être une courte expérience de l'entreprise, mais vous souhaitez surtout vous intégrer à une équipe jeune, performante, qui stimule le sens des responsabilités de chacun !

Notre Division développe et commercialise un ensemble de Services d'Études destinés à la fonction « Personnel » dans les grandes entreprises françaises ou multinationales.

Après un an de formation et d'entraînement aux outils et méthodes « HAY », vous serez responsables d'une ligne de services avec des objectifs annuels de volume d'affaires, délais et fiabilité.

Votre salaire évoluera en fonction de vos talents et, dès la première année, vous aurez un fixe (110 000 min.) + un bonus motivant (Réf. 85058/LM)

1 responsable logistique HF

En liaison avec le Directeur de la Division et les consultants de son équipe (10 personnes), son rôle sera d'**organiser** et de **coordonner** l'ensemble des travaux, en vue d'assurer :
- le suivi des relations commerciales,
- la collecte, le traitement et la mise en forme des informations en provenance de la clientèle, dans les conditions requises de délais et de fiabilité,
- le respect du planning

Nous souhaitons un (une) candidat(e) ayant déjà l'expérience (ou le goût) de l'organisation et de la coordination d'une équipe jeune et « remuante ». (Réf. 85059/LM)

Envoyez curriculum vitae, photo, salaire et prétentions, sous la référence choisie, à

Sonia Lipszyc
HAY Managers 13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

MEDIA PA

I.N.T.S.
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR PRIVÉ
PARIS (11e)
recherche

PROFESSEUR DE MATHS
VACATAIRE

Pour sections B.T.S. et 2e année. Niveau maîtrise minimum + expérience enseignement. CONTACTER M. LOUBET AU 348-90-10.

URGENT temps partiel : physique, EMT, musique. Tél. : 763-46-35.

Studio publicité (création, édition) cherche

UN MAQUETTISTE
et
UN GRAPHISTE
expérimentés.
Tél. : 854-04-06 pour R.-VS.

Pour le leader de la distribution pharmaceutique, une avance technologique à la hauteur de ces chiffres.

plus de 14 milliards de F de CA, 71 établissements, employant 5 300 personnes, 16 600 clients.

INGENIEUR INFORMATICIEN

Votre mission : dans le cadre du développement informatique de notre **établissement de Paris** (750 personnes), vous participerez à l'étude, au développement et à la mise en œuvre d'une application sophistiquée de gestion des stocks en temps réel (18000 variétés de produits, 6000 commandes clients par jour, 1 hectare de magasin).

L'Environnement : grand système IBM (MVS, CICS, bases de données).

Votre profil : ingénieur grande école, option informatique (Centrale, Mines, Ponts...).

Débutant ou 1 an d'expérience ; intérêt pour les problèmes techniques et d'organisation.

Nous vous remercions de nous adresser lettre manuscrite + CV + photo à OCP Répartition, Service Recrutement, 24, rue des Ardennes, 75019 Paris.

OCP RÉPARTITION

CONTESSE

Industrie pharmaceutique

Notre développement dans ce secteur nous conduit à recruter deux consultantes. L'une SENIOR, sera une professionnelle de la recherche et de la sélection.

2 Consultantes recrutement

L'autre, JUNIOR, sera diplômée de l'enseignement supérieur, et aura quelques années d'expérience. Au sein de notre structure performante vous trouverez une large autonomie et votre goût du challenge vous ouvrira de belles perspectives de carrière. Pour ces deux postes, l'expérience de l'industrie pharmaceutique est **indispensable.** Merci d'adresser votre dossier + photo sous la référence 5-31 X3, au Cabinet Nervet-Pont, 15, rue du Louvre 75001 Paris. Discrétion totale assurée.



nervet pont conseil

Currículum

emplois internationaux

Agence de presse basée à Rome cherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
bilingue, français-arabe.
Ecr. s/no 7 676 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois régionaux

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE SAINT-ÉTIENNE recrute 1 PROFESSEUR D'ARCHITECTURE P3
Adresser candidature avec c.v. avant le 18 septembre 1985 à L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE SAINT-ÉTIENNE, 1, rue Buisson, 42000 ST-ÉTIENNE.

JEUNE PSYCHO TECHNICIEN D'ENTREPRISE
ASSISTER NOS CONSULTANTS DANS LES RECRUTEMENTS

Expérimenté ou souhaitant acquérir une première expérience professionnelle de recrutement des cadres, dans laquelle vous utiliserez couramment des méthodes psychotechniques, vous êtes soucieux d'évoluer vers le consulting.

Votre âge (25 ans minimum) et votre formation (psychotechnicien) font que vous êtes en mesure de gérer le suivi technique des missions : recherche et contact avec sources de candidatures, réception, tri, analyse, évaluation et rédaction des rapports.

Rejoignez un des leaders de la profession situé à CAEN !

Merci d'adresser votre dossier de candidature à CAPFOR-NORMANDIE Péricentre 4, 149, rue de la Délivrance, 14000 CAEN.

BUREAU D'ÉTUDES EN URBANISME recherche
CHARGÉ D'ÉTUDES CONFIRMÉ (H./F.)
Exp. 5 ans pour travaux économiques et statistiques sur l'habitat. Formation grande école ou 3e cycle.
Adresser candidature et C.V., Laboratoire Logement, 6, rue des Michottes, 54000 NANCY.

BAYARD-PRESSE JEUNE
Pomme d'Api, Astrapi, Okapi, Phosphore, Belles Histoires, J'aime Lire, Je Bouquine,
recherche

RESPONSABLE RÉDACTIONNEL de L'UNIVERS D'OKAPI

Le succès de notre magazine **OKAPI**, destiné aux 10-14 ans, repose sur la qualité informative et visuelle et l'intérêt pédagogique des « **Univers** », dossiers documentaires et thématiques d'une vingtaine de pages.

C'est pour prendre en charge la réalisation et la rédaction de ces Univers, ainsi que la coordination des collaborateurs y intervenant que nous recherchons un(e) candidat(e), d'au moins 30 ans, ayant une solide formation culturelle, une bonne connaissance des jeunes et de réelles capacités rédactionnelles.

Merci de nous adresser votre curriculum vitae à :
BAYARD-PRESSE
Direction du personnel - Réf. MLA/425
3, rue Bayard, 75008 PARIS

agirc RETRAITE DES CADRES
recherche pour PARIS
AUDIT
pour compléter l'équipe chargée du contrôle de l'ensemble du fonctionnement des caisses de retraite des cadres. Nous souhaitons rencontrer un candidat d'environ 30/35 ans, titulaire du DECS ayant si possible poursuivi des études de droit ou science Eco. Quelques années d'expérience d'Audit en cabinet ou en entreprise sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec prétentions et photo (qui vous sera retournée) à Hervé Lemoine
AGIRC 4, rue Leroux 75116 PARIS

deb's

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Société financière
SECTEUR AUDIOVISUEL
recherche
ADJOINT DE DIRECTION GÉNÉRALE
28 ans, formation supérieure.
Expérience bancaire, administrative comptable.
Ce poste comporte des activités variées et des responsabilités croissantes.

Envoyer lettre manuscrite avec c.v. détaillé, photo et prétentions sous no 311 343 M RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07, qui transmettra.

LES PARFUMS RENOMA rech. DIRECTEUR EXPORT grande expérience de la distribution des produits de luxe dans le monde. Parfaite connaissance de l'anglais et de l'espagnol. Diplômé grandes écoles. Envoyer c.v. + photo à SNMP, 35, rue de Liège, 8e.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION spécialisée dans les ouvrages d'accompagnement de la recherche cherche
UN CHEF D'ÉDITION
(sciences exactes et médicales)
– Il dirigera la conception/réalisation d'ouvrages d'auteurs, d'œuvres de références, de livres pratiques.
– Formation de haut niveau, sens des contacts humains, expérience réelle de l'édition exigée.
Ecr. s/no 7 708 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION PARIS recherche
RÉDACTEURS ÉCONOMIQUES
pour bulletins d'informations économiques et financières sur PAYS EN DÉVELOPPEMENT. Empl. sédent. Adr. c.v. et prét. no 2 478 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Groupe en expansion rech.
SURVEILLANTE GÉNÉRALE
pour clinique banlieue Nord-Est. Salaire motivant. Téléphone : 830-12-92.

secrétaires

SOCIÉTÉ STANDING
ÉTOILE
RECHERCHE
SECRÉTAIRE D'ACCUEIL
PARFAITEMENT BILINGUE
SECRÉTAIRE STANDARDISTE
PARFAITEMENT BILINGUE EXCELL. PRÉSENTATION
Envoyer c.v. + PHOTO
LE SATELLITE
8, RUE COPERNIC, 75116.

les annonces classées



sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 555-91-82

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE FEMME 25 ANS
SECRÉTAIRE DACTYLO
3 ans expérience service ventes grand quotidien parisien et 4 ans service ventes hebdo parisien (secrétariat, relations clients, etc.), cherche place stable. Libre rapidement.
Ecr. s/no 6785 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 45 ans
SPÉCIALISTE PROTECTION RAPPROCHÉE
chauffeur expérimenté, diplômé sports de combat, haut niveau tir de défense, diplômé d'État sécurité incendie, déplacements tous azimuts.
POURRAIT ÊTRE L'HOMME DU PATRON
M. LEDOUARIN, 889-55-44 ou B.P. 37, 94101 SAINT-MAUR.

Femme d'expatrié à Abidjan, titulaire d'un DEA de droit des affaires. Etud. ttes propos. Tél. : 873-85-46. Mme Hayoun, 42, av. de la République, 94120 Fontenay-sous-Bois.

INGÉNIEUR I.D.N.
35 ans, exp. 6 ans réseaux temps réel industriel, mini-micro, ch. place stable région parisienne, S.S.C.I. s'abstenir. Écrire à RÉGIE-PRESSE sous réf. no 310 898 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

J.F. 35 ans, expérience professionnelle variée, BTS secrét., licence en droit, DEA criminologie, parlant italien, anglais, espagnol, not. allemand, expérience de l'accueil et de l'information, bonnes capacités rédactionnelles, adaptable, goût des contacts humains, souhaiterait travail intéressant et stable dans un domaine culturel ou social. Lieu de travail Paris. Tél. : 321-73-67.
Ecr. s/no 2 891 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 7 ans expérience dans secrétariat service ventes presse parisienne
CHERCHE PLACE
MI-TEMPS ou TIERS-TEMPS
Libre rapidement.
Ecr. s/no 6786 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ORGANISER, GÉRER FOIRES - EXPOSITIONS FRANCE - ÉTRANGER C'EST MON JOB DEPUIS 10 ANS.
Je suis cadre, j'ai 36 ans et je souhaite rencontrer une entreprise dynamique.
1er contact, écrire no 55513, Projets, 12, rue des Pyramides, 75001 PARIS, qui transmettra.

H. 25 ans, 5 ans d'exp. vte directe, ch. emploi durable Paris, région parisienne. Etudie toutes offres. Porte-à-porte s'abstenir. Ecrire M. BARELLI, 21, rue Marceau, 06000 NICE.

J.F. 22 ans, excellente présent., 4 ans expérience vente, angl. cour., cherche poste respons. vente. Tél. : 530-20-30.

J.F. 40 ans, excellente présent., longue expér., parlé anglais, espagnol, hollandais, cherche poste responsable commercial. Tél. : 530-20-30.

Femme seule, Française 33 ans, 2 enfants, réf. 11 ans concierge, ch. loge à serv. perm. ou partiel. Paris ou proche banlieue. Tél. 246-35-24.

III B docteur ingénieur, 53 ans, micro-processeurs langages. Systèmes instrumentations et automatismes, cherche poste banlieue Sud Paris. Tél. : 909-29-47.

formation professionnelle

- Vous êtes intéressé par le phénomène **D'INFORMATISATION DES BUREAUX** et par la **MICRO-INFORMATIQUE.**
- Vous avez le goût du contact et de la négociation.
- Vous êtes demandeur d'emploi et vous habitez Paris.
- Vous avez au minimum le bac

UN STAGE DE FORMATION à la VENTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE vous est prop. ; durée 10 mois
RÉMUNÉRATION
Stage début octobre 1985.

Envoyer C.V. à GRETA du TERTIAIRE, 70, bd Bessières, 75017 PARIS. T. : 226-01-85 et 627-63-33.

propositions diverses

Des ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise, sans emploi, âgés de 50 ans et plus, à la disposition des présidents de région et de conseils généraux et aussi des entreprises.
Ecrire au GIER groupement interentreprises d'entraide au reclassement des cadres.
« Le Bon Conseil », 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e.
Permanences pour informations les mardi et vendredi à 14 h 30 (ne pas téléphoner).

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger, demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 402, 09 PARIS.

Club tennis cherche couple pour assurer accueil joueurs et tenue bar. Urgent. Ecrire Mme Bonnet, 77, bd Lannes, 75116 Paris avec C.V. et prétentions.

capitaux propositions commerciales

Fourreur ayant commerce excellente réputation cherche pour campagne 86 capitaux pour emprunt 100.000 F, intérêt sur 18 mois un manteau en vison allongé sur mesure, valeur 55.000 F. Tél. : 412-59-22.

occasions

URGENT
Recherche pièces Mercedes 280 SE 1978, capot, aile avt g., radiateur, face avt, phare g., pare-choc. Tél. : 781-69-68.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur P.S.A. vend 205 GTI 1985 toutes options + alarme. 9.000 km. 64.500 F. Tél. : 387-19-12 le soir.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
Golf GTI année 84. 23.000 km. T.O. radio-cassettes. 60.000 F. Tél. : 556-15-30 après 19 h.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état.
BIBELOTS-TABLEAUX
Tél. : répondeur 577-81-00.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, Occasions, Échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Vente : la médaille N.-D. de Paris.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT
100.000 m² laine-synthétique. Toutes qualités. Créations.
BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS. Tél. : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m². Tél. : 658-81-12.

Vacances Tourisme Loisirs

A louer en Haute-Savoie près de SAMOËNS « Esstres » studio tout équipé, 4 personnes, balcon, très grand domaine skiable, école de ski, jardin d'enfants, au pied des pistes. Pour tous renseignements, tél. au 064-41-66.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

BALL-TRAP
PRESLES-EN-BRIE (77)
3 km Gretz-Armainvilliers
Sam. 7 sept. à 14 h 30-19 h 30
Dim. 8 sept. à 9 h 30-19 h 30
Nombreux lots.

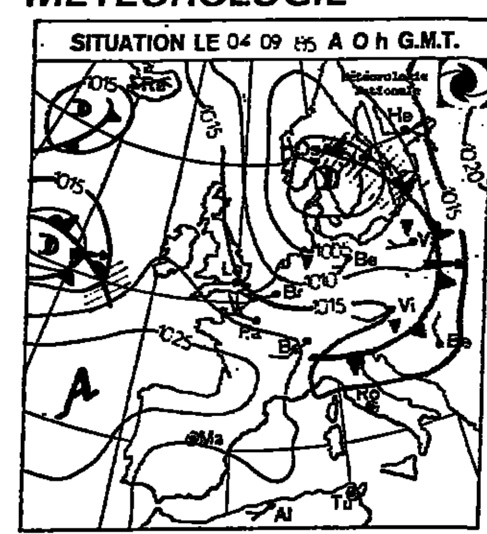
Hôtel 1 HEURE DE PARIS dans un cadre agréable sa terrasse sur le bords du Loing
HOTELLERIE***
LA VANNE ROUGE
hôtel sélectionné de tourisme international***A.
Restaurant de tourisme
77690 MONTIGNY-S/LOING.
Tél. : 445-82-10.

Troisième âge

LES CÈDRES
Hôtellerie 3e âge, service personnalisé, cuisine soignée, pension complète à partir de 300 F par jour.
33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Mo Louis-Aragon. T. : 638-34-14 et 726-89-63.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 05 09 85 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie Nationale

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre mercredi 4 septembre à 0 h et jeudi 5 septembre à 24 h.

Un perturbation océanique traversera une grande moitié nord-est de la France, tandis que les régions du Sud-Ouest restent protégées du mouvais temps par la présence de pressions relativement élevées.

Jeudi matin, une zone de temps très nuageux ou couvert accompagnée de quelques pluies et de vents d'ouest assez forts s'étendra du Nord et du Bassin Parisien aux régions du Nord-Est ; elle atteindra au cours de la journée le Jura et le nord des Alpes, et sera suivie d'un temps instable avec des averses, plus fréquentes des Ardennes au Jura, et accompagnées de fortes rafales de vent de secteur ouest à nord-ouest.

Un temps variable mais moins instable prédominera de la Bretagne et de la Normandie aux régions du Centre : quelques faibles averses seront observées localement. Le vent d'ouest soufflera modérément ou assez fort.

Plus au sud, de la Vendée à l'Aquitaine et à ma Méditerranée, le temps sera le plus souvent ensoleillé après dissipation de quelques brouillards formés sur l'Aquitaine.

Les températures, voisines le matin de 11 à 16 degrés, atteindront l'après-midi 16 à 24 degrés du nord-est ou sud-ouest, 24 à 28 degrés près de la Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 3 septembre, le second, le *minimum de la nuit du 3 au 4 septembre*) : Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 23 et 11 ; Bréhat, 16 et 11 ; Brest, 17 et 9 ; Cannes, 29 et 20 : Cherbourg, 16 et 11 ; Clermont-Ferrand, 22 et 11 ; Dijon, 20 et 13 ; Dinard, 20 et 10 ; Embrun, 24 et 9 ; Grenoble-St-M.-H., 21 et 14 ; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 11 ; La Rochelle, 20 et 15 ; Lille, 20 et 14; Limoges, 20 et 10 ; Lorient, 18 et 8 ; Lyon, 24 et 12 ; Marseille-Marignane, 26 et 18 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 20 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Nice-Ville, 26 (max.) ; Paris-Montsouris, 21 et 11 ; Paris-Orly, 22 et 13 ; Pau, 19 et 13 ; Perpignan, 29 et 19 ; Rennes, 20 et 9 ; Rouen, 18 et 12 ; Saint-Etienne, 24 et 11 ; Strasbourg, 20 et 14 ; Toulouse, 21 et 12 ; Tours, 22 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 ; Genève, 22 et 12 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 20 et 10 ; Madrid, 36 et 15 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 17 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (M.C. Lasnier).

« Les salons de l'hôtel de ville et leur décoration fin de siècle », 14 h 10, devant façade (M. Banassat).

« Les tombeaux royaux de Saint-Denis », 14 h 30, devant caisse basilique.

« Le musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines.

« Exposition les Grands Boulevards », au musée Carnavalet, 15 heures, 23, rue de Sévigné.

« Promenade poétique et littéraire autour du canal Saint-Martin », 15 heures, 9, place de Stalingrad.

« Un parcours « policier » dans les ruelles et les passages du Vieux Paris », 15 heures, métro Sentier.

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame. Vie quotidienne dans le vieux Lutèce », 15 heures, métro Cité (I. Hauller).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 45, 36, quai du Louvre.

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale.

« Hôtels et jardins de Notre-Dame-de-Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette.

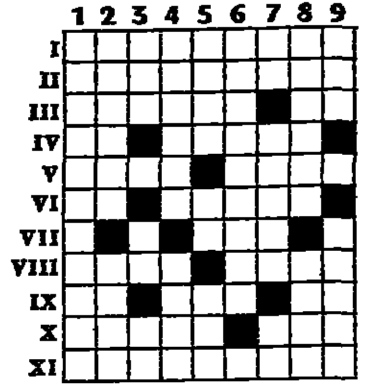
« Tout le faste du Second Empire dans les salons de l'Opéra. Le salon de réception de l'empereur, le salon Garnier au Grand Hôtel, 13 heures et 15 30, hall d'entrée (C.A. Messer).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 14 h 30, sortie métro Télégraphe.

« Hôtels de l'île-Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4046



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV			■						■
V					■				
VI			■						■
VII		■		■				■	
VIII					■				
IX			■				■		
X						■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Demi-jour. — II. Il fait du blé avec de la farine. — III. La richesse de certains troncs. Personnel. — IV. Préposition. Réunions de pions. — V. Précède plus souvent les vacances que la rentrée. Leur réception n'est pas dépourvue d'éclats. — VI. Dans la misère. Pares au grain. — VII. Terre couleur locale pour Andersen. — VIII. Avec lui, il n'est de bon « bec » que de Paris. Couche blanche. — IX. Privatif. En ville ou dans les champs. Copulative. — X. Sultan ottoman. Aire de hobereau. — XI. Va de revers en revers sans jamais perdre la face.

VERTICALEMENT

1. CIA ou KGB. — 2. Avec elle, une ballade se fait toujours à « pied ». Ignorance, mais pas forcément analphabétisme. — 3. En Prusse comme en Russie. Lie. Frères solidaires dans une communauté. — 4. Eviter une rencontre désagréable. Siérait. — 5. Station-service pour regonflage des « chambres » à air. Dans le jardin ou dans la cave. Leur droit de priorité est imprescriptible. — 6. Divinité citée pour mémoire. — 7. En ligne. Essence. Mot germanique ayant cours en France. — 8. Il faut le prendre pour l'emporter. Trop cru ou trop salé. — 9. Faisait sortir des gonds à l'époque où la porte était encore à l'huis. Se transmet d'une génération à l'autre.

Solution du problème n° 4045

Horizontalement

I. Etiquette. — II. Lucullus. — III. Intimité. — IV. Diu. Mu. — V. Essayiste. — VI. Ri. Zen. As. — VII. Evasés. — VIII. Anel. Roue. — IX. Seven. — X. Internat. — XI. Sues. Truc.

Verticalement

1. Elider. Anis. — 2. Tunisien. Nu. — 3. Ictus. Veste. — 4. Qui. Azalées. — 5. Ulm. Yes. VR. — 6. Eliminèrent. — 7. Tutus. Sonar. — 8. TSE. Ta. Tu. — 9. Tester.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 4 septembre :

UN DÉCRET

● Modifiant les caractéristiques des prêts conventionnés des banques et établissements financiers pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la liste des écoles et établissements français situés hors du territoire de la République française et visés par le décret du 13 juillet 1977.

● Relatif au livret scolaire pour les examens du baccalauréat de l'enseignement du second degré et du baccalauréat de technicien.

● Relatif aux dispositifs antidérapants équipant les pneumatiques.

BREF

ANNUAIRE

OFFICES DE TOURISME ET SYNDICATS D'INITIATIVE. — Ouvrage de référence pour tous les professionnels du tourisme, *l'Annuaire officiel de tourisme et syndicats d'initiative,* édition 1985, est paru. Il est composé de vingt-deux fascicules régionaux, disponibles individuellement. Les organismes sont classés par département avec adresses et téléphone. Diverses rubriques renseignent sur les possibilités hôtelières, les sports, les distractions ou l'intérêt touristique (sites, monuments).

★ **FNOT-SI, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Annuaire : 350 F TTC sur place, 400 F TTC envoi franco. Fascicules régionaux : 26 F TTC sur place, 33 F TTC envoi franco.**

COLLOQUE

LES FINANCES COMMUNALES A L'HEURE DE LA DÉCENTRALISATION. — **Organisé par la** *Revue française des finances publiques* et la Caisse des dépôts et consignations, un colloque sur les finances communales aura lieu les jeudi 26 et vendredi 27 septembre au Palais du Luxembourg à Paris (salle Médicis). Les débats, qui seront ouverts par M. Georges Vedel, porteront notamment sur l'autonomie de gestion des communes et ses limites, la fiscalité, les transferts et les emprunts, le contrôle des finances locales. Ils mettront en présence des élus des grandes, moyennes et petites communes, des hauts fonctionnaires, des universitaires français et étrangers, des dirigeants de banques et de grandes entreprises. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, interviendra au cours des débats ; M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, apportera une conclusion aux travaux.

★ **Renseignements et inscriptions (avant le 10 septembre) :** ***Revue française des finances publiques,*** **20, rue Soufflot, 75005, Paris. — Tél. : 354-07-19.**

L'ÉDUCATION POPULAIRE : UN PARI POUR LA DÉMOCRATIE. — Les grandes fédérations de jeunesse et d'éducation populaire réunissent un colloque sur ce thème les 1, 2 et 3 octobre à l'Institut national d'éducation populaire (INEP) de Marly-le-Roi (Yvelines). Il sera placé sous le patronage du ministère de la jeunesse et des sports. Les fondements, les champs d'application et le développement de l'éducation populaire seront examinés et actualisés en présence de spécialistes et chercheurs.

★ **Inscriptions avant le 12 septembre auprès de la Fédération française des maisons de jeunes et de la culture, 15, rue de la Condamine, 75017 Paris, tél. : (1) 387-30-04.**

CONGRÈS

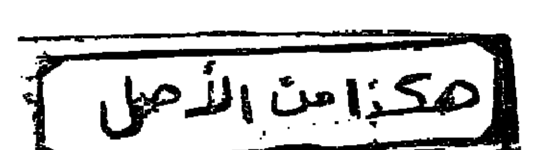
PSYCHANALYSE FAMILIALE. — Les 20, 21 et 22 septembre prochain, se déroulera à l'université Grenoble II le deuxième congrès de psychanalyse familiale sur le thème « Nouvelles applications et nouvelles recherches en thérapie familiale psychanalytique. » Ce congrès sera présidé par le professeur D. Anzieu et les docteurs P.C. Racamier et S. Decobert.

★ **Renseignements : F. Maffre,** ***centre départemental de santé mentale de Grenoble,*** **23, avenue Albert-Iᵉʳ-de-Belgique, 38100 Grenoble. Tél. 76 (87-62-40), poste 319.**

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DES PLANTES. — La protection des plantes et de l'environnement (PPE) a créé en 1984 un prix destiné à récompenser ou à favoriser des études scientifiques ou économiques. Le concours est ouvert à tous les étudiants d'expression française titulaires — au moins — du baccalauréat. Le thème choisi cette année est « Conséquences techniques et/ou économiques d'une lutte phytosanitaire efficace dans les cultures destinées à l'alimentation humaine ». Un à trois prix de 10000 F seront attribués. Dépôt des dossiers avant le 15 octobre.

★ ***Renseignements : Protection des plantes et de l'environnement.*** **1, rue Gambetta, 92100 Boulogne. Tél. : (1) 605-05-51.**



économie

REPÈRES

Dollar : nouvelle hausse à 8,73 F

La remontée du dollar, en cours depuis le début de la semaine, s'est poursuivie mercredi 4 septembre. La devise américaine s'est élevée de 8,69 F à 8,73 F et de 2,84 DM à 2,86 DM. Cette remontée est attribuée, comme les jours précédents, à l'amélioration apparente de la conjoncture dans l'économie des Etats-Unis.

Certificats de dépôt : plus de 20 milliards de francs émis à ce jour

Le montant des émissions de certificats de dépôt réalisées entre le 4 mars et le 21 juillet 1985 (ce produit financier destiné aux entreprises a été créé officiellement en début d'année) représentait à cette dernière date une valeur de 20,06 milliards de francs, correspondant à l'émission de 1 976 certificats. Selon la Banque de France, qui établit ces statistiques, le montant des émissions effectuées entre le 8 et le 21 juillet dernier représentait 1,23 milliard de francs.

Ce chiffre de 20 milliards de francs est conforme aux prévisions des pouvoirs publics, mais on retiendra qu'il s'agit essentiellement de certificats émis entre banques, sans qu'un véritable marché secondaire sur lequel pourraient s'approvisionner les entreprises ait pu être créé pour ce nouveau produit.

Télécommunications : privatisation partielle en Italie

L'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle, qui est un holding d'Etat) a décidé, le 3 septembre, de procéder à une privatisation à 49 %, dans le secteur des télécommunications. Cette mesure intéressera les investisseurs italiens et étrangers. Le projet de privatisation et d'internationalisation prévoit notamment l'émission de 120 millions d'actions au prix de 2 700 lires chacune (soit 12 F). 70 millions de ces actions seront placées sur le marché italien par l'intermédiaire d'un consortium de banques dirigé par Mediobanca (banque d'affaires dont la majorité est détenue par l'IRI), les 50 autres millions, à l'étranger, par l'intermédiaire de Mediobanca et de la Quilter Goodison and Co. de Londres. Rappelons que l'IRI est actuellement engagé dans la vente de tout son secteur alimentaire, opération conclue tout d'abord avec le groupe Buitoni de M. Carlo De Benedetti (par ailleurs PDG d'Olivetti), mais contestée par d'autres acheteurs potentiels. – (AFP.)

AFFAIRES

La production de Renault à l'étranger n'est pas «dévoreuse d'emplois»

Y être ou ne pas y être ? C'est la question que soulève la remise en cause, par la CGT, de la *production d'automobiles à l'étranger*. Un motif parmi d'autres dans la lutte que la centrale de M. Krasucki mène contre les pouvoirs publics et leur politique industrielle chez Renault. Cette remise en cause apparaît plus comme une mauvaise querelle que comme un bon dossier industriel. M. Sainjon, secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, s'est, une nouvelle fois, le 4 septembre, élevé contre la politique internationale de la Régie, en affirmant que les travailleurs français allaient *« payer l'ardoise de 4 milliards de francs »* d'American Motors, la filiale américaine de Renault.

Confrontée aux vingt et un mille suppressions d'emploi annoncées par le PDG de la Régie pour 1985 et 1986, la CGT peut-elle mettre en cause le rapatriement en France de productions faites à l'étranger ? Ce serait admettre que Renault peut librement choisir ses implantations industrielles. Dans l'automobile, il n'existe pas de « délocalisation » de l'industrie nationale à la façon du textile ou de l'électronique, qui partent à la recherche du moindre coût de production, donc de la main-d'œuvre la moins chère possible. Ni même, à l'image de Pechiney dont les implantations sont dictées par l'existence d'une énergie à bon marché, comme au Canada (hydro-électricité) ou en Australie (charbon), puisque celle-ci intervient pour 30% dans le prix de revient de l'aluminium.

L'automobile obéit avant tout à des impératifs commerciaux : à l'exception de l'Amérique du Nord et de la CEE, l'accès aux marchés étrangers passe par l'acceptation de règles du jeu – intégration, compensation, réexportation – qui implique la création d'une usine. Une contrainte que connaissent d'autres secteurs, comme le matériel ferroviaire ou les centraux téléphoniques, et que savent utiliser à merveille les Japonais.

Il serait illusoire de penser fabriquer sur son territoire la totalité des véhicules vendus à l'étranger (près d'un million pour Renault en 1984). L'Espagne en fournit une bonne illustration. Fiat, si souvent montré comme un modèle pour son exemplaire rapatriement industriel sur l'Italie, s'est carrément fait « sortir » du marché espagnol pour ne pas y avoir conservé d'usines. Et une rentrée dans la péninsule Ibérique, par le biais de Ford qui y est présent, n'est pas pour la firme de Turin le moindre intérêt d'une éventuelle collaboration avec l'américain.

A contrario, Renault ne serait pas le premier producteur (240 000 véhicules en 1984) ni le premier vendeur (146 000 véhicules soit le tiers du marché) en Espagne s'il n'avait accepté les contraintes imposées au lendemain de la guerre, époque à laquelle toute importation était pratiquement interdite : le taux d'intégration exigé par le gouvernement franquiste atteignait 90 % ! En 1980, avec la perspective de l'entrée dans le Marché commun, les Espagnols ont assoupli leur position : l'intégration n'atteint plus que 60 % et les quotas de réexportation représentent à peine 40 % de la production, contre les deux tiers précédemment. Les exportations vers la France (l'Espagne exporte aussi vers l'Amérique latine) ont ainsi chuté de 98 852 véhicules en 1983 à 41 000 véhicules en 1984.

Les syndicats espagnols s'en plaignent assez, eux qui viennent de déclarer que *« plus de mille emplois avaient été supprimés en Espagne en raison de la baisse brutale des exportations vers la France »*. Une façon de porter la contradiction à la CGT, qui, en bloquant les transferts d'outils de l'usine de Douai (Nord) vers la FASA, filiale espagnole de Renault (*le Monde* des 15, 19 et 30 août) entendait souligner que la réimportation en France de véhicules fabriqués à l'étranger, contribuait aux difficultés de la Régie.

Un flux positif

La direction réfute une telle accusation en faisant remarquer que les mouvements de véhicules entre la France et l'étranger sont largement profitables à la première. D'autant que la tendance est à la baisse pour les réimportations. En 1984, les exportations sont atteint 953495 unités et les réimportations (en provenance d'Espagne, du Portugal et de Yougoslavie) 135000, contre 224150 en 1982 et 211900 en 1983.

En valeur, la balance des achats et des ventes entre la France et l'extérieur est tout aussi positive. Renault « rapporte » au commerce extérieur français 37 milliards de francs et n'en coûte que 13. Et les filiales étrangères de la Régie participent largement à ce flux positif.

En Espagne et en Argentine

Car si l'activité de Renault à l'étranger porte sur 782300 véhicules, à peine 140000 sont réellement fabriqués hors de l'Hexagone. Les autres sont simplement montés dans des usines locales à partir de « collections » expédiées de France. Ce que semble oublier la CGT. American Motors, la filiale nord-américaine de Renault tant contestée, assure quelque 4 milliards de francs d'exportations à la Régie, et du travail pour 8 000 personnes, dans les usines de Cléon, du Mans, de Grand-Couronne, et chez les sous-traitants. De son côté, Mack, filiale américaine de Renault Véhicules industriels, absorbe plus du quart des 23 000 moteurs produits par l'usine de Blainville (Calvados) et fait travailler 2 000 personnes à Blainville, mais aussi à Limoges. Quant à l'usine mexicaine de moteurs, Rimex, censée faire du tort à Cléon, elle est uniquement destinée au marché nord-américain, pour 80%, de sa production part chez American Motors) et au marché mexicain. Mise en service en 1984, elle a l'avantage de permettre, enfin, à la Régie d'atteindre le taux de compensation exigée par les Mexicains pour l'usine d'assemblage locale de voitures Renault.

Sans compter que certaines filiales étrangères ont le mérite d'apporter à leur maison mère des bénéfices, vite engloutis, il est vrai, dans le déficit général de la Régie. La FASA (Espagne) a dégagé 40,3 millions de francs de profits en 1984, après une année 1983 encore plus brillante (500 millions). Et l'Argentine a été bénéficiaire de 555 millions l'année dernière.

La production à l'étragner n'est donc pas « si dévoreuse d'emplois » nationaux que veut bien le dire la CGT. Dans un contexte général de réduction des capacités, le PDG de la Régie gère la pénurie en « chargeant » de façon optimale les usines existantes. Puisque Douai doit faire de la place pour le futur modèle Renault – la R 19, – il n'est pas aberrant, d'un point de vue industriel et financier, de transférer la fabrication des caissons de portes de R 9 et de R 11 vers des usines qui ont des capacités disponibles et qui produisent déjà des éléments du même modèle : en l'occurrence les usines espagnoles de la FASA qui montent l'ensemble de la gamme Renault sauf la R 25. Douai n'en subit pas moins pour autant un préjudice puisque, contre le transfert de 13 machines, elle en recevra 187. Tout cela dans un esprit de rationalisation industrielle bien compris, mais qui choque moins lorsqu'il s'agit de « fins de série » comme pour la R 12, la R 18 ou les anciennes R 5. Tout comme Peugeot le fait avec la Talbot Solara ou Horizon qui sont produites en Espagne alors qu'elles ne le sont plus en France.

Enfin, même si, pour favoriser le redressement de Renault, M. Besse a décidé de mettre la pédale douce sur les investissements industriels, c'est la France qui gardera la primanté. Après avoir représenté 65 % des investissements globaux de Renault en 1982, 54 % en 1983 et 70 % en 1984, l'Hexagone en absorbera encore 75 % en 1985 en 1986. Un objectif qui cadre mal avec les intentions de « casse » de l'outil industriel français que la CGT prête à M. Besse.

CLAIRE BLANDIN.

ÉTRANGER

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Syndicats, patronat et gouvernement cherchent ensemble des mesures contre le chômage

De notre correspondant

Bonn. – Avec la rentrée parlementaire officielle, marquée mercredi 4 septembre par l'ouverture du débat sur le projet de budget 1986, les feux de l'actualité, en Allemagne fédérale, se braquent à nouveau sur la lutte contre le chômage. Malgré les promesses du gouvernement au début d'année, malgré l'adoption d'une nouvelle législation donnant plus de latitude aux employeurs pour engager à temps partiel ou avec des contrats à durée déterminée, le marché du travail n'a pas connu jusqu'ici d'évolution sensible.

Cette question sera au centre de la rencontre tripartite qui réunira jeudi soir 5 septembre autour du chancelier Helmut Kohl les représentants des syndicats et ceux des employeurs. Un certain nombre de thèmes controversés de l'actualité sociale doivent y être également abordés, comme le renouvellement de la législation sur les relations sociales au sein des entreprises ou le problème de la neutralité de l'Office fédéral du travail chargé de verser les allocations de chômage en cas de grève.

Concrètement, cependant, le gouvernement, qui entame une année importante avant l'échéance des législatives de 1987, souhaite dégager par la concertation un accord sur des mesures concrètes, en faveur notamment des groupes sociaux les plus touchés par le chômage notamment les jeunes. Une partie des surplus de l'Office fédéral du travail, qui pourrait atteindre 5 milliards de DM cette année, devrait être affectée à cet aide, étant entendu que le gouvernement souhaite également en profiter pour diminuer les cotisations des entreprises et des salariés. Le conseil des ministres se serait mis d'accord, le 3 septembre, pour baisser dans un premier temps le taux des cotisations chômage, ce qui représenterait une diminution globale de 750 millions de DM.

H. de B.

AGRICULTURE

LE PREMIER MINISTRE CONFIE A M. SOUCHON UNE ÉTUDE SUR UNE « NOUVELLE POLITIQUE RURALE »

Le premier ministre a confié à M. René Souchon, ministre délégué à l'agriculture et à la forêt, l'élaboration d'un rapport sur une nouvelle politique rurale. Il devra définir les reponsabilités de l'Etat en faveur du développement local et rural. Le document devrait être prêt d'ici la fin de l'année.

La lettre de M. Fabius précise le sens du travail demandé. Il s'agit des orientations générales à donner au développement rural, la façon dont l'Etat peut y participer, la définition et la mise en œuvre de projets exemplaires concrétisant ces orientations et, enfin, les moyens de diffuser l'expérience et les connaissances acquises par l'Etat.

Inlassablement, M. René Souchon pousse son caillou en faveur du développement rural. Par souci économique, puisque le monde rural absorbe un emploi industriel sur six (sans les emplois agricoles) et que dans les communes rurales vivent 49 % des ouvriers ; par souci politique aussi puisque le développement local peut être un modèle de démocratie à échelle humaine, avec la participation effective des forces vives, travaillant et habitant « au pays ».

Le ministre délégué à l'agriculture a, dans cette quête, quelques alliés au gouvernement, mais pas assez jusqu'alors pour qu'une politique globale du monde rural soit présentée comme une priorité. L'étude demandée par M. Fabius témoigne de la ténacité de M. Souchon. Ce sont évidemment les applications concrètes que l'on attendra.

J. G.

Aux Etats-Unis

LES CONSOMMATEURS VONT AUGMENTER LEURS ACHATS

Aux Etats-Unis, l'indice de confiance des consommateurs calculé par le Conference Board, institut patronal d'études économiques, s'est établi à 89,9 en août contre 92,1 en juillet (base 100 en 1969-1970), soit une baisse de 2,4 %. L'indice des intentions d'achat des consommateurs, calculé sur la même base, a, en revanche, sensiblement progressé, passant de 97,7 en juillet à 102,4 en août (+ 4,8 %).

Le Conference Board estime vu de ces deux indices, que l'*« on s'oriente vers une expansion économique modérée sans signe de récession »*.

Michelin va se procurer 1 milliard de francs d'argent frais

Michelin va mieux (pour la première fois depuis cinq ans, le numéro deux mondial du pneumatique est sorti du « rouge », au premier semestre 1985) et il profite de l'occasion – autant que d'un marché boursier « porteur » pour réaliser une importante augmentation de capital. D'un montant nominal de 120 millions de francs environ, celle-ci permettra à la firme de pneus de Clermont-Ferrand de porter son capital social de 496,7 millions de francs actuellement à quelque 620 millions, tout en lui procurant plus de 1 milliard d'argent frais.

La principale caractéristique de cette opération, outre le fait qu'elle concerne – après Peugeot – un grand groupe français en voie de redressement, réside dans son montage financier. Pour la première fois, en effet, une société va procéder simultanément à une augmentation de capital classique avec remise gratuite à chaque souscripteur d'un bon de souscription d'actions. Un moyen détourné de lancer des actions à bons de souscription – ce que ne permet pas, pour l'instant, la réglementation applicable aux produits financiers – et de recueillir, en quatre ans, 1,4 milliard de francs supplémentaires.

Sans entrer dans les détails techniques, qui seront publiés au *Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)* du 9 septembre, il convient de préciser le mécanisme mis en place par Paribas, l'animateur de l'opération. Celle-ci consistera à faire émettre par la Compagnie générale des établissements Michelin au Luxembourg (via Paribas Luxembourg) des obligations à bons de souscription d'actions (pour un montant de 40 millions de francs). Aux termes d'un accord conclu entre Michelin, Paribas Luxembourg et le siège de la banque française où seront centralisés ces bons de souscription, chaque candidat à l'augmentation de capital (réalisée à raison d'une action nouvelle émise à 1 000 F pour quatre anciennes) se verra remettre gratuitement un bon de souscription pour chaque action Michelin B (cette catégorie est seule cotée en Bourse de Paris) émise par la société.

Pour l'émetteur (Michelin), qui prévoit 2 milliards de francs d'investissements en 1985, comme pour ses banquiers, cette formule présente un triple avantage : renforce véritablement les fonds propres de l'entreprise (de préférence aux obligations à bons de souscription d'actions, ou OBSA, qui revêtent un caractère obligataire), elle offre aux souscripteurs d'actions nouvelles la possibilité de recevoir des bons de souscription *« à un moment où le redressement de la société donne à ce type de valeur mobilière un grand attrait »*, enfin, elle manifeste *« la volonté de réserver à la fois les actions et les bons au profit des actionnaires en vertu d'un droit préférentiel »*.

Sur ce dernier point, on se souviendra que, lors de son allocution du 21 juin dernier, M. François Michelin, tout en se disant prêt *« à saisir toute opportunité d'adopter tel ou tel des nombreux moyens de financement que les techniques financières mettent à* [la] *disposition* [de l'entreprise] » avait tenu à rappeler qu'il serait guidé *« par l'intérêt de la compagnie mais autant par la sauvegarde* [des] *intérêts* [des] *actionnaires »*. A l'heure actuelle, ceux-ci sont au nombre de soixante-dix mille, à quatre-vingt mille et la bonne tenue du cours en Bourse (l'action Michelin cotait 1 200 F le 3 septembre, près de son plus haut niveau de l'année, 1 235 F comparativement à un plus-bas de 732 F) témoigne des espoirs raisonnables placés dans « Bibendum » (*le Monde* du 29 août). Pour le premier semestre 1985, Michelin a annoncé un bénéfice voisin de 400 millions de francs (contre une perte de 1,22 milliard au 30 juin 1984) et les spécialistes de la banque n'hésitent pas à prévoir d'ores et déjà un résultat bénéficiaire de 800 millions à 1 milliard de francs pour l'exercice 1985, voire de 1,5 milliard de francs pour l'année suivante. Sans formuler, toutefois, le moindre pronostic sur le dividende, dont le paiement reste suspendu depuis l'exercice 1982...

SERGE MARTI.

DES RAMES FRANÇAISES POUR LE MÉTRO DE NEW-YORK

Un cocorico qui ne s'impose pas

Même si la nouvelle d'une commande à l'exportation ne peut que rasséréner une industrie ferroviaire française en état de langueur, il y a des cocoricos qui ne s'imposent pas. Ainsi en est-il de la livraison de 225 voitures (et de 400 autres en option) que le groupement d'intérêt économique Francorail (Jeumont-Schneider, ANF, De Dietrich) s'apprêterait à faire pour le métro de New-York.

Il ne s'agit pas d'une nouveauté. Ce contrat d'un montant de 350 millions de dollars (2,4 milliards de francs) ayant été signé en 1982. Il ne s'agit pas non plus d'un coup de maître puisque le Canadien Bombardier, lui, a reçu la commande de 825 voitures pour le même métro de New-York.

A y regarder de près, le contrat que commencera à exécuter Francorail d'ici à la fin de l'année s'est même révélé calamiteux. Afin d'emporter le marché, les constructeurs français ont cédé aux exigences relatives à la légèreté du matériel exprimées par les responsables new-yorkais. Pour alléger les voitures, ils ont eu recours à des aciers spéciaux qu'ils se sont trouvés dans l'incapacité d'usiner. Un an de retard a été pris, ainsi, dans l'exécution du contrat qui prévoyait des livraisons s'étalant de janvier 1985 à janvier 1986. Au début du mois de janvier dernier, M. David Gunn, président du NYCTA, gestionnaire du métro new-yorkais, déclarait au *New York Post* : *« Des fissures sont apparues dans le châssis, et nous n'allons certainement pas prendre des rames de ce genre. »* Après une visite en France, les Américains acceptaient des modifications techniques au contrat et consentaient à poursuivre leur collaboration avec Francorail.

A ce jour, les industriels français en sont à calculer les pertes que leur vaudra la fabrication des 225 voitures en question...

Al. F.

Le Crédit agricole et Pierre et Vacances s'associent dans l'immobilier de loisirs

Des négociations en cours pourraient aboutir, le 17 septembre prochain, à un accord entre le Crédit agricole et le groupe Pierre et Vacances, spécialisé dans l'immobilier de loisirs. Celui-ci reprendrait les activités du groupe européen d'études et de réalisations (GEER), dont le plus beau fleuron était, jusqu'à ce jour, la station de sports d'hiver de Valmorel (Savoie).

L'accord prévoirait que Pierre et Vacances serait responsable de l'aménagement et des programmes immobiliers du port de Crouesty (Morbihan), de Bourgenay (Vendée), de Dramont-Agay (Var) et des Coches (Savoie). Six mille lits y sont actuellement construits et trente-cinq mille lits environ y sont programmés.

D'autre part, Pierre et Vacances, qui gère en propre trente-trois mille lits dans trente stations et notamment à Avoriaz (Haute-Savoie), se verrait confier les six mille lits précités auxquels viendraient s'ajouter six mille autres dans les opérations des « temples du Soleil » à Val-Thorens (Savoie), de Sanary (Var), de Montchavin (Savoie) et de Port-Leucate (Pyrénées-Orientales). Restent à préciser les structures juridiques du nouvel ensemble et son montage financier.

Avec quarante-cinq mille lits en charge, Pierre et Vacances, que dirige M. Gérard Brémond, confirme sa première place dans le secteur de l'immobilier de loisirs, devant « Maeva » du Club Méditerranée (vingt mille lits). Sa bonne santé financière et ses appuis bancaires lui permettront de mener à bien le développement des programmes projetés. Afin de réaliser des économies, l'équipe actuelle du GEER ne serait reprise qu'en partie par les nouveaux responsables qui se proposent notamment de conserver l'équipe architecturale. On ne sait pas encore à qui serait confié la gestion de la station de Valmorel et « les Hameaux » de Méribel, qui appartiennent à des capitaux néerlandais et que le GEER administrait.

AFFAIRES

ENTREPRISES

Des filiales de Sacilor et d'Usinor sanctionnées pour entente

Le ministère des finances, à la suite d'un avis rendu par la commission de la concurrence, vient d'infliger des amendes à plusieurs filiales des groupes sidérurgiques Sacilor et Usinor, fabriquant des treillis soudés, ainsi qu'à deux organisations professionnelles qui, de 1981 à 1983, ont pris des initiatives concertées en vue de fixer artificiellement les prix à des niveaux alternativement trop élevés et trop bas. En 1982 notamment, les filiales concernées ont pu faire une concurrence déloyale aux transformateurs d'acier indépendants, en tirant avantage des subventions publiques versées à leurs sociétés mères pour vendre en dessous de leurs prix de revient.

Contrats français pour la RDA

Le groupe français ELF-Aquitaine vient d'annoncer, à l'occasion de la Foire de Leipzig, la signature d'un contrat entre sa plus importante société du secteur chimique, Atochem, et l'industrie chimique est-allemande. Cet accord fixe comme objectif un triplement des ventes annuelles de produits chimiques, qui doivent passer d'environ 50 millions de francs en 1984 à 160 millions en 1990. Un second volet de l'accord prévoit une coopération technique et industrielle avec l'industrie chimique de RDA, qui est la septième au monde. On apprend, enfin, qu'un contrat portant sur la livraison de 450 wagons à la RDA, pour la somme de 157 millions de francs, a été signé par le PDG de la société Arbel Industrie, installée à Douai, pour le compte du groupe Nordfer, dont Arbel Industrie est la chef de file.

Chevron envisage de vendre une partie de ses activités pétrolières

Chevron Corp., cinquième société pétrolière américaine, a annoncé, le 3 septembre, la mise en vente conditionnelle d'actifs qu'elle possède dans le nord-est des Etats-Unis (une raffinerie, quatre terminaux pétroliers et quarante-huit mille stations-service), ainsi que de sa raffinerie de Porto-Rico. Les ventes envisagées auraient pour objet de réduire la dette considérable de Chevron depuis le rachat, en mars 1984, de la société pétrolière Gulf Corp., pour 13,3 milliards de dollars.

LE LUXE GAGNÉ PAR LA VENTE PAR CORRESPONDANCE

Des haltères dorés à l'or fin... ...à une journée sur « France-III »

Une trousse de toilette en cuir noir, une lampe « torche et fluo », de 100 grammes, très *design*, mais aussi de vrais pulls en cachemire venus tout droit d'Écosse, des chaussettes cachemire et soie, des haltères dorés à l'or fin (24 carats), des « charentaises » au dessus de flanelle gris foncé, des embauchoirs en cèdre brut, une calculatrice de poche à imprimante, un compact disc portable (avec casque walkman), le tout en couleurs et sur papier glacé...

On a deviné, c'est un catalogue de vente par correspondance. Originalité, on y trouve aussi une journée à bord de *Challenge-12* ou de *France-III* en compagnie de Yves Pageot, la possibilité d'enregistrer soi-même sa chanson préférée, ou encore une bague rétro de Mauboussin.

Ce catalogue intitulé sobrement *l'Exemplaire : l'homme et son catalogue,* ne s'adresse pas, on le devine, au *vulgum pecus*. Triés sur le volet, presque tous « personnalisables » à vos initiales ou au logo d'une société, les deux cents articles qui le composent ont été choisis pour une clientèle qui a le goût et les moyens des accessoires de classe, du détail chic, des matériaux nobles, d'un snobisme de bon aloi. Il s'agit, bien sûr, essentiellement de dirigeants d'entreprise et de cadres supérieurs. La chose peut très bien marcher : la formule est déjà très répandue aux Etats-Unis.

C'est le bimensuel *l'Expansion* qui se lance ainsi dans la VPC, qu'il n'avait jusqu'ici pratiquée que pour des agendas de cuir et quelques rares articles de bureau. Pour ce faire, ses responsables se sont associés dans une filiale 50/50 avec un « pro », Les Trois Suisses. Il faudra 15 millions de francs de chiffre d'affaires la première année (avec une marge bénéficiaire nulle) pour que *l'Exemplaire* soit rentable.

Est-ce pour cela que les prix indiqués ne sont valables que jusqu'au 31 janvier 1986 ?

JOSÉE DOYÈRE.

★ *L'Exemplaire*, 67, avenue de Wagram, Paris XVII[e]. Tél. : 359-52-65.

SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DE L'UNEDIC

Les partenaires sociaux demandent l'aide de l'Etat

Conduit, pour la énième fois à se pencher sur le sort du régime d'assurance chômage de nouveau en déficit (*le Monde* du 4 septembre), les partenaires sociaux sont parvenus rapidement à la plus commode des ententes. Au terme de la première séance d'une négociation appelée à durer peut-être jusqu'à la veille des élections, délégations syndicales et patronales se sont accordées, le mardi 3 septembre, pour, ensemble, faire une démarche en direction de l'Etat. Dans une lettre commune dont le contenu sera précisé lors de la prochaine réunion, le 12 septembre, elles s'adresseront au ministère du travail pour lui demander une négociation avec les pouvoirs publics. L'objectif sera d'obtenir *« un allégement de la charge de la dette »*, selon la formule retenue et énoncée par M. Alain Deleu de la CFTC. Autrement dit, il s'agira de trouver le moyen d'alléger les finances de l'UNEDIC, si ce n'est du montant en capital de son emprunt de 1984 (12 milliards de francs remboursables en sept ans), du moins des frais financiers (intérêts et agios bancaires).

En fait, sur les 2,750 millards de francs par an que l'organisme paritaire consacre à la résorption de ses déficits antérieurs — 2,9 milliards si on ajoute le poids des difficultés de trésorerie en cours de mois — c'est un montant de 1,5 milliard de francs dont syndicats et patronat voudraient « se défausser » sur le dos de l'Etat.

Cela est-il possible quand l'UNEDIC, depuis l'accord de février 1984, a retrouvé son autonomie de gestion réclamée par tous, sauf la CGT et la CFDT ? Sur ce point, les analyses divergent. Si M. André Deluchat et M. Jean-Marie Spaeth pour la CFDT ont souligné que, en effet, la démarche commune plaçait *« les pouvoirs publics dans une position de force »* et justifierait un refus, les autres organisations ont adopté une argumentation embarrassée et parfois spécieuse. *« Nous avons fait des erreurs de bonne foi en 1984 »*, a expliqué M. Jean-Louis Mandinaud pour la CGC, en rappelant que l'accord d'alors avait été établi sur la base *« de chiffres et de précisions officielles »*. *« Le schéma d'équilibre que nous avions retenu,* a rappelé M. Antoine Faesch pour Force ouvrière, *tenait compte d'une progression des charges du chômage qui, en fait, passait de 10 % à 17 %. « La réalité a dépassé les perspectives, et nous sommes en droit de demander une modification »*, a insisté M. Yvon Chotard pour le CNPF.

Réduire les frais de fonctionnement

Parallèlement à cette discussion qui sera engagée avec le gouvernement, les partenaires sociaux ont toutefois décidé de poursuivre entre eux l'examen de la situation de l'UNEDIC. Il s'agit d'apporter la preuve de leur bonne volonté au moment où un effort des pouvoirs publics est réclamé. Ainsi espère-t-on, du moins du côté du CNPF, réduire les frais de fonctionnement — 2,7 milliards de francs par an — d'un organisme qui emploie 11 000 salariés quand les recettes des cotisations d'assurance-chômage s'élèvent à 45 milliards (au total l'UNEDIC gère un budget d'environ 100 milliards avec l'apport de l'Association pour la structure financière, consacrée aux préretraites et aux garanties de ressources, et avec le régime de solidarité financé par l'Etat).

Au-delà, et chacun des négociateurs l'admet, il faudra envisager une majoration des cotisations, qu'elles soient versées par les employeurs ou par les salariés, sachant que la répartition sera de deux tiers-un tiers jusqu'à l'échéance de l'actuelle convention au 1[er] avril 1986 et pourrait être de 50-50 dans la prochaine.

Bien qu'elle n'ait pas été abordée directement au cours de la première réunion, cette question détermine les positions tactiques des uns et des autres. En proposant sa méthode de travail pour les séances à venir, le CNPF a voulu prendre date. Après la question de la dette, la délégation patronale entend aborder le sujet des économies dans le fonctionnement de l'UNEDIC et des prestations servies aux chômeurs avant de discuter de son indispensable contribution au relèvement des cotisations, liant en fait l'actuelle convention et la future.

Constatant que le régime d'assurance-chômage, de replâtrages en sauvetages, en est arrivé aux extrémités, M. Chotard en vient à imaginer qu'il faille *« le remettre en cause plus profondément »*. A l'écoute des réactions syndicales, notamment de la CFDT, qui évoque la nécessité de faire appel à tous les travailleurs pour financer l'UNEDIC et non pas seulement aux *« revenus du travail »*, il envisage une nouvelle répartition des charges entre les divers éléments de la protection sociale.

ALAIN LEBAUBE.

Les actions récentes suscitent des remous dans la CGT

La CGT réunit, ce mercredi 4 septembre, sa commission exécutive. Ce sera l'occasion, pour les dirigeants, de faire le point sur les initiatives de l'été et de confirmer la stratégie arrêtée pour la rentrée. Les débats risquent d'être très animés. On s'attend même qu'ils soient « difficiles » pour MM. Gérard Gaumé et André Deluchat, membres du bureau confédéral. En tout état de cause, ils constitueront un test.

Tous deux socialistes — M. Gaumé est membre du comité directeur du PS, — ils ont exprimé publiquement leurs réserves à propos d'une déclaration du bureau confédéral qui apportait son *« entier soutien »* aux actions menées chez Renault (*le Monde* du 3 septembre). Du jamais vu dans l'histoire de la première organisation syndicale française.

Rarement la CGT aura été aussi isolée, mal jugée par l'opinion publique. Ses actions sur le terrain demeurent le plus souvent minoritaires, sans beaucoup d'influence, et ne regroupent guère que des troupes déterminées, presque des commandos au comportement gauchiste.

A l'intérieur même de la confédération, il semble que le désarroi de certains s'accompagne d'un mouvement de désapprobation. Il est peu fréquent, en effet, comme on le constate actuellement, que des militants protestent ouvertement. Une première tribune libre très sévère, publiée dans l'hebdomadaire *le Peuple,* témoigne de l'existence de ce courant. D'autres textes, envoyés à l'occasion de la préparation du congrès, qui devraient être publiés prochainement, seraient tout aussi sévères. Des cadres de la régie Renault, membres de l'UGICT-CGT, ont fait connaître leur désaccord : ils seraient plus nombreux qu'on ne l'a dit.

Des sections syndicales de Renault auraient refusé de participer aux récentes actions, dont celle de Choisy-le-Roi. En Auvergne, en Aquitaine, des réticences s'expriment et *« des langues se délient »* un peu partout, y compris chez des communistes.

Tout aussi révélateur d'un malaise et exceptionnel dans sa formulation apparaît l'avertissement prononcé par M. Louis Viannet, le numéro deux de la CGT représentant de la ligne dure. La CGT, a-t-il déclaré, *« ne cédera à aucune pression, ni de l'intérieur ni de l'extérieur »* ; ce qui tend à accréditer l'âpreté des discussions qui agitent l'organisation à quelques mois du congrès confédéral, qui se tiendra en novembre.

En mai dernier, le comité central du PCF avait jugé sévèrement l'attitude conciliante de la CGT à l'égard du pouvoir. L'organisation syndicale a tenu en juin un comité confédéral national qui a adopté un ton de fermeté à l'égard du gouvernement. A l'époque, MM. Gaumé et Deluchat avaient déjà pris leurs distances et bien des militants avaient été troublés par la raideur de la direction. Aujourd'hui, le besoin de débattre gagne manifestement du terrain.

A. Le.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par un arrêt du 4 juillet 1985, la cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du tribunal de grande instance de Paris du 24 février 1983 en ce qu'il a :

- fait interdiction à la société SIGARENFABRIEK NEOS d'utiliser les dénominations « HAVANE », « HABANA », « HABANOS », « VUELTA ABAJO » et « CUBA », sauf pour désigner la composition du mélange intérieur des cigares par elle fabriqués et commercialisés.
- dit que le conditionnement utilisé par elle jusqu'en 1982 pour la commercialisation des cigares vendus sous la dénomination « CUBANITOS » constitue un acte de concurrence déloyale à l'encontre des sociétés CUBATABACO et COPROVA.
- annulé la partie française de la marque internationale « CUBANITAS », déposée à l'OMPI n° 432 144.
- condamné la société SIGARENFABRIEK NEOS :
- ● à régler aux sociétés CUBATABACO et COPROVA la somme de 4 000 F au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile :
- ● à supporter les dépens.

Y ajoutant, elle a :

- prononcé la nullité de la marque « CUBANITOS SPECIAL » déposée le 3 mars 1980 par la société SIGARENFABRIEK NEOS.
- dit que le conditionnement utilisé à dater de janvier 1982 par la société SIGARENFABRIEK NEOS pour commercialiser les cigarillos fabriqués et vendus par elle sous la dénomination « CUBANITOS » constitue un acte de concurrence déloyale à l'encontre des sociétés CUBATABACO et COPROVA.
- interdit à la société SIGARENFABRIEK NEOS d'utiliser de quelque manière que ce soit et à quelque titre que ce soit la marque « CUBANITOS SPECIAL » et la partie française de la marque « CUBANITAS », sous astreinte de 500 F par infraction constatée, passé un délai de trois mois commençant à courir du jour de la signification de l'arrêt.
- condamné la société SIGARENFABRIEK NEOS à verser globalement aux sociétés CUBATABACO et COPROVA :
- ● la somme de 40 000 F à titre de dommages et intérêts ;
- ● à titre complémentaire, la somme de 6 000 F au titre de l'article 700 du code de procédure civile.
- ordonné la publication du dispositif dudit arrêt dans trois journaux au choix des sociétés CUBATABACO et COPROVA et aux frais de la société SIGARENFABRIEK NEOS à concurrence de 8 000 F par insertion.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Peugeot annonce le nom de son prochain modèle : la 309.** — Fin du suspense planant sur le nom de baptême du prochain modèle de Peugeot, qui sera commercialisé à partir du 17 octobre. On savait depuis mai que cette voiture de moyenne gamme construite dans l'usine de Poissy porterait la marque du lion de Sochaux. Restait à connaître son chiffre. C'est désormais chose faite. Le nouveau modèle, connu jusque-là sous le code C-28, portera le numéro 309, respectant ainsi la classification de la gamme puisque la 309 se rapproche plus de la 305 que de la 205. L'appellation 306 a été éliminée car elle aurait porté ombrage à la 305, qui a encore une belle carrière devant elle. Avec la 309, Peugeot devrait se libérer de sa dépendance trop étroite vis-à-vis de son modèle vedette, la 205.

Agriculture

● **Champagne : petite récolte et sinistres.** — Le Syndicat général des vignerons champenois (SGV) a demandé que la région soit déclarée sinistrée, après les gels de l'hiver dernier et du printemps, auxquels se sont ajoutées de plus récentes averses de grêle. Selon le SGV, 5 000 des 24 000 hectares du vignoble champenois auraient été détruits, entraînant l'arrachage des vignes, à partir du mois de mai. Pour les prochaines vendanges, on attend un rendement de 5 000 kilos de raisin par hectare, contre 9 000 en moyenne habituelle. Pour compenser cette petite récolte, les vignerons demandent le déblocage des réserves effectuées en 1982 et 1983, où les rendements avaient atteint 14 000 à 15 000 kilos par hectare.

Étranger

RFA

● **Progression de la production industrielle en juillet.** — La production industrielle ouest-allemande a augmenté de 2 % au cours du mois de juillet par rapport à juin (en données corrigées des variations saisonnières). La reprise a été très marquée dans le secteur du bâtiment (+ 13 % en un mois), après les sérieuses difficultés de l'hiver. Par rapport à la période de juin-juillet 1984, la production industrielle de la RFA a augmenté de 9 %, mais il faut tenir compte de la grève de sept semaines menée en 1984 dans la métallurgie à cette même époque.

Social

● **Manifestation et carambolage sur l'autoroute du Sud : un mort.** — La grève a mal tourné. Le 3 septembre, les salariés de la station service ELF de Villabé (Essonne), en conflit avec la nouvelle gérance (*le Monde* du 4 septembre), entreprennent une opération « escargot » sur l'autoroute. A 11 h 45, c'est le carambolage entre deux poids lourds et une dizaine de voitures à quelques centaines de mètres derrière le cortège des manifestants. Bilan de la collision : un mort, huit blessés.

Des victimes de l'accident ont décidé de porter plainte contre les manifestants, tandis que les premiers éléments de l'enquête faisaient apparaître qu'ils ne sont pas seuls en cause puisqu'un des poids lourds impliqués roulait à une vitesse excessive.

● **Grève des contrôleurs aériens.** — Les six syndicats de contrôleurs du trafic aérien ont déposé un préavis de grève pour la journée du jeudi 5 septembre. Ils entendent, par cette action, obtenir une négociation sur l'intégration de leurs primes dans le calcul de leur retraite. Les perturbations du trafic aérien devraient être importantes, les grévistes étant décidés à n'autoriser pratiquement que les vols sanitaires.

● **Formation en alternance : une campagne du CNPF.** — *« Chefs d'entreprise, embauchez des jeunes, c'est aussi votre intérêt. »* Tel est le slogan choisi par le CNPF pour lancer, ce mercredi 4 septembre, une campagne nationale de promotion de la formation en alternance. Le CNPF rappelle qu'un million de jeunes sont aujourd'hui sans emploi et qu'il s'est engagé à signer, d'ici au 1[er] avril 1986, 300 000 contrats de formation en alternance.

La formation en alternance a été mise en place par un accord intervenu entre les partenaires sociaux le 26 octobre 1983. Selon le ministère du travail, 40 000 contrats seraient signés ou en cours de signature.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,7340	8,7370	+ 105	+ 128	+ 200	+ 230	+ 570	+ 670
$ can.	6,3719	6,3764	+ 16	+ 36	+ 25	+ 61	+ 11	+ 107
Yen (100)	3,6399	3,6424	+ 94	+ 105	+ 192	+ 209	+ 591	+ 638
DM	3,0512	3,0538	+ 123	+ 134	+ 247	+ 263	+ 737	+ 785
Florin	2,7114	2,7132	+ 82	+ 91	+ 163	+ 177	+ 505	+ 546
F.B. (100)	15,0878	15,1002	+ 31	+ 83	− 6	+ 84	− 239	+ 87
F.S.	3,7004	3,7032	+ 148	+ 164	+ 295	+ 318	+ 859	+ 928
L (1 000)	4,5680	4,5714	− 124	− 80	− 252	− 189	− 759	− 651
£	11,9263	11,9391	− 224	− 186	− 427	− 361	− 874	− 867

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8
DM	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16
Florin	5 3/4	6	7 5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	8	9	9 5/16	9 9/16	9 1/2	9 3/4	10	10 3/8
F.S.	4	5	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 3/4	4 7/8
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	11 1/2	12 1/2	12 1/8	12 7/8	12 7/8	13 3/8
£	11 3/8	11 5/8	11 11/16	11 13/16	11 5/8	11 3/4	11 5/16	11 7/16
F. franç.	9 1/2	10	9 5/8	10 1/8	10 1/8	10 5/8	11 1/8	11 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 septembre

Irrégulier

Au lendemain de la modeste hausse (+ 0,11 %) enregistrée à la Bourse de Paris, les actions françaises ont reflété mardi un repli identique à l'approche de la clôture : – 0,1 %. Cette irrégularité de la cote dans des transactions modérément actives (les transactions ont porté sur 270 millions de francs lundi, pour ce qui est des titres français du marché à règlement mensuel) ne préoccupe pas les observateurs.

Depuis le début du nouveau mois boursier, les valeurs françaises ont tout de même gagné 2 % qui, ajoutés aux gains engrangés depuis janvier, portent à près de 27 % la progression de la Bourse de Paris en huit mois. Sur un an, la hausse de notre place (près de 30 %) reste bien supérieure à celle de Tokyo (20 %) où Londres (18 %), alors que New York n'a progressé que de 9 % dans le même temps, font valoir les spécialistes.

Mardi, aux côtés de Chargeurs SA, en hausse de 2 % (la société est à son plus haut niveau de l'année), on relevait Synthelabo (+ 5 %), Casino, Pernod-Ricard, Alspi, Dassault, Saint-Louis, Schneider, Pétroles BP (+ 2 % à 4 %).

A l'inverse, Screg, Raffinage, Pompey, SAT, Bis, Papeteries de Gasgogne, Lafarge-Coppée, Immeubles Monceau, SGE-SB et Elf-Aquitaine reculaient de 2 % à 5 %.

Sur le marché de l'or international, le métal fin se traitait à 332,70 dollars l'once mercredi midi (contre 335,45 dollars la veille). A Paris, les mines d'or sud-africaines étaient à nouveau en léger repli (– 1 % à – 3 %) dans le sillage de Randfontein, Eastrand et Driefontein.

Le lingot a cédé 400 F, à 93 400 F, le napoléon étant inchangé à 556 F. A 8,92/94 F, le dollar-titre a suivi la hausse du billet vert (8,6900 F).

Reprise de cotation des Piles Wonder : 852 F, contre 887 F, 1 087 titres étant échangés.

NEW-YORK

En baisse

Au lendemain du chômage du Labor Day, le marché new-yorkais était plutôt morose, si l'on en juge par la baisse de 4,82 points de l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, lequel a été ramené à 1 329,19 points. Pour autant, le volume des échanges n'a guère varié, mardi, par rapport au vendredi précédent : 81,19 millions d'actions, contre 81,62 millions. En tête des valeurs les plus actives de cette séance, on remarquait Travelers Corp., avec 4,45 millions d'actions traitées, la société venant de mettre sur le marché un paquet de titres.

Au second rang figure Union Carbide, avec 1,82 million d'actions, alors que l'on apprenait le relèvement de 9,9 % à 15 % de la participation détenue par la société GAF dans le grand nom de la chimie américaine. On relève ensuite Occidental Petroleum et Mesa Petroleum, avec des chiffres voisins du million de titres.

Au fil de la cote, les transports aériens se sont repliés dans le sillage de Panam, Republic, American Airlines et d'autres sociétés du secteur, de moindre importance, après des conseils de ventes donnés par certains spécialistes.

Sur le plan monétaire, la légère remontée des taux, à l'occasion de la dernière adjudication de bons du Trésor américain, a retenu l'attention du Big Board. Le taux des bons à trois mois s'est établi à 7,12 %, contre 7,07 % la semaine précédente, tandis que celui des bons à six mois remontait à 7,30 %, contre 7,21 % précédemment.

VALEURS	Cours du 30 août	Cours du 3 sept.
Alcoa	35 5/8	35 1/2
A.T.T.	21 1/4	21 1/4
Boeing	48 1/8	47 1/4
Chase Manhattan Bank	56 1/4	54 3/4
Du Pont de Nemours	57 3/4	57 1/2
Eastman Kodak	43 5/8	43 7/8
Exxon	52 3/4	52 1/8
Ford	43 7/8	43 7/8
General Electric	61	60 5/8
General Foods	81 1/8	80 5/8
General Motors	67 3/8	67 1/4
Goodyear	27 7/8	27 7/8
I.B.M.	128 3/4	127
I.T.T.	34 7/8	34 3/8
Mobil Oil	29 1/2	29 1/8
Pfizer	48 1/8	47 7/8
Schlumberger	38 5/8	38 3/8
Texaco	36 3/4	37 1/8
U.A.L. Inc.	54 1/4	53 1/2
Union Carbide	57 1/8	55 5/8
U.S. Steel	30	30 1/8
Westinghouse	38 7/8	38 1/2
Xerox Corp.	51 3/4	52

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PILES WONDER : reprise de cotation en baisse. — Interrompue depuis le 22 août, la cotation des actions Piles Wonder a été reprise, le 3 septembre, à la Bourse de Paris, après la publication du communiqué de la société sur ses résultats (*le Monde* du 4 septembre). Ce jour-là, le titre valait 852 F, contre 887 F avant la suspension, soit une baisse de 4 % environ, un peu plus de 1 000 titres ayant été échangés à cette occasion.

BASF AUGMENTE SON CAPITAL. — Le groupe chimique ouest-allemand annonce l'augmentation de son capital social de 200 millions de deutschemarks, pour le porter à 2,5 milliards de deutschemarks. Cette opération s'effectuera par l'émission d'actions nouvelles de 50 DM nominal émises à 190 DM. Elles donneront droit à la moitié du dividende distribué par BASF au titre de l'exercice 1985.

LA FIRME HANSON TRUST DÉTIENT 8 % DE BOWATER. — Le conglomérat Hanson Trust a révélé qu'il détenait 8 % du groupe Bowater (fabrication de papier), à la suite de récents achats en Bourse. Hanson a lancé, le mois dernier, une offre publique d'achat de 745 millions de dollars sur la société américaine SCM Corporation (machines à écrire, papier, alimentation, produits chimiques), qui se heurte, toutefois, à une forte opposition organisée par Merrill Lynch. Dans les milieux boursiers, on estime que, si cette opération échouait, Hanson se retournerait vers des sociétés britanniques. Outre Bowater, le conglomérat s'intéresserait à Distillers (whisky) et Thorn-EMI (électrique-électronique).

LA GRÈCE EMPRUNTE SUR LE MARCHÉ BRITANNIQUE. — La Banque centrale de Grèce va lancer un emprunt obligataire de 75 millions de livres sterling (environ 105 millions de dollars), pour vingt-cinq ans, sur le marché des capitaux britanniques, a indiqué la banque Morgan Grenfell, organisatrice de l'émission.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	2 sept.	3 sept.
Valeurs françaises	118,9	119
Valeurs étrangères	94,6	94,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 sept.	3 sept.
Indice général	223,2	223

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 septembre .... 9 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 sept.	4 sept.
1 dollar (en yens)	238,80	239,70

BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 80	2 778
5 %	47	2 945
3 % amort. 45-54	....	0 279
Emp. 7 % 1973	8475	..
Emp. 8,80 % 77	121 70	2 507
9,80 % 78/93	97 40	1 450
8,80 % 78/86	98 46	6 413
10,80 % 79/94	100 02	10 800
13,25 % 80/90	106 35	3 378
13,80 % 80/87	105 75	12 212
13,80 % 81/89	108 25	8 772
16,75 % 81/87	110 60	16 476
16,20 % 82/90	117 95	10 386
16 % juin 82	118 50	3 814
E.D.F. 7,8 % 61	147 40	9 427
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 10	3 504
Ch. France 3 %	164 50	..
CNB Bques janv. 82	102 35	1 972
CNB Paribas	103 10	1 972
CNB Suez	103 20	1 972
CNI janv. 82	102 35	1 972

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	145	144
A.G.F. (St Cent.)	2460	2352
Amrep	43 20	45
André Roudière	285	286
Applic. Hydraul.	374	374
Arbel	77 20	78 80
Artois	1440	1450
Avenir Publicité	1049	1052
Bain C. Monaco	354	358
Banque Hypoth. Eur.	370	....
B.G.I.	288	287
Blanzy-Ouest	485	487
B.N.P. Intercontin.	161	160
Bénédictine	2950	3040
Bon-Marché	281	302 10 d
Caff	572	571
Cambodge	337	334
C.A.M.E.	138	143 50
Campenon Bern.	188	184 50
Caout. Padang	450	....
Carbone-Lorraine	272	272
Caves Roquefort	1615	1560
C.E.G.Frig.	556	548
C.E.M.	53 80	53
Centen. Blanzy	870	899
Centrest (Ny)	117 50	....
Cerabati	40 40	40 90
C.F.C.	255	250 50
C.F.S.	540	540
C.G.V.	301 60	305
Chambon (M.)	420	410
Chambourcy (M.)	1125	1150
Champex (Ny)	125	125 50
C.I. Maritime	576	576
Citram (B)	172	173
Clause	704	708
Cofradel (Ly)	531	526
Cogif	361	370
Comiphos	211	212
Comp. Lyon-Alem.	324	321
Concorde (La)	651	687
C.M.P.	9 80	9 80
Crédit (C.F.B.)	295	304
Créd. Gén. Ind.	553	554
Cr. Universel (Cie)	606	603
Créditel	141	142
Darblay S.A.	376	391
Darty Act. d. p.	1170	1190
De Dietrich	540	581
Degremont	2 68	3
Delalande S.A.	890	890
Delmas-Vielj. (Fin.)	828	827
Didot-Bottin	580	570
Dist. Indochine	1500	1510
Drag. Trav. Pub.	110	108
Duc-Lamothe	159 50	....
Eaux Bass. Vichy	1575	1610
Eaux Vittel	1240	1190
Economats Centre	530	530
Electro-Banque	335	340
Electro-Financ.	570	572
Elf-Antargaz	279 40	284
E.L.M. Leblanc	320	330
Ensil-Bretagne	160	156 50
Entrepôts Paris	505	500
Epargne (B)	1147	1112
Escaut-Meuse	702	....
Europ. Accumul.	50	49 90
Eternit	1420	1363
Exor	1900	1890
Ferm. Vichy (Ly)	170	165 o
Finalens	185	182
FIPP	124	122
Fnac	462	463
Foncière (Cie)	386	386

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2550	....
Foncina	325 10	312 10
Forges Strasbourg	274 90	278
Forinter	1070	1070
Fougerolle	82 20	82 50
France I.A.R.D.	187	190
France (La)	2880	2765
From. Paul Renard	871	680
GAN	3800	3650
Gaumont	605	615
Gaz et Eaux	1602	1602
Getty S.A.	442	438
Gér. Arm. Hold.	75	78
Gévelot	325	326
Gr. Fin. Constr.	330	318 80 o
Gds Moul. Corbeil	151 10	150
Gds Moul. Paris	491	486
Groupe Victoire	1730	1730
G. Transp. Ind.	188	182 60
H.G.P.	12960	14175
Hydroc. St-Denis	149	148
Immindo S.A.	312	325
Imminvest	236	233
Immobail	460	460
Immobanque	686	686
Immob. Marseille	4300	4305
Immofice	440	440
Industrielle Cie	1530	1540
Invest. (Sté Cent.)	1100	1058
Jaeger	190	189
Lafitte-Bail	421	425
Lambert Frères	57 60	55 30
La Brosse-Dupont	394	398
Lille-Bonnières	395	400
Locabail Immob	700	691
Loca-Expansion	290	301 80
Locafinancière	380	380
Locatel	288	284 50
Lordex (Ny)	135 50	138 d
Louvre	1530	1538
Machines Bull	54	51 85
Magasins Uniprix	163	....
Magnant S.A.	100	....
Maritimes Part.	201	204
M. H.	130	135 20
Métal Déployé	376	374
Mors	170	171 20
Naval Worms	170	163 20
Navig. (Nat. de)	107	110
Nicolas	452	453
Notrial S.A.	500	520
OPB Paribas	206	204 50
Optorg	136	133
Origny-Desvroise	157 10	163 40 d
Palais Nouveauté	507	509
Paris France	179	185 20 d
Paris-Orléans	200	208
Part. Fin. Gest. Im.	860	874
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	887	852
Piper-Heidsieck	587	590
P.L.M.	181	181
Porcher	175	175
Providence S.A.	560	554
Publicis	1905	1906
Raff. Souf. R.	180	179
Révillon	465	465
Ricqlès-Zan	150	144 o
Rochefortaise S.A.	236 60	230
Rochette-Cenpa	43	43 20
Rosario (Fin.)	192 50	207 d
Rougier et Fils	79 70	76 70 o
Sacer	65	....
Sacilor	27 45	26 55
SAFAA	275	286
Safic-Alcan	350	345
SAFT	1200	1220
Saunier-Duval	26	27
Salins du Midi	353	350
Santa-Fé	149	151 50
Satam	168	168
Savoisienne (M)	122	117 10 o
SCAC	217	216
Senelle Maubeuge	410	409
S.E.P. (M)	180	185
Serv. Equip. Véh.	35	33 60
Sicli	53	53
Sicotel	380	383
Simnor-Alcatel	575	589 d
Sinvim	158 60	162
Siph (Plant. Hévéas)	270	278
SMAC Acieroïd	118 50	118 50
Sté Générale (c. inv.)	595	590
Sofal financière	630	640
Soffo	250	248
Soficomi	620	620
S.O.F.I.P. (M)	104	....
Sofragi	853	850
Soudure Autog.	231 50	222 20
Sovabail	713	730
Speichim	120	115 10
S.P.I.	536	539

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1615	4,5 % 1973	1601	1600	1594	– 0 43
945	B.N.P.	945	946	950	+ 0 52
985	C.C.F.	986	984	984	– 0 20
200	Elf-Aquitaine	205	201	201	– 1 95
198	– (certific.)	197	198	198	+ 0 50
1210	Epeda-B-Faure	1280	1280	1280	....
240	Opf-Paribas	249	248	248	– 0 40
2290	Oréal (L')	2385	2415	2415	+ 1 25
128	Papet. Gascogne	132	128	128	– 3 03
850	Paris-Réescomp	1140	1135	1135	– 0 43

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 634	8 690	8 350	8 950
ECU	6 810	6 806	....	....
Allemagne (100 DM)	305 360	305 380	295	310
Belgique (100 F)	15 090	15 079	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 420	271 400	262	277
Danemark (100 krd)	84 265	84 220	79	87
Norvège (100 k)	103 940	104 060	100	106
Grande-Bretagne (£ 1)	11 966	11 927	11 500	12 200
Grèce (100 drachmes)	6 427	6 412	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 585	4 569	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	371 700	370 600	3 605	3 775
Suède (100 krs)	103 140	103 340	99	106
Autriche (100 sch)	43 465	43 490	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 206	5 207	4 950	5 500
Portugal (100 esc.)	5 100	5 125	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	6 308	6 330	6 100	6 500
Japon (100 yens)	3 621	3 638	3 520	3 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/9
Or fin (kilo en barre)	93600	93300
Or fin (en lingot)	93800	93400
Pièce française (20 fr)	558	556
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	570	570
Pièce latine (20 fr)	541	543
Souverain	680	689
Pièce de 20 dollars	3840	3840
Pièce de 10 dollars	1990	1990
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3480	3485
Pièce de 10 florins	560	562

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS L'INTERVIEW DE M. GORBATCHEV A « TIME »

La Maison Blanche réaffirme le « sérieux » de l'approche américaine

Dans une première réaction à l'interview accordée par M. Gorbatchev au magazine américain *Time* (*le Monde* du 3 septembre), le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a regretté, le mardi 3 septembre, que la même possibilité ne soit pas offerte au président Reagan de *« présenter son point de vue aux Soviétiques »*, comme Washington l'avait demandé il y a quelques mois à Moscou.

Sur le fond, la présidence admet que son analyse des causes des tensions actuelles est *« très différente de celle de M. Gorbatchev »*, mais ne souhaite pas entamer à ce sujet un débat à travers la presse. *« Le président,* a dit M. Speakes, *a adopté une approche sérieuse des relations américano-soviétiques et a indiqué qu'il est prêt à faire la moitié du chemin dans un effort pour résoudre les problèmes. »* M. Reagan, a-t-il cependant ajouté, *« n'a pas changé de position »* quant à la nécessité de poursuivre les recherches visant à mettre au point un bouclier antimissiles dans l'espace.

A Moscou, le secrétaire général du PC soviétique a reçu, mardi, une délégation de sénateurs américains.

Les sénateurs au Kremlin

De notre correspondant

Moscou. — *« Capable et sérieux »* (M. Robert Byrd, Virginie Occidentale) ; *« brillant »* (M. Claiborne Pell, Rhode-Island) ; *« énergique et habile »* (M. Sam Nunn, Georgie) ; *« efficace »* (M. Paul Sarbanes, Maryland). M. Gorbatchev a été presque unanimement apprécié par les sénateurs américains qui lui ont longuement rendu visite mardi 3 septembre au Kremlin.

Seul M. Dennis Deconcini, un républicain de l'Arizona, n'est pas tombé sous le charme. Il a jugé *« totalement décevantes »* les réponses fournies par le secrétaire général à propos des droits de l'homme en général et de Sakharov et Chtcharansky en particulier. En fait, il n'y a même pas eu de réponses.

Conduite par le leader de la minorité démocrate au Sénat, M. Byrd, cette délégation comportant des membres des deux partis avait surtout pour mission d'informer le Congrès du climat qui règne à Moscou dans la perspective de la rencontre de MM. Gorbatchev et Reagan en novembre prochain à Genève.

Le secrétaire général a indiqué aux sénateurs qu'il se rendrait à Genève *« plein de bonne volonté et de sincérité, avec le désir de faire tout son possible pour renforcer la paix »*. M. Sarbanes a remarqué que M. Gorbatchev insistait à plusieurs reprises sur l'*« importance énorme »* qu'il attache à ce sommet. *« C'est un homme très fier, il veut être traité sur un pied d'égalité, mais il est prêt à marchander »*, estimait de son côté M. John Warner (Virginie), ancien mari de Liz Taylor, qui est, pour sa part, favorable à l'instauration de sommets annuels.

Si les sénateurs américains ont été séduits, Tass est restée de marbre. L'agence soviétique a résumé en quelques lignes leurs propos, estimant qu'ils avaient seulement *« répété des positions qui visent à justifier l'orientation de l'administration américaine vers l'accélération de la course aux armements, notamment dans l'espace »*.

Tass conclut que M. Gorbatchev *« a souligné la nécessité d'une approche responsable et sérieuse des hommes d'Etat, notamment des parlementaires, à l'égard des questions d'importance vitale pour les peuples des deux pays, pour les peuples du monde entier »*. Autant dire que le secrétaire général, malgré toute sa bonhomie et ses sourires, n'avait pas trouvé entièrement « responsables » ni « sérieux » les honorables parlementaires américains qu'il avait eus en face de lui.

D. Dh.

● *Une personnalité du Congrès (I) est assassinée à New-Delhi.* — Un conseiller municipal de la capitale indienne, M. Arjun Das, proche du premier ministre M. Rajiv Gandhi, a été tué mercredi 4 septembre à New-Delhi par des tireurs non identifiés, ainsi que deux personnes qui se trouvaient dans son bureau, a-t-on appris de source policière.

Membre du parti du Congrès (I), M. Das a été abattu dans son bureau.

L'assassinat n'a pas été revendiqué mais le chef de la police, M. Maxwell Pereira, a indiqué que les assaillants avaient crié des slogans pro-sikhs. — *(AFP.)*

NOUVEAUX INCIDENTS AUX ACIÉRIES DE POMPEY

(De notre envoyé spécial.)

Pompey. — Les sidérurgistes de Pompey ont de nouveau barré la voie de chemin de fer Nancy-Metz le matin du mercredi 4 septembre. La veille, la réouverture de la même voie, bloquée pendant quelques heures, avait donné lieu à des échanges de jets de boulon et de tirs de grenades lacrymogènes entre CRS et manifestants. La ligne Paris-Strasbourg a également été bloquée une partie de la journée de mardi, mais sa réouverture s'était opérée sans troubles.

Mercredi matin, les travailleurs, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, ont également fermé les entrées de l'usine de Pompey, dont la production a été arrêtée. Une activité minimum a été maintenue dans les hauts fourneaux. Les manifestants protestent contre une baisse d'effectifs qui devrait ramener de mille neuf cents à trois cent cinquante le nombre des salariés d'ici à juillet 1986.

La population de Pompey est *appelée à se joindre à une manifestation* prévue pour 17 heures, et tout le monde attend de voir si les sidérurgistes de Neuves-Maisons se joindront au mouvement, ce qui pourrait donner le signal d'une prise de conscience de l'ensemble du bassin sidérurgique avant la réunion, le 5 septembre, des représentants des sidérurgistes lorrains et du ministère du redéploiement industriel.

D. B.

Sur le vif

Sans voix

Vous m'auriez vue me rouler par terre hier *au téléphone ! Ça* valait mille. Je demandais un PCV. Comme ça, pour voir. En principe, depuis le 1er septembre, c'est fini, les PCV, terminé. Sauf, disait-on, dans certaines circonstances graves, pressantes. *Le Parisien* a tenté le coup en jouant les petites filles en larmes, perdue gare d'Austerlitz dans la cohue des vacances, sans argent, sans rien. Personne n'est venu la chercher, et elle veut appeler sa maman dans les Pyrénées. On l'a envoyée promener...

A *France-Soir*, ils ont eu plus de chance : une histoire de sac volé dans un grand magasin parisien a attendri la surveillante, qui a consenti à passer une communication en PCV pour Lyon assortie d'un « c'est bien la dernière fois » sans appel.

Moi, j'ai fait un cirque pas possible. J'ai repris à mon compte le sac volé, l'enfant perdu. Et j'en ai rajouté : j'étais sur le point d'accoucher, mon père avait le cancer, je venais d'être cambriolée... J'ai pleuré, j'ai supplié. Il n'y a rien eu à faire. On ne m'a pas donné mon numéro, mais on m'a donné un conseil. Et même deux. Là-dessus, ils ne lésinent pas aux PTT.

Au choix : la cabine à cloche où l'on peut vous rappeler. Si elle est raccordée. Et si elle n'est pas détraquée. Et si vous avez de *quoi appeler une première fois*. Et si... Ou alors la cabine à carte. Une télécarte ou une carte Télécom à glisser dans une machine *ad hoc*. *« Et où il y en a des cabines à carte ? »* ai-je demandé au préposé. Il n'y en a pas, enfin... presque pas. Il y en aura plus tard.

Merci du renseignement. Pendant que j'y étais, je lui ai demandé aussi à quoi ça correspondait ces trois lettres : PCV, dont l'origine se perd dans le lointain du Front populaire. On n'a jamais pu me le dire. Il n'en savait rien non plus. De toute façon, a-t-il ajouté, maintenant c'est du passé. Faut vivre avec son temps.

Avec, d'accord. Mais pas avant. Enfin, c'est complètement grotesque. Pourquoi ne pas attendre la mise en place de solutions de remplacement pour supprimer un service encore indispensable sous prétexte qu'il coûte trop cher ? Ça, c'est pas mal ! Et la gigantesque campagne de pub — le bonheur, c'est simple comme un coup de fil, — tu parles ! Ça n'a rien coûté, ça ? Moi, je vais vous dire ce que ça lui coûtera au gouvernement s'il ne revient pas sur sa décision. Des voix.

CLAUDE SARRAUTE.

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE ESPAGNOL EN CHINE ET AU JAPON

Des objectifs essentiellement économiques

De notre correspondant

Madrid. — Les thèmes économiques devraient largement dominer la visite de onze jours que le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, commence, ce mercredi 4 septembre, en République populaire de Chine et au Japon.

Avec ce premier voyage d'un chef de gouvernement en Extrême-Orient, la diplomatie espagnole entend affirmer sa présence dans une région où elle est absente depuis des décennies, mais qui acquiert une importance croissante dans le concert des nations.

L'Espagne a toutefois conscience d'arriver tard *sur le marché chinois*, à un moment où les places deviennent difficiles à prendre. Ni l'établissement de relations diplomatiques entre Madrid et Pékin en 1973 ni la visite effectuée en Chine par le roi Juan Carlos en 1978 n'ont permis au commerce bilatéral de prendre un véritable essor. En 1984, les exportations de l'Espagne vers la Chine (185 millions de dollars) représentaient à peine 0,8 % du total de ses ventes à l'étranger.

Depuis deux ans toutefois, les industriels espagnols ont commencé à prendre le chemin de la Chine. Les autorités de Pékin les y ont vivement encouragés : elles s'intéressent en effet particulièrement à la technologie « moyenne » espagnole, qu'elles considèrent plus adaptée à leur pays que celle des pays hautement industrialisés. Depuis novembre dernier, le président de la République populaire, M. Li Xiannian, et plusieurs membres du gouvernement chinois sont venus à Madrid, tandis que diverses délégations commerciales espagnoles se rendaient à Pékin.

M. Felipe Gonzalez, qui est accompagné d'une délégation d'une trentaine d'hommes d'affaires de son pays, espère d'ailleurs hâter les négociations en cours sur trois grands projets de firmes espagnoles : la construction d'une raffinerie de pétrole dans le Fujian, d'une usine de ciment dans le Liaoning et d'une fabrique de transformation d'agrumes au Zhejiang.

Investissements nippons

Au Japon, au contraire, c'est M. Gonzalez qui invitera ses hôtes à investir dans son pays, en rappelant, notamment, les importantes mesures de libéralisation des investissements étrangers adoptées par son gouvernement en avril dernier (*le Monde* du 18 avril). Ces derniers temps, les industriels japonais ont fait preuve d'un intérêt croissant pour l'Espagne (leurs investissements directs y ont atteint près de 100 millions de dollars en 1984). A la veille de son adhésion à la CEE, ce pays fait, en effet, figure de « tête de pont » idéale, qui devrait leur permettre de s'implanter davantage sur les marchés communautaires. La pénétration japonaise au sud des Pyrénées est particulièrement notable dans les secteurs de la chimie, de l'électronique et de l'automobile.

Sur le plan du commerce bilatéral, M. Gonzalez tentera, à Tokyo, d'apaiser la controverse entre les deux pays, qui s'accusent mutuellement de « pratiques protectionnistes » déguisées. Du côté espagnol, les ressentiments sont d'autant plus vifs que le taux de couverture moyen de la balance commerciale avec Tokyo, durant ces dix dernières années, s'est à peine élevé à 33 %. En adhérant à la CEE, l'Espagne se voit, en outre, tenue d'adapter ses relations commerciales avec le Japon à celles des pays de la Communauté, ce qui se traduira par une sensible baisse de ses barrières douanières. M. Gonzalez demandera aux Japonais de faire preuve, en échange, de plus de libéralisme à l'égard des produits de son pays.

THIERRY MALINIAK.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Kasparov gagne la première partie

Karpov venait de jouer son 41e coup. Il fit un geste de la main vers Kasparov, et une ovation s'éleva dans la salle Tchaïkovski à Moscou. Les 1 500 spectateurs présents saluaient l'éclatante victoire de Kasparov dans la première partie du championnat du monde d'échecs, et sur l'immense échiquier mural on affichait le score : 1-0 pour le challenger. Mais non.

Ce qui était apparu à tous comme une évidence, un signe d'abandon du champion du monde, n'était en fait qu'un geste pour désigner à Kasparov l'enveloppe dans laquelle celui-ci devait mettre son 42e coup, la partie étant ajournée. En fait, Karpov n'a pas voulu signer sa défaite dès mardi, mais nul expert, pas plus Taimanov que Smyslov, ne lui donnait la moindre chance de s'en sortir. Karpov le savait qui a abandonné, ce mercredi, sans reprendre le jeu.

Dans cette première partie, le champion du monde a été dominé de bout en bout et particulièrement dès l'ouverture. Il faut dire que Kasparov avait préparé « à la maison » une surprise de taille : la variante Romanichine (5-g3) dans la Nimzo-indienne, variante jamais jouée à un tel niveau. Ebahi, Karpov prit un retard considérable au temps (1) : il n'avait plus que 10 minutes pour jouer ses 14 derniers coups contre 1 heure pour Kasparov, puis, 5 minutes pour ses 6 derniers coups contre 40 minutes pour son adversaire.

Menant 1-0, Kasparov peut se contenter de faire maintenant 23 parties nulles ! On attend la réaction de Karpov, jeudi, avec les blancs dans ce superbe début de match où les échecs, et eux seuls enfin, ont la parole.

B. de C.

(1) Chaque joueur dispose de 2 h 30 pour jouer ses 40 premiers coups.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Première partie
Nimzo-indienne

1.	d4	Cf6	22.	Ré3	d5
2.	ç4	é6	23.	cxd6 (e.p.)	Tbc8
3.	Cç3	Fb4	24.	Rd3	Txd6
4.	Cf3	ç5	25.	Ta4	b5
5.	g3	Cé4	26.	cxb5	Tb8
6.	Dd3	Da5	27.	Tab4	Fb7
7.	Dxé4	Fxç3+	28.	Fxb7	Txb7
8.	Fd2	Fxd2+	29.	a4	Ré7
9.	Cxd2	Db6	30.	h4	h6
10.	dxç5	Dxb2	31.	f3	Td5
11.	Tb1	Dç3	32.	Tç1	Tbd7
12.	Dd3	Dxd3	33.	a5	g5
13.	exd3	Ca6	34.	hxg5	Txg5
14.	d4	Tb8	35.	g4	h5
15.	Fg2	Ré7	36.	b6	axb6
16.	Ré2	Td8	37.	axb6	Tb7
17.	Cé4	b6	38.	Tç5	f5
18.	Cd6	Cç7	39.	gxh5	Txh5
19.	Tb4	Cé8	40.	Rç4	Th8
20.	Cxé8	Rxé8	41.	Rb5	Ta8
21.	Thb1	Fa6	42.	Ajourn.	Aband.

UNICO-SYSTÈME U PARTICIPERAIENT AU FINANCEMENT DE L'EX-ÉQUIPE CYCLISTE RENAULT

La chaîne de magasins Unico-Système U s'est déclarée, le mardi 3 septembre, candidate à la reprise de l'équipe cycliste Renault dirigée par Cyrille Guimard, en collaboration avec la société de travail temporaire grenobloise RMO. La chaîne de magasins pourrait investir 5 millions de francs, à condition que *« son existence et sa présence »* soient assurées vis-à-vis de l'opinion publique.

Un protocole d'accord devrait être signé le vendredi 6 septembre, avec la société grenobloise, qui resterait maître d'œuvre de cette opération.

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

MERCREDI 4 SEPTEMBRE
« le Monde » reçoit
BRUNO DE CAMAS
à propos du championnat du monde d'échecs
avec JEAN LE BAIL

JEUDI 5 SEPTEMBRE
MARCEL BLEUSTEIN-BLANCHET
président-directeur général de Publicis
avec JEAN-MARIE DUPONT

Premier ministre des affaires étrangères du Pakistan

MUHAMMAD ZAFRULLAH KHAN EST MORT

Muhammad Zafrullah Khan, qui fut le premier ministre des affaires étrangères du Pakistan de 1947 à 1954, est mort le 1er septembre à Lahore, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

[Sir Zafrullah Khan, né en 1893 à Sialkot, au Pendjab, avait reçu à Londres une formation de juriste. Proche de Fazl-i-Husain, fondateur du parti unioniste, il entra en 1935 au conseil du vice-roi et fut le représentant de l'Inde à la Société des nations. Il fut, après l'indépendance du Pakistan, le premier ministre des affaires étrangères de ce pays, de 1947 à 1954. En 1962, il a présidé l'Assemblée générale de l'ONU. Il avait enfin présidé la Cour internationale de justice de La Haye, de 1970 à 1973.]

Le numéro du « Monde » daté 4 septembre 1985 a été tiré à 457 820 exemplaires

A B C D E F G